

# **GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**



## **NIGER**

### **DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS 2018-2022**

**ECCE/RDGW/CONE**

Octobre 2018

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	i
<b>ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES</b> .....	ii
<b>CARTE DU NIGER</b> .....	iii
<b>RESUME ANALYTIQUE</b> .....	iv
<b>1 INTRODUCTION</b> .....	1
<b>2 DEVELOPPEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES</b> .....	1
2.1 Contexte politique, sécuritaire et fragilités	1
2.2 Développements économiques récents	2
2.3 Qualité de vie et thèmes transversaux	5
<b>3 OPTIONS STRATEGIQUES</b>	<b>8</b>
3.1 Cadre stratégique du pays	8
3.2 Défis et faiblesses du pays	9
3.3 Forces et opportunités	10
3.4 Coordination et harmonisation de l'aide	10
3.5 Revue de performance du portefeuille	11
3.6 Principales conclusions du rapport d'achèvement du DSP 2013-2017	12
<b>4 STRATEGIE DE LA BANQUE POUR LE NIGER POUR 2018-2022</b>	<b>12</b>
4.1 Justification et orientations stratégiques	12
4.2 Objectifs et piliers stratégiques du DSP	13
4.3 Résultats attendus et cibles	16
4.4 Programme indicatif d'opérations	18
4.5 Questions de ressources et d'instruments	19
4.6 Suivi et évaluation du DSP	19
4.7 Questions de dialogue	20
4.8 Risques et mesures d'atténuation	20
<b>5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>20</b>
5.1 Conclusion	20
5.2 Recommandations	21

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Matrice du cadre des résultats du DSP 2018-2022	
Annexe 2 : Propositions de piliers pour le DSP 2018-2022	
Annexe 3 : Programme indicatif d'opérations du DSP 2018-2022	
Annexe 4 : Comparaison prévision et exécution des projets du DSP 2012-2017	
Annexe 5 : Données de base des opérations du portefeuille actif à la date du 26 octobre 2018	
Annexe 6 : Etat de mise en œuvre du Plan d'amélioration de la performance du portefeuille-Problèmes génériques	
Annexe 7 : Plan d'amélioration du Portefeuille pays (PAPP)	
Annexe 8 : Indicateurs clés de la performance du portefeuille du Niger	
Annexe 9 : Plan d'amélioration du portefeuille pays (PAPP 2018)	
Annexe 10 : Synthèse de l'étude sur évaluation de la résilience à la fragilité et aux conflits- les leviers de la résilience	
Annexe 11 : Résumé analytique du profil genre du Niger	
Annexe 12 : Les défis et les opportunités démographiques au Niger	

Annexe 13 : Migrations et développement au Niger  
Annexe 14 : Les défis et les opportunités de l'intégration régionale au Niger  
Annexe 15 : Profil climatique  
Annexe 16 : Alliance Sahel  
Annexe 17 : Le Programme Kandadji  
Annexe 18 : Evaluation du Risque fiduciaire  
Annexe 19 : Leçons tirées du DSP  
Annexe 20 : Rôle du Bureau National de la Banque (CONE)  
Annexe 21 : Niger : Indicateurs socio-économiques comparatifs  
Annexe 22 : Niger : Principaux indicateurs macroéconomiques

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

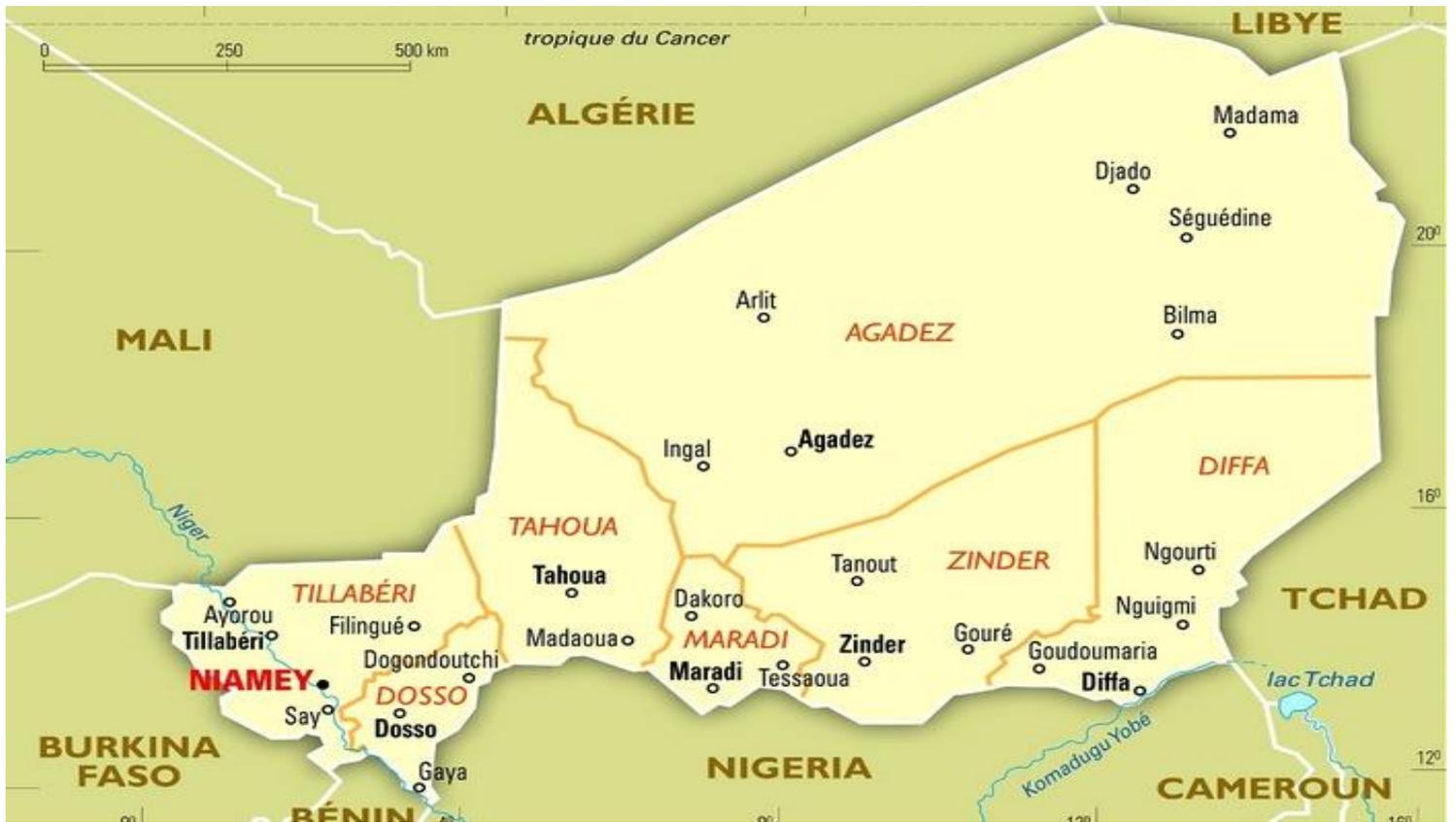
<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>AOI</b>	Appel d'offres international
<b>AON</b>	Appel d'offres national
<b>APE</b>	Accord de partenariat économique
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BCEAO</b>	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CAFER</b>	Caisse autonome de financement de l'entretien routier
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CNPS/PDES</b>	Commission nationale de planification stratégique du PDES
<b>DB</b>	Doing Business
<b>DSIR</b>	Document de stratégie d'intégration en Afrique
<b>DSP</b>	Document de stratégie pays
<b>DTS</b>	Dorsale transsaharienne
<b>EPIP</b>	Evaluation des politiques et des institutions d'un pays
<b>FAD</b>	Fonds africain de développement
<b>FAE</b>	Facilité africaine de l'eau
<b>FCFA</b>	Franc de la communauté financière africaine
<b>FEM</b>	Fonds pour l'environnement mondial
<b>FEC</b>	Facilité élargie de crédit du FMI
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>FSJ</b>	Facilité de soutien juridique
<b>GWh</b>	Gigawattheure
<b>HALCIA</b>	Haute autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées
<b>I3N</b>	Initiative 3N « les nigériens nourrissent les nigériens »
<b>IAEAMR</b>	Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural
<b>IDH</b>	Indice de développement humain
<b>NIGELEC</b>	Société nigérienne d'électricité
<b>OMD</b>	Objectifs du millénaire pour le développement
<b>P_KRESMIN ou PK</b>	Programme de Kandadji- Régénération des écosystèmes et mise valeur de la vallée du Niger
<b>PACIRSA</b>	Programme d'appui à la croissance inclusive et au renforcement de la sécurité alimentaire
<b>PADE-FPT</b>	Projet d'appui au développement de l'enseignement et la formation professionnelle
<b>PAEPA- Phase II</b>	Projet d'adduction en eau potable et assainissement en milieu rural - Tillabéry et Dosso-Phase 2
<b>PAMOGEF</b>	Projet d'appui à la mobilisation de ressources internes et à l'amélioration de la gouvernance économique et financière
<b>PAR</b>	projet à risque
<b>PAREFSA</b>	Programme d'Appui aux réformes financières et à la sécurité alimentaire
<b>PDES</b>	Plan de développement économique et social

<b>PEA</b>	Perspectives économiques en Afrique
<b>PEFA</b>	Responsabilité financière et gestion des dépenses publiques
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PME</b>	Petite et moyenne entreprise
<b>PMERSA-MTZ</b>	Projet de Mobilisation des eaux pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire à Maradi, Zinder et Tahoua
<b>PMI</b>	Petite et moyenne industrie
<b>PMR</b>	Paya membre régional (de la Banque)
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PPCR</b>	Programme pilote pour la résilience climatique
<b>PPP</b>	Partenariat public-privé
<b>PRGFP</b>	Programme de réformes en matière de gestion des finances publiques
<b>PTF</b>	Partenaires techniques et financiers
<b>RTS</b>	Route transsaharienne
<b>SIR</b>	Stratégie d'intégration régionale
<b>TEC</b>	Tarif extérieur commun
<b>UC</b>	Unité de compte, MUC = Million d'UC
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest-africaine

**ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES (Septembre 2018)**

1 UC	1.25 EUR
1 UC	1.40 USD
1 UC	821,91 XOF

## CARTE DU NIGER



## **RESUME ANALYTIQUE**

- 1. Le présent document de stratégie pays (DSP) décrit le nouveau cadre d'intervention du Groupe de la Banque pour le Niger durant la période 2018-2022.** Il fait suite à l'élaboration du rapport d'achèvement du précédent DSP (2013-2017) qui a permis d'en tirer les principaux enseignements et de faire des propositions de piliers stratégiques pour le nouveau DSP (2018-2022). Ce rapport a fait l'objet de présentation à CODE le 10 septembre 2018, qui en a approuvé les propositions de piliers stratégiques tout en formulant des recommandations qui ont été prises en compte dans ce nouveau DSP (2018-2022).
- 2. Engagé depuis 2011 dans un processus de consolidation politique, le Niger a accompli des progrès encourageants dans le renforcement des institutions démocratiques notamment avec la deuxième organisation réussie d'élections présidentielle et législatives en 2016.** En enracinant davantage la culture démocratique avec la mise en place des institutions prévues par la Constitution, cela a permis l'avènement d'un contexte politique favorable à la mise en œuvre des politiques et programmes de développement socio-économique du pays.
- 3. L'activité économique qui avait fortement ralenti à la suite des chocs exogènes (baisse des prix des matières premières et de la pluviométrie, aggravation de l'insécurité, etc.), connaît une reprise qui s'est consolidée en 2017 avec un taux de croissance du PIB réel de 4,9%.** La dette publique du Niger est soutenable comme le montre la deuxième revue concluante en juin 2018 du programme soutenu par la Facilité élargie du crédit par le FMI. Dans le domaine social, malgré les avancées obtenues dans les secteurs tels que l'éducation, la santé et la diminution de l'incidence de la pauvreté qui était passée de 48,2% en 2011 à 42,8% en 2017, les principaux indicateurs de développement humain restent faibles. Cela traduit l'importance des défis de plus en plus complexes auxquels le Niger est confronté pour réduire la pauvreté et assurer son développement socio-économique. Le pays est en effet en proie à une situation de fragilité aigue en raison de la forte imbrication « fragilité-sécurité-démographie-changement climatique-développement ».
- 4. Le Niger a adopté en septembre 2017 son deuxième Plan de développement économique et social pour la période 2017-2021 (PDES, 2017-2021).** Tirant les leçons de l'évaluation du premier PDES 2012-2015, étendu à 2016, et partant d'un diagnostic de la situation politique, sociale et économique, le PDES 2017-2021 s'articule autour de cinq axes stratégiques, à savoir, (i) la renaissance culturelle ; (ii) le développement social et la transition démographique, notamment à travers des indicateurs de la transition démographique ; (iii) l'accélération de la croissance économique ; (iv) l'amélioration de la gouvernance, paix et sécurité, et (v) la gestion durable de l'environnement. Le pays dispose de réels atouts pour atteindre les objectifs du PDES 2017-2021 notamment liés à la stabilité de l'environnement politique et aux potentiels agro-pastoraux et miniers.
- 5. La mise en œuvre du DSP (2013-2017) a contribué à la réalisation des objectifs du premier PDES (2012-2015) avec des résultats stratégiques satisfaisants malgré un contexte marqué par des défis importants.** La revue du portefeuille effectuée en avril 2018 a conclu que sa performance était insatisfaisante. L'ouverture récente du Bureau national de la Banque à Niamey devrait contribuer à améliorer la performance du portefeuille. La faible performance du portefeuille s'explique principalement par la persistance des contraintes institutionnelles et sécuritaires. Les principales leçons tirées de la mise en œuvre du DSP qui sont prises en compte dans la formulation du DSP 2018-2022 concernent, d'une part, la complexité des défis du développement économique et social du Niger qui

requiert une approche intégrée des futures interventions de la Banque, et, d'autre part, les faiblesses de la performance du portefeuille.

6. **L'objectif du DSP 2018-2022 est d'appuyer les efforts du Gouvernement visant à renforcer la résilience et à accélérer la croissance de l'économie nigérienne en vue d'atteindre les objectifs de croissance économique durable et inclusive fixés dans le PDES 2017-2021, à travers deux principaux piliers :** (i) *Promouvoir la compétitivité de l'économie pour libérer son potentiel et favoriser la création d'emplois ; et (ii) Promouvoir le développement d'une agriculture résiliente pour une forte croissance durable et inclusive.* En s'appuyant sur ces deux piliers stratégiques, la Banque compte ainsi contribuer au renforcement de la résilience du Niger face à la fragilité découlant de la forte imbrication « Pauvreté-Fragilité-Sécurité-démographie-changement climatique-développement », en intervenant dans les domaines où elle possède un avantage comparatif, à savoir le secteur agricole, les infrastructures, la gouvernance des secteurs public et privé.

7. **Concernant le Pilier 1, il s'agit d'appuyer les efforts du pays visant à lever les principales contraintes structurelles à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nigérienne en vue de promouvoir sa diversification et sa transformation structurelle.** Ce faisant, la Banque devrait contribuer à l'émergence d'une économie plus résiliente et ayant une forte propension à croître et à créer des emplois décents pour les populations vulnérables (jeunes, femmes). Deux domaines d'interventions sont privilégiés sous ce pilier 1 : (i) le développement des infrastructures physiques dans les domaines de l'énergie et de transports en vue notamment de réduire les coûts de production et l'enclavement physique interne et externe du pays en général et de zones de production agro-pastorales en particulier ; et (ii) la poursuite des réformes des politiques et des cadres institutionnels et réglementaires favorables à l'investissement du secteur privé et la création d'emplois salariés formels.

8. **Quant au Pilier 2, il s'agit de contribuer à remédier à la vulnérabilité et à la faible productivité du secteur agricole qui exposent le Niger à l'insécurité alimentaire et une grande partie de sa population à la pauvreté notamment les groupes les plus vulnérables (jeunes et femmes).** Les interventions de la Banque sous ce pilier s'articulent également autour de deux principaux sous-axes, à savoir la mobilisation et la valorisation des ressources en eau d'une part, et, d'autre part, le développement des chaînes de valeurs agro-pastorales. Ces deux domaines font déjà l'objet d'appuis en cours de la Banque et des autres PTF qui ont permis d'atteindre des résultats encourageants qu'il convient de consolider et d'amplifier.

9. **Les principaux risques qui pourraient affecter la mise en œuvre de la stratégie d'intervention de la Banque au Niger définie dans le présent DSP sont sécuritaires, climatiques, et démographiques.** Les facteurs de fragilité identifiés dans ce DSP sont aussi des risques additionnels qui peuvent affecter la mise en œuvre de la stratégie. Face à ces risques, l'on peut mentionner l'engagement politique des autorités sur ces différents thèmes, la maturité émergente du dialogue national, et les appuis des acteurs régionaux et de la communauté internationale respectivement comme facteurs d'atténuation.

10. **Les Conseils sont priés d'examiner et d'approuver la stratégie pays de la Banque au Niger, pour la période 2018-2022, proposée dans le présent document.**

## I. INTRODUCTION

1.1 **Le présent document de stratégie pays (DSP) présente le nouveau cadre d'intervention du Groupe de la Banque au Niger pour la période 2018-2022.** Il intervient à un moment particulier marqué par des évolutions majeures qui ont des implications importantes pour les orientations de la nouvelle stratégie d'intervention pour les cinq prochaines années. Le DSP intervient en effet dans un contexte favorable caractérisé par la consolidation des institutions démocratiques au Niger, et l'adoption du deuxième Plan de développement économique et social (PDES) pour la période 2017-2021 qui opère des changements stratégiques notables par rapport au précédent en vue d'adresser la fragilité du pays et promouvoir un développement résilient et inclusif. Par ailleurs, l'ouverture du bureau de la Banque à Niamey et l'augmentation relative des ressources par rapport au dernier DSP offrent une opportunité d'intensifier et d'approfondir l'engagement de la Banque au Niger. Ces évolutions appellent une réponse stratégique adéquate de la Banque et différente du « *business as usual* » qui n'est plus une option pour le Niger. Cette exigence sera au centre du soutien de la Banque sur la période 2018-2022.

1.2 **Les orientations stratégiques du nouveau DSP (2018-2022) tiennent également compte des principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du DSP (2013-2017) et des recommandations formulées par le Comité sur les opérations et l'efficacité du développement (CODE), le 10 septembre 2018, lors de l'examen de son rapport d'achèvement.** Les recommandations de CODE avaient notamment porté sur les questions transversales telles que les défis sociaux (pression démographique et migrations), la création d'emplois (en particulier pour les jeunes et les femmes), la formation professionnelle et le renforcement des capacités en matière de passation de marchés. Aussi est-il proposé deux principaux piliers d'interventions suivants: (i) *Promouvoir la compétitivité de l'économie pour libérer son potentiel et favoriser la création d'emplois ;* et (ii) *Promouvoir le développement d'une agriculture résiliente pour une forte croissance durable et inclusive.*

1.3 **Outre l'introduction, le présent document comprend quatre autres sections :** La section 2 analyse les développements récents et les perspectives économiques à moyen terme. La section 3 présente les options stratégiques du pays, la performance du portefeuille et les leçons tirées de la mise en œuvre de la stratégie précédente. La section 4 présente la stratégie du Groupe de la Banque au Niger pour la période 2018-2022, et la section 5 présente les conclusions et recommandations soumises à l'attention du Conseil.

## II. DEVELOPPEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

### 2.1 Contexte politique, sécuritaire et fragilités

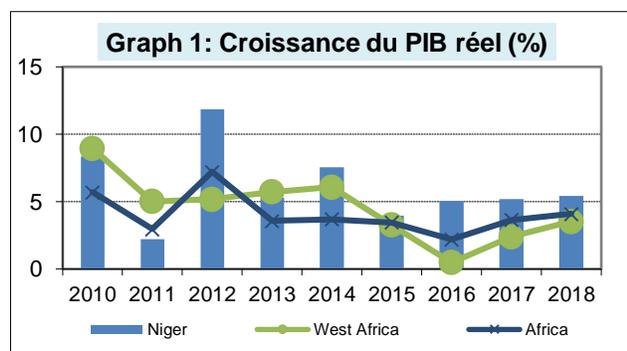
2.1.1 **Le contexte politique nigérien est caractérisé par la consolidation des institutions démocratiques consécutive à l'organisation réussie d'élections présidentielle et législatives en 2016, qui a permis de renforcer la culture démocratique avec notamment la mise en place de toutes les institutions prévues par la Constitution.** Le climat politique reste relativement apaisé mais il y a une nécessité de renforcer le dialogue politique et social pour enraciner davantage la culture démocratique. Plusieurs tensions et revendications sociales ont en effet émaillé la situation socio-politique, notamment autour de la loi de finances 2018 qu'une coalition d'organisations syndicales et de la société civile juge « anti-sociale ». Toutefois, l'évolution récente de la situation

sociopolitique a été marquée par les libérations des leaders de la société civile qui avaient été arrêtés pour avoir organisé des manifestations interdites. Par ailleurs, si des dissensions sur le plan politique notamment des divergences sur la révision du code électoral avaient conduit à la démission de certains ministres du Gouvernement, réduisant ainsi la majorité présidentielle ; cette dernière et les partis politiques de l'opposition ont repris le dialogue sur la préparation des prochaines échéances électorales.

**2.1.2 Le contexte sécuritaire reste tendu en raison des menaces d'attaques terroristes et l'instabilité dans la sous-région du Sahel.** Malgré l'accalmie observée ces derniers temps, la situation sécuritaire demeure volatile avec des récents attentats suicides et attaques. La région de Diffa fait l'objet de fréquentes incursions des groupes terroristes. Par ailleurs, le long de la frontière nord-ouest, les régions de Tillabéry et de Tahoua sont soumises à une augmentation de la violence armée due à la crise malienne. Ce défi sécuritaire a des implications sur le plan économique, social et humanitaire avec des répercussions budgétaires importantes. Le Niger est soutenu dans ses efforts financiers, militaires et sécuritaires par la coopération sous régionale et internationale, notamment à travers la mise en place de la force mixte conjointe (Nigeria, Niger et Tchad) dans le lit du Lac Tchad, de la force mixte d'intervention du G5 Sahel (5000 hommes) qui travaillera avec l'opération Barkhane de l'armée française au sahel<sup>1</sup> et avec la MINUSMA, l'EU Capacity Building Mission in Niger (EUCAP Sahel Niger), et les postes de Commandement Mixtes. Plus récemment, le 13 mai 2018, la réunion des ministres de la Défense des cinq pays membres du G5 Sahel à Ouagadougou, a validé officiellement la mise en place de la Force conjointe du G5 Sahel qui serait « prête pour entrer en action », et un certain nombre de textes-cadres. Parallèlement, l'Etat s'efforce de conforter la gouvernance sécuritaire à travers un important dispositif de mesures liées à la sécurité<sup>2</sup>.

## 2.2 Développements économiques récents

**2.2.1 Croissance et perspectives économiques. Le taux de croissance du PIB réel en 2017 s'est stabilisé à 4,9% grâce notamment à une campagne agricole relativement satisfaisante et à la**



**bonne tenue des secteurs des hydrocarbures et des services.** La production agricole a été tirée par les investissements réalisés, notamment pour améliorer les infrastructures d'irrigation dans le cadre de l'Initiative 3N (« Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »). La croissance économique devrait s'accélérer dans les années à venir, notamment en 2019 et 2020 grâce aux réformes économiques, aux investissements publics et privés, notamment le projet d'oléoduc pour l'exportation du pétrole brut et les travaux

liés à l'organisation du Sommet de l'UA en 2019, ainsi qu'aux effets de la poursuite de la mise en œuvre de l'Initiative 3N dans le secteur agricole. Ces perspectives n'en demeurent pas moins

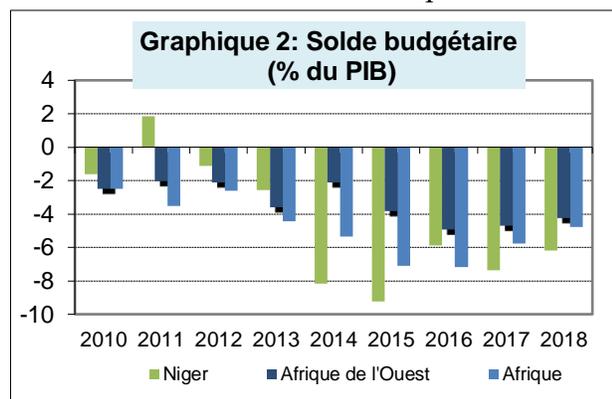
<sup>1</sup> /Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, et Tchad.

<sup>2</sup> Il s'agit de : (i) l'augmentation du budget de la défense et de la sécurité à 18% du budget national ; (ii) l'adoption d'une loi définissant le cadre de répression juridique et institutionnelle du terrorisme et des activités connexes ; et (iii) la création d'un Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (CNESS) qui a pour mission de mener, en relation avec les services et institutions concernés, des analyses et des études prospectives permanentes sur les enjeux stratégiques et sécuritaires de la vie nationale et internationale.

vulnérables à divers risques : chocs climatiques, prix du pétrole brut, possibles retards dans le projet de construction de l'oléoduc, les risques sécuritaires liés notamment à la menace djihadiste dans le Sahel et à la guerre contre Boko Haram. L'incertitude demeure quant à la production d'uranium, toujours affectée par la baisse de la demande de cette matière première.

**2.2.2 La structure du PIB reste relativement stable en 2017 par rapport aux trois dernières années avec une prédominance du secteur primaire (environ 43,4%), suivi du secteur tertiaire (35%) et pour 14,9% du secteur secondaire.** Comme le montre une étude de la Banque mondiale<sup>3</sup>, la transformation structurelle de l'économie nigérienne ces dernières années a été limitée. Cela s'explique notamment par la faiblesse de la productivité globale des facteurs, un environnement des affaires encore peu propice au développement des industries manufacturières (elles représentent moins de 7% du PIB), et la prédominance des activités informelles estimée à 60% du PIB.

**2.2.3 Gestion budgétaire. La poursuite de la politique d'assainissement des finances publiques en 2017 a permis de ramener le déficit budgétaire global à 5,6% du PIB comparé 6,1% en 2016.** Cette amélioration du solde budgétaire qui s'était détérioré ces dernières années en raison de l'accroissement des dépenses de sécurité, résulte de l'amélioration de la mobilisation des



ressources publiques internes et d'une meilleure maîtrise des dépenses publiques. Ainsi, l'accroissement des recettes fiscales de près de 2,14% en 2017 par rapport à 2016 a ainsi permis de porter le ratio recettes fiscales/PIB de 12,9% à 13,6%. Quant aux dépenses publiques dont le ratio par rapport au PIB s'est établi à 26,5% en 2017 en baisse par rapport à 26,6% en 2016, leur exécution a connu une amélioration attribuable aux réformes mises en œuvre dans le cadre du plan des réformes

des finances publiques 2017-2020 et de la mise en œuvre du budget programme basé sur la gestion axée sur les résultats visant une meilleure rationalisation de celles-ci. Les importantes réformes menées ont permis au niveau des recettes d'élargir l'assiette fiscale, de rationaliser les exonérations et de lutter contre la fraude fiscale. Du côté des dépenses, le Gouvernement a notamment engagé une profonde mutation avec l'adoption du budget en mode programme pour l'exercice 2018. Malgré les performances réalisées au cours des dernières années, l'amélioration de la mobilisation des ressources domestiques, qui demeure l'une des plus faibles de l'UEMOA, constitue un problème crucial pour le Niger.

**2.2.4 Inflation.** L'accroissement du niveau général des prix reste, à l'instar des autres pays de la zone UEMOA, inférieur à la norme communautaire qui est de 3%. Le taux d'inflation en 2017 s'est établi à 2,4%, en augmentation par rapport à 2016 où il se situait à environ à 0,1%.

**2.2.5 La dette publique du Niger a été jugée soutenable en juin 2018 par le FMI dans le cadre de sa deuxième revue concluante du programme au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC).** Toutefois, le FMI insiste sur la nécessité pour les autorités d'adopter une gestion plus prudente de la dette pour préserver sa viabilité. Le niveau d'endettement du Niger s'est en effet accru, passant

<sup>3</sup> Niger: Leveraging Export Diversification to Foster Growth, World Bank Group, December 2017.

de 25,6% du PIB en 2013 à 58,6% 2017. En outre, même si la capacité de gestion de la dette au Niger est jugée satisfaisante, le Gouvernement doit renforcer davantage ses politiques de gestion de la dette. A cet égard, les autorités nigériennes sont déterminées à moyen terme à éliminer la fragmentation institutionnelle actuelle de la gestion de la dette et à la centraliser au Ministère des finances comme requis par les directives de l'UEMOA. Par ailleurs, le Gouvernement s'est engagé à recourir plus souvent aux partenariats public-privés (PPP) bien structurés pour la mise en œuvre de projets d'infrastructures publiques afin de contenir l'accumulation de la dette publique. Toutefois, ce choix devra s'accompagner d'un renforcement significatif des capacités nationales dans ce domaine.

**2.2.6 Echanges extérieurs. L'évolution des échanges extérieurs reste caractérisée par la persistance d'un déficit structurel du compte courant, malgré une inflexion à la baisse en 2017 à 14,4% du PIB comparé à 15,5% du PIB en 2016.** Cette évolution favorable de la position des échanges extérieurs qui a permis d'améliorer son solde global résulte surtout de l'arrivée à échéance de certains investissements à forte intensité d'importations et la reprise des activités pétrolières. La persistance du déficit structurel reflète une faible diversification des exportations et le bas niveau de développement agricole et industriel. Les facteurs conjoncturels tels que le recul des principales exportations liées à la baisse des prix de l'uranium et du pétrole ainsi qu'un commerce peu florissant avec le Nigeria, un des principaux partenaires du pays, ont aussi contribué à cette fragilité des comptes extérieurs du Niger.

**2.2.7 Intégration régionale. Grand pays très enclavé, le Niger reste très engagé en matière d'intégration régionale surtout dans le cadre de son appartenance aux grands ensembles économiques régionaux que sont la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire Ouest- Africaine (UEMOA).** Le Niger qui a déjà signé le traité de libre-échange continental, dispose des opportunités réelles d'échanges intra régionaux avec notamment un marché de plus de 300 millions de personnes, dont le Nigeria avec lequel le Niger partage plus de 1600 km de frontière commune. La part de la CEDEAO dans les exportations et les importations du Niger représente 18% et 4% respectivement, ce qui représente une part moyenne d'intégration de 11% et situe le Niger à la septième place en termes d'échanges intra-communautaires dans la CEDEAO. Compte tenu de ce potentiel commercial considérable, le gouvernement du Niger a fait du renforcement de l'intégration régionale en particulier avec le Nigeria une priorité stratégique. Le Niger doit cependant mettre en œuvre des réformes importantes pour faciliter davantage ses échanges avec ce grand voisin et en bénéficier pleinement. **L'analyse plus détaillée des défis et opportunités qu'offre l'intégration régionale pour le Niger est présentée à l'Annexe 14.**

**2.2.8 Secteur privé et environnement des affaires. Alors que le pays a enregistré des progrès en matière d'amélioration du climat des affaires, le secteur privé nigérien reste encore peu développé et composé d'un secteur moderne de taille modeste et d'un secteur informel large.** Les différentes mesures prises ces dernières années ont en effet permis au pays de gagner 26 places au classement du rapport Doing Business de la Banque mondiale en l'espace de 4 ans, passant du 176ème au 150ème rang entre 2013 et 2017, consacrant ainsi le Niger comme étant parmi les plus grands réformateurs en Afrique Subsaharienne en 2017. Les mesures prises ont en particulier porté sur (i) la suppression du capital minimum et le recours aux notaires pour la création d'une Société Anonyme à Responsabilité Limitée; et (ii) la simplification des procédures et la réduction des délais de création ou d'installation d'entreprise, conformément aux Actes de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). *Cependant, l'essor du secteur privé*

*formel reste limité par les coûts élevés des facteurs de production, en particulier l'énergie qui reste la principale contrainte structurelle grevant la compétitivité de l'économie, les difficultés d'accès aux marchés et le faible accès aux financements, ainsi que la faiblesse des capacités humaines.*

**2.2.9 Gouvernance.** Au cours des cinq dernières années, le Niger a mené d'importantes réformes qui ont abouti à des avancées en matière de bonne gouvernance et de gestion des finances publiques. Dans le domaine de la lutte contre la corruption, la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCA) créée en 2011 pour évaluer la réduction de la corruption, a vu ses pouvoirs renforcés en 2016 par une loi adoptée à l'unanimité des députés. Le Niger a mené depuis plus d'une décennie une réforme des finances publiques afin d'en améliorer la performance. Dans ce cadre, le pays a transposé dans la législation nationale, les Directives de l'UEMOA en matière de finances publiques et adopté des textes d'application en 2016. Le Niger a également réalisé des progrès afin de rendre le système des marchés publics conformes aux standards internationaux et aux directives de l'UEMOA. En dépit de ces avancées, le pays continue de faire face à des défis en matière de gouvernance. Ainsi, par rapport à l'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance, le Niger a affiché des signes de « progression ralentie » en matière de gouvernance sur les cinq dernières années. La trajectoire, quoique faiblement évolutive, s'est maintenue aux alentours de 28<sup>ème</sup>-29<sup>ème</sup> rangs. De même, déclaré « pays conforme » à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en 2012, le pays a décidé de se retirer du processus, suite à sa suspension le 26 octobre 2017 par le Conseil d'administration de l'ITIE pour progrès insuffisants, notamment en matière de participation des entreprises au processus ITIE, et de non-respect des libertés d'opinion de la société civile sur le processus<sup>4</sup>. En dépit de la décision de retrait, le Gouvernement a maintenu le dialogue sur le processus ITIE avec l'ensemble des parties prenantes, en particulier le Secrétariat Exécutif de l'Initiative. Ainsi, il est prévu l'organisation en novembre 2018 d'une conférence sur la gestion des ressources minières et pétrolières au Niger qui va acter la reprise des relations entre le pays et l'ITIE International. Malgré le renforcement du cadre de lutte contre la corruption, elle est perçue comme une pratique assez courante affectant tous les secteurs de la vie économique et sociale comme l'atteste le classement du pays à la 112<sup>ème</sup> place sur 180 selon l'indice de perceptions de corruption de *Transparency International (2017)*. Enfin, une autre dimension à renforcer de la gouvernance économique réside dans la nécessaire amélioration de la passation des marchés publics, notamment le renforcement du système pays en la matière. Dans cette perspective, une attention particulière doit être accordée au renforcement des mécanismes de contrôle, ainsi qu'à la réduction significative du taux des marchés par entente directe. L'évaluation du risque fiduciaire sur le système de gestion des finances publiques (GFP) pour le DSP présentée en annexe 18 analyse le cadre et les risques liés à la GFP.

## **2.3 Qualité de vie et thèmes transversaux**

**2.3.1 Pauvreté.** Les performances économiques relativement encourageantes ces dernières années ont permis une réduction de la pauvreté mais le rythme et la qualité de la croissance économique ne sont pas suffisamment forts pour permettre au pays d'atteindre ses objectifs de transformation sociale. Bien que l'incidence de la pauvreté ait diminué de 48,2% en 2011 à 42,2% en 2017, cette baisse a été engloutie par les taux de croissance démographique élevés, ce qui a entraîné une forte augmentation du nombre absolu de pauvres au Niger. Par ailleurs, l'incidence de la pauvreté présente de fortes disparités régionales, sévissant beaucoup plus en milieu rural. Ces

---

<sup>4</sup> Malgré la décision de retrait, le Gouvernement a maintenu le dialogue sur le processus ITIE avec l'ensemble des parties prenantes, en particulier le Secrétariat Exécutif de l'Initiative.

tendances montrent que toute amélioration significative nécessitera une transformation du monde rural. Le Niger occupe la dernière place dans le classement du PNUD selon l'Indice de développement humain du PNUD (IDH). Cette situation défavorable résulte surtout des conditions de vie difficiles des populations nigériennes et des défis encore importants à relever en matière d'accès aux services sociaux de base qui sont exacerbés par la forte pression démographique.

**2.3.2 En matière d'éducation, la mise en œuvre du Plan décennal de développement de l'éducation (PDDE 2003-2013) et du Programme sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF 2014-2024) a contribué aux progrès notables enregistrés, comme en témoigne la hausse du taux de scolarisation du primaire de 68,6% en 2012 à 83% en 2017.** D'autres indicateurs comme le taux d'achèvement du primaire et le taux brut de scolarisation (TBS) du primaire ont également enregistré des progressions significatives. Cependant, d'énormes défis restent encore à relever dans les différents segments de l'éducation. Ces défis sont exacerbés par le fait que la population à dominance jeune et croissante (51% ont moins de 15 ans) impose des efforts soutenus en matière d'éducation et de formation. Par ailleurs, il y a tout le défi multidimensionnel de l'amélioration de la qualité de l'éducation, la mise en œuvre de la scolarité primaire universelle, et l'élargissement de l'éducation de base.

**2.3.3 Sur le plan sanitaire, les capacités du système de santé du Niger sont faibles comme dans tous les pays de la sous-région.** Toutefois, certains autres indicateurs connaissent une évolution favorable. C'est le cas notamment du taux de mortalité infantile ramené de 76 pour mille à 48 pour mille en 2017. La baisse est encore plus prononcée pour les enfants de la tranche d'âge de 0 à moins de 5 ans où le taux de mortalité est passé de 177,6 pour mille en 2009 à 95 pour mille en 2017.

**2.3.4 Emploi et chômage. Le problème social du chômage continue d'affecter une part relativement importante de la population active.** Le taux de chômage est passé de 13% en 2011 à 17% en 2017. Le chômage est plus marqué chez les jeunes. Selon les données disponibles, ce phénomène touche 23,7% de la tranche d'âge 15-29 ans (ECVMA 2017). Quant au sous-emploi, il affecte 68,4% de la population active (ECVMA 2017). Il sévit principalement en milieu rural où il affecte 70,4% de la population active. Par ailleurs, le taux de croissance démographique, qui est l'un des plus élevés au monde (3,9 % par an), et la jeunesse de la population amplifient ce problème économique et social majeur et mettent en lumière la priorité à accorder à la création d'emplois.

**2.3.5 Genre. Bien que l'on note des avancées en termes d'engagements politiques visant à promouvoir l'égalité de genre, beaucoup reste à faire pour réduire les disparités entre les hommes et les femmes.** En termes d'indice d'inégalité du genre le pays se place au 149ème rang sur 152 pays. Les dispositions juridiques et réglementaires favorables aux femmes sont appliquées de façon insuffisante. Des inégalités persistent entre les hommes et les femmes notamment en matière d'accès à l'éducation et à la santé reproductive, aux ressources et aux instances de décisions. L'incidence et la gravité de la pauvreté sont plus fortes pour les femmes que pour les hommes. Comme le montre le profil Genre réalisé par la Banque, la faible performance du pays en matière d'égalité de genre découle surtout des facteurs socioéconomiques défavorables en raison des pesanteurs sociales et culturelles (**voir Encadré 1 et Annexe 11**).

**2.3.6 Démographie. Le Niger connaît une croissance démographique très forte, dont le taux est estimé à 3,9% par an, l'un des plus élevés au monde.** Malgré une volonté politique de mieux maîtriser l'évolution démographique du pays, c'est principalement la faible efficacité des politiques démographiques mises en œuvre qui explique la forte croissance démographique que connaît le Niger. Cette faiblesse s'est notamment traduite par un taux de fécondité encore élevé en dépit d'une

tendance baissière (6 enfants par femmes en 2017), une transition démographique, et donc le bénéfice du dividende démographique, retardé. Cette croissance démographique pèse sur l'efficacité des efforts visant à améliorer durablement le niveau et la qualité de vie au Niger. Selon une Note d'analyse de la Banque, la fenêtre du dividende démographique ne s'ouvrirait au Niger qu'à partir de 2030 (voir Annexe 12). *Cette Note indique aussi que le développement de l'activité économique des femmes, l'éducation des filles et l'accès aux services de santé reproductive sont les principaux leviers pour la réduction de la fécondité et donc l'accélération de la transition démographique.*

**Encadré 1** : Genre et transition démographique : enjeux défis et opportunités

Le taux croissance démographique du Niger est intrinsèquement lié au taux de fécondité élevé (de 6 enfants par femme en 2017). Cette situation s'explique par les rapports de pouvoir entre les personnes au détriment des femmes, l'incapacité des femmes à prendre les décisions mettant en jeu leur santé physique et psychologique et leur accès limité aux services. Ces rapports les empêchent d'exprimer leurs choix et de réaliser leurs potentialités. Ces rapports inégalitaires de pouvoir sont :

- consolidés par un environnement coutumier et religieux qui favorise la pratique des mariages précoces : environ 76,3% de filles sont mariées avant 18 ans contre seulement 2% des hommes de cet âge. De plus, 40,4% des adolescentes de 15-19 ans ont déjà contracté une grossesse et contribuent à 14% au niveau de la fécondité générale. Par ailleurs, le taux de contraception est seulement de 11,1% et les besoins non satisfaits en planification familiale sont de 16% ;
- renforcés par l'absence de capacités de décision des femmes en matière de contraception et de planification familiale. Ainsi, le taux de contraception des femmes rurales en union âgées de 15-49 ans est seulement de 9% et les besoins non satisfaits en planification familiale pour les femmes en union est de 15% ;
- déterminés par le pouvoir de décision en matière économique très majoritairement détenu par les hommes, dès lors qu'il dépasse les activités purement domestiques comme l'alimentation. Ce sont encore très majoritairement les hommes qui décident des dépenses impliquant l'accès aux services de santé (accord de/sur l'accompagnant, transports) et les coûts des soins (consultations, médicaments, hospitalisation). Enfin, ce sont massivement les hommes qui occupent les postes institutionnels et de décision les plus importants dans les systèmes de santé.

L'une des conséquences des mariages précoces est le fort taux de déperdition scolaire des filles : Seulement une fille sur 4 inscrites à l'école primaire atteint la classe de CM2. Le taux d'achèvement des filles baisse drastiquement au secondaire et seules 2% de filles sont inscrites au cycle supérieur. Les travaux analytiques suggèrent que les adolescentes ont dans beaucoup de pays un taux de morbidité et de mortalité maternelle plus élevé que les femmes de 20-24 ans : au Niger, 34,4% des décès des adolescentes de 15 à 19 ans sont des mortalités dues à la maternité. Conscient de ces contraintes, le Gouvernement a fait de l'avènement de la transition et du dividende démographique, une partie importante de l'axe stratégique 2 du PDES (2017-2021). Les objectifs du programme PDES sont notamment la réduction de l'indice synthétique de fécondité à 5,63 en 2021 et celle du taux de croissance démographique à 3,06 en 2021. Les principaux leviers d'actions identifiés par le gouvernement sont, entre autres, la scolarisation et la rétention de la jeune fille à l'école, la réduction de la pratique des mariages précoces, l'accès aux techniques modernes de contraception et la Stratégie de communication sociale pour un changement de comportement (CSCC). Ces actions devront être menées simultanément. Il est attendu de la mise en œuvre de ce programme que les conditions soient créées pour amorcer la transition démographique, afin de capturer le dividende démographique.

**2.3.7 Migrations. Depuis plusieurs décennies, le Niger connaît des mouvements migratoires internes et internationaux importants. Toutefois, le Niger est surtout un pays d'émigration et de transit pour de nombreux migrants d'Afrique subsaharienne dont une partie vise des pays européens.** Le pays est devenu également au cours de la dernière décennie, une terre d'accueil de réfugiés. Il y aurait environ 583 000 nigériens partis en émigration. L'Afrique de l'Ouest reste la principale destination des migrants nigériens. La mise en œuvre par les autorités des mesures plus rigoureuses de contrôle des flux migratoires irréguliers sortant du Niger a récemment contribué à faire baisser l'intensité des migrations. Ces mesures ont notamment visé le démantèlement de certains réseaux de trafic de migrants. Qu'elles soient régulières ou non, internes ou internationales, les migrations génèrent des dividendes divers pour l'économie nigérienne, mais elles génèrent aussi des coûts économiques importants pour le pays. *Selon une Note d'analyse de la Banque, améliorer*

*la performance de l'économie nigérienne en matière de création d'emplois, notamment pour les jeunes et relever efficacement les défis environnementaux constituerait une des stratégies les plus prometteuses pour endiguer le phénomène migratoire (voir Annexe 13).*

**2.3.8 Environnement et changements climatiques.** A l'orée du désert avec 80% de son territoire constitué du Sahara et du Sahel, le Niger subit de façon récurrente les effets du changement climatique. Avec une progression du désert estimée à 200 000 hectares par an, le Niger est en prise avec une situation environnementale précaire du fait de l'ampleur de la dégradation des terres, de la faible préservation de la biodiversité, et des difficultés pour une gestion durable des ressources en terres et en eau<sup>5</sup>. La lutte contre les effets du changement climatique qui constitue une question de survie pour le Niger a amené son Gouvernement à adopter une série de plans-cadres de lutte dont le Plan national de l'environnement pour un développement durable (PNEDD) et le Programme de gestion durable des ressources naturelles (PGDRN). Plus récemment, en 2017, le Gouvernement nigérien a adopté une Politique nationale de l'environnement et du développement durable qui met à jour notamment les précédents cadres de gestion durable des terres, de gestion durable de la biodiversité, etc. Ces différentes initiatives ont permis la réhabilitation des écosystèmes dégradés à travers des activités de récupération des terres, des fixations des dunes ainsi que leur protection. Au plan régional et international, le Niger assure un leadership sur les questions climatiques et préside notamment la Commission du climat pour la région du Sahel, l'une des trois commissions créées par le « Sommet Africain de l'Action en faveur d'une co-émergence continentale » (COP22). A ce titre, il est chargé de la coordination, du suivi et de la mobilisation des ressources pour les initiatives prioritaires pour la lutte contre les changements climatiques, notamment le plan d'investissement climat (**Voir Annexe 15 sur le Profil climatique**)

### **III. OPTIONS STRATÉGIQUES**

#### **3.1 Cadre stratégique du pays**

**3.1.1 L'évaluation de la mise en œuvre du PDES indique que le Niger a accompli des progrès encourageants durant la période 2012-2016 en matière de développement socio-économique. Toutefois, le Gouvernement nigérien est conscient qu'il doit faire mieux pour relever les défis du pays et réaliser un développement durable et inclusif.** Pour réaliser cette ambition, il s'est engagé dans un programme d'accélération de la transformation du pays à travers l'adoption, en septembre 2017 de son deuxième PDES pour la période 2017-2021. Ce plan s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de développement durable et de croissance inclusive (SDDCI, 2035) adoptée en mai 2017 et définissant la Vision 2035 du pays. Cette Vision a pour ambition de faire du Niger « *un pays uni, démocratique et moderne, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré dans une Afrique unie et solidaire* ».

**3.1.2 Tirant les leçons de l'évaluation du premier PDES (2012-2015), le nouveau PDES (2017-2021) renouvelle l'engagement des autorités à relever les principaux défis susmentionnés et leur ferme volonté de transformation à tous les niveaux.** A cet effet, il introduit

---

<sup>5</sup> / L'agriculture qui constitue le moteur de la croissance est affectée par de fortes variabilités climatiques dont l'une des conséquences est la diminution des ressources en eau. Le fort taux de croissance démographique, le phénomène récent de flux migratoires (le Niger est à la fois une source et un pays de transit pour la migration vers l'Europe), la récurrence de la sécheresse, ainsi que des inondations épisodiques, accroissent la vulnérabilité aux crises alimentaires et humanitaires cycliques. En outre, le fleuve Niger et le Lac Tchad qui devraient aider à atténuer les effets du changement climatique, sont également menacés d'ensablement et de disparition.

des changements majeurs dans les orientations et les priorités stratégiques du Gouvernement nigérien. Ainsi, le PDES (2017-2021) s'articule autour des cinq axes stratégiques suivants : (i) la renaissance culturelle ; (ii) le développement social et la transition démographique, notamment à travers des indicateurs de la transition démographique ; (iii) l'accélération de la croissance économique ; (iv) l'amélioration de la gouvernance, paix et sécurité ; et (v) la gestion durable de l'environnement. Il s'agit, à travers ces cinq piliers, d'apporter des réponses appropriées à la persistance de facteurs structurels de fragilité exacerbée par des défis sécuritaires, démographiques et climatiques. Les résultats spécifiques attendus du PDES 2017-2021 sont : la réduction de l'incidence de la pauvreté de 45,1,8% en 2016 à 31,3% en 2021; la réalisation d'un taux de croissance moyen du PIB réel de 7,3% ; et une transformation structurelle de l'économie avec une contribution plus importante du secteur secondaire, ainsi que la valorisation accrue des productions agricoles du monde rural et une redynamisation du secteur privé.

## **3.2 Défis et faiblesses du pays**

**3.2.1 Partant de la revue contextuelle effectuée dans les sections précédentes et du diagnostic du PDES (2017-2021), ainsi que des principaux travaux analytiques réalisés par la Banque, les principaux défis majeurs ci-après peuvent être retenus dans la perspective du DSP (2018-2022).**

**3.2.2 Garantir la sécurité des personnes et des biens :** Dans un contexte sécuritaire marqué par la persistance des attaques terroristes, la préservation de la sécurité des personnes et des biens, qui est un préalable au développement de toute activité économique, est un défi important que le Niger se doit de relever. Ce défi sécuritaire se traduit inéluctablement par un besoin important de mobilisation des ressources tant intérieures qu'extérieures et une meilleure prise en compte du *nexus* sécurité-développement.

**3.2.3 Renforcer la bonne gouvernance et promouvoir le changement de comportements et de mentalités.** La problématique de renforcement de la gouvernance touche divers domaines tels que la modernisation de l'Etat, l'amélioration de l'administration de la justice, la bonne gouvernance des secteurs des ressources naturelles, et l'environnement des affaires. Le renforcement de la gestion des finances publiques, notamment la mobilisation des ressources internes dans un contexte marqué par une forte pression en matière de dépenses sécuritaires constitue un enjeu majeur. Comme admis dans le Pilier 1 « Renaissance culturelle » du PDES 2017-2021 le changement des comportements et des mentalités est nécessaire à la modernisation sociale, politique et économique, elle-même indispensable pour le renforcement de la compétitivité dont l'économie nigérienne a besoin.

**3.2.4 Renforcer la résilience et accélérer la croissance économique. Cela est indispensable à la création d'emplois, et la réduction de la pauvreté dans le pays.** Les principaux éléments liés à ce défi demeurent le besoin de renforcer la compétitivité de l'économie, réduire la forte vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques, notamment dans un contexte marqué par un territoire aux trois quarts désertique, accélérer la diversification de l'économie, promouvoir le développement des chaînes de valeurs, développer l'entrepreneuriat, remédier à la déficience des infrastructures économiques, et améliorer l'accès des agents économiques aux financements.

**3.2.5 Réduire la prédominance de la pauvreté en milieu rural. Neuf pauvres sur dix vivent en milieu rural.** Cette prédominance de la pauvreté en milieu rural est essentiellement imputable aux inégalités accentuées dans le monde rural, aux inégalités liées au genre, à l'analphabétisme, et l'insuffisance d'infrastructures sociales et sanitaires. Ces inégalités engendrent la faiblesse de la

productivité en milieu rural qui, à son tour, alimente le cercle vicieux de la pauvreté. Elles enferment ainsi le monde rural dans une agriculture de subsistance et à faible productivité.

**3.2.6 Améliorer l'accès aux services sociaux, relever le capital humain et assurer la transition démographique.** L'amélioration de la prestation des services sociaux notamment le renforcement du capital humain est indispensable à l'atteinte des objectifs du PDES (2017-2021). A cet égard, une attention accrue à la santé reproductive et à l'éducation des filles devrait en fin de compte contribuer à débrider les gains économiques et sociaux pour les femmes et à la réalisation de la nécessaire transition démographique.

**3.2.7 Développer les infrastructures économiques : Cela est notamment nécessaire pour promouvoir la compétitivité dont l'économie a urgemment besoin, et réduire l'enclavement interne et externe du pays dont le vaste territoire de 1,267 00 km<sup>2</sup> est sans façade maritime.** Le déficit infrastructurel à combler reste important malgré les efforts déployés ces dernières années par les autorités nigériennes avec l'appui de ses principaux partenaires. Ainsi, en dépit de l'accroissement des dépenses publiques d'investissement rapportées au PIB de 7% en 2007 à plus de 15% en 2016, le Niger était classé parmi les derniers pays en termes d'indice infrastructurel reflétant par exemple un taux d'accès national à l'électricité de 10% (dont 1% pour le monde rural).

### **3.3 Forces et opportunités**

**3.3.1 Le Niger dispose d'atouts importants pour atteindre les objectifs de développement définis dans le PDES (2017-2021), notamment celui d'un développement durable, équitable et équilibré.**

- (i) **Potentiel agro-pastoral.** Celui-ci repose en particulier sur : (a) un potentiel irrigable connu d'environ 10 942 560 hectares; (c) des filières porteuses (oignon, souchet, sésame, poivron, etc.); (d) un cheptel important de 42 790 000 têtes en 2015 indemne de la peste bovine; (e) des ressources halieutiques couvrant une superficie d'environ 410 000 ha ; (f) un savoir-faire traditionnel des éleveurs qui a permis de valoriser des espaces marginaux ; et (g) la proximité des marchés de la sous-région.
- (ii) **Potentiel minier important** (uranium, charbon, or minéral de fer, phosphates, etc.) qui a en particulier permis au Niger d'occuper le troisième rang mondial parmi les exportateurs d'uranium. Le Niger dispose également des ressources en hydrocarbures (pétrole et gaz) qui ont permis au pays d'entrer officiellement en novembre 2011 dans le cercle des Etats africains producteurs de pétrole. Le Niger doit cependant renforcer ses capacités de gestion de ces ressources pour en tirer pleinement profit.
- (iii) **Potentiel en sources d'énergie renouvelable important**, à même d'assurer la transition vers les énergies vertes comme le solaire et l'éolien, et l'hydroélectrique.

**3.3.2 La situation géographique du Niger lui offre de réelles opportunités de tirer profit de l'intégration régionale.** Le Niger est en effet frontalier avec 7 pays africains dont le Nigéria et appartient à deux grands ensembles économiques régionaux mentionnés dans les sections précédentes.

### **3.4 Coordination et harmonisation de l'aide au Niger**

**3.4 1 La coordination de l'aide publique au développement est assurée à travers les organes consultatifs et de concertation du PDES.** A cet égard, le Comité Etat-Partenaires Techniques et

Financiers sert de cadre de dialogue entre le Gouvernement et les partenaires sur le processus de suivi de la mise en œuvre du PDES. Le Secrétariat de ce comité qui réunit l'ensemble des PTF présents au Niger est assuré conjointement par le PNUD et la Banque mondiale. Un cadre de coordination des appuis budgétaires est également en cours de finalisation et permettra de renforcer la coordination dans la préparation des futures opérations, le suivi des réformes, à travers l'adoption de matrice de mesures communes et l'organisation de missions conjointes. Cependant, l'amélioration significative de la coordination de l'aide nécessitera le renforcement de la coordination interministérielle et des capacités fortes de l'administration qui doivent encore se construire. Les autorités s'attèlent à relever ces défis notamment dans le cadre du nouveau dispositif de suivi et de mise en œuvre du PDES (2017-2021). A cet effet, la mise en place des pôles de coordination sectorielle pour le suivi et la mise en œuvre du PDES constitue une avancée par rapport au précédent dispositif. **La Banque a l'opportunité de mettre à profit l'ouverture récente de son Bureau, saluée par les PTF, à Niamey pour renforcer son rôle dans la coordination et sa relation avec les partenaires actifs au Niger (Voir Encadré 2 et Annexe 20).**

### 3.5 Revue de la performance du portefeuille

3.5.1 Le rapport d'achèvement DSP combiné avec la revue de performance du portefeuille de 2017/18, présenté en septembre 2018 à CODE, donne plus de détails sur les aspects liés au portefeuille et les leçons apprises.

3.5.2 La répartition sectorielle du portefeuille est en cohérence avec les 5 grandes priorités institutionnelles (Top-5) de la Banque comme suit : (i) développement des infrastructures (transports et énergie : 193,29 MUA) qui se rapportent aux Top 5 « *Eclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie* » et « *Intégrer l'Afrique* » ; (ii) développement de l'agriculture (86,48 MUA) en liaison avec le Top 5 « *Nourrir l'Afrique* » ; (iii) l'amélioration de la gouvernance, l'accès à l'eau et le développement social (68,11MUA) alignés sur le Top-5 « *améliorer la qualité de vie de populations en Afrique* » ; et (iv) la finance et les nouvelles technologies (45,55 MUA) qui se rapportent au Top 5 « *Industrialiser l'Afrique* ».

Figure 2 : Répartition sectorielle des opérations en cours au Niger

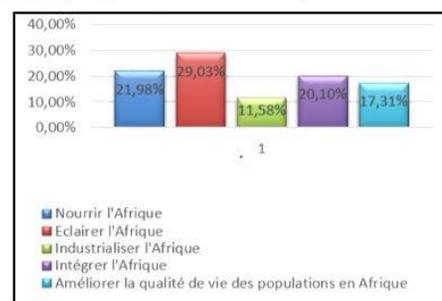
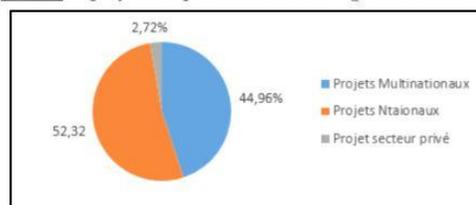


Figure 1 : Aperçu sur le portefeuille actif au Niger au 31 Mars 2018



3.5.3 Au 1<sup>er</sup> septembre 2018, le portefeuille actif comprend 15 opérations actives pour un volume total net d'engagements de 393,43 millions d'UC), avec neuf (9) projets nationaux et une étude (177,35 MUC), quatre (04) projets multinationaux (206,35MUC) et un projet dans le secteur privé.

3.5.4 La revue de la performance du portefeuille effectuée en avril 2018 indique que la performance du portefeuille est globalement insatisfaisante mais est appelée à s'améliorer avec l'ouverture récente du Bureau national de la Banque à Niamey. Les principales faiblesses qui affectent la performance du portefeuille sont : (i) les lenteurs au démarrage effectif des projets d'environ deux (2) ans à cause des délais dans la satisfaction des conditions de mise en vigueur et de premier décaissement et la mise en place des équipes de projets ; (ii) la libération partielle et tardive des fonds de contrepartie ; (iii) la faible appropriation et participation de la partie nationale dans la préparation, la gestion et le suivi des projets ; et (iv) les retards dans le traitement par la Banque des dossiers soumis par le pays. Comme souligné ci-avant, l'insécurité a aussi affecté

l'exécution des projets. Le Plan d'Amélioration de la Performance du Portefeuille convenu avec l'ensemble des parties prenantes à l'issue de la revue met l'accent sur la mise en œuvre des mesures fortes visant à corriger ces faiblesses (Annexe 6). L'opérationnalisation du bureau permettra d'en effectuer un suivi périodique avec le Ministère du Plan dans le cadre du dialogue permanent sur le portefeuille.

### **3.6 Principales conclusions du rapport d'achèvement (RA) du DSP 2013-2017**

**3.6.1 La mise en œuvre du DSP 2013-2017 s'est effectuée dans un contexte marqué par d'importants défis. Si les résultats stratégiques sont relativement satisfaisants, le portefeuille est quant à lui confronté à des faiblesses génériques, dont certaines sont liées aux faibles capacités institutionnelles et à la situation sécuritaire du pays.** Le portefeuille a néanmoins affiché quelques évolutions positives, sans pour autant inverser la tendance globale insatisfaisante de la plupart des indicateurs de performance. Les leçons à tirer s'inscrivent fondamentalement dans les deux problématiques que sont : (i) la complexité des défis du développement économique et social du Niger qui requiert une approche intégrée des futures interventions de la Banque ; et (ii) la gestion et le suivi du portefeuille qui nécessitent des améliorations significatives. **Les principales leçons et recommandations découlant de l'exercice du rapport combiné d'achèvement du DSP 2013-2017 et de revue de la performance du portefeuille, qui confirment celles tirées de la revue à mi-parcours, sont résumées à l'Annexe 19.**

## **IV STRATEGIE DE LA BANQUE POUR LE NIGER POUR LA PERIODE 2018-2022**

### **4.1 Justification et orientations stratégiques de l'appui de la Banque**

**4.1.1 L'évaluation de la mise en œuvre du PDES indique que le Niger a accompli des progrès encourageants durant la période 2012-2017 en matière de développement socio-économique. Ces résultats obtenus avec la contribution des PTF en général et de la Banque en particulier à travers son DSP (2013-2017), nécessitent d'être consolidés et amplifiés pour permettre au pays d'atteindre ses objectifs de transformation économique et sociale. La complexité des défis et les particularités du pays impliquent des stratégies et des modalités d'interventions spécifiques pour mieux répondre à ses besoins.** Ainsi, guidée par les leçons tirées de l'exécution du DSP précédent ainsi que par les nouvelles priorités du PDES, le DSP (2018-2022) s'attachera à en consolider les acquis tout en apportant une réponse stratégique qui tienne davantage compte de la forte imbrication « *fragilité-démographie-changement climatique-développement* » au cœur du nouveau PDES. Cette exigence sera prise en compte à travers une approche articulée autour de : (i) une approche intégrée visant à réduire les facteurs de fragilité du pays ; (ii) un ciblage des ressources et des investissements sur les zones les plus vulnérables ; et (iii) des mesures visant l'autonomisation des femmes, et plus spécifiquement les femmes en milieu rural, essentielles pour accélérer la transition démographique et réduire significativement la pauvreté. Ces choix stratégiques répondent à une demande du Gouvernement adressée notamment aux PTF membres de l'Alliance du Sahel (**Voir Annexe 16**).

**4.1.2 Les choix stratégiques du présent DSP sont aussi guidés par les priorités opérationnelles de la Banque et leur alignement sur ses initiatives phares.** Ils sont en particulier en cohérence avec les orientations de la Stratégie décennale 2013-2022, et parfaitement alignés sur les cinq priorités (Top 5) de la Banque et la Stratégie de lutte contre la fragilité et de renforcement de la résilience en Afrique qui fournissent le cadre stratégique global. Ils contribueront en particulier

à la réalisation des objectifs des initiatives phares telles que « Desert to Power », les programmes phares pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture en Afrique, et le développement des chaînes de valeur agricoles. Les choix stratégiques du DSP tiennent également compte des priorités déclinées dans les stratégies de la Banque pour la Gouvernance, le développement du secteur privé et le Genre, et ses politiques en matière d'adaptation aux changements climatiques. Les interventions de la Banque sont enfin en cohérence avec les actions prévues dans la plateforme de l'Alliance Sahel (voir Annexe 16). La stratégie proposée dans le DSP prend aussi en considération les conclusions des travaux analytiques réalisées par la Banque notamment sur les migrations au Niger, la dynamique démographique, l'intégration régionale du Niger en Afrique de l'ouest, le profil Genre, et l'évaluation de la capacité de résilience du Niger à la fragilité et aux conflits. Les produits du savoir élaborés par les autres PTF, notamment, les études de la Banque mondiale sur la diversification économique et sur l'évaluation des risques dans le secteur agricole ont aussi renseigné ce DSP.

**4.1.3 Les consultations entreprises par la Banque avec les autorités nigériennes (dont la visite du Président de la Banque à Niamey en novembre 2017) et avec les diverses parties prenantes ont aussi grandement contribué à la définition des grands axes d'interventions de la Banque dans le cadre du DSP 2018-2022.** Les autorités nigériennes ont, dans le contexte de l'ouverture du Bureau de la Banque à Niamey, renouvelé leur vif intérêt au renforcement de la coopération de la Banque surtout pour appuyer leurs efforts visant à réaliser les objectifs du PDES 2017-2021. Lors de ces consultations, il est apparu clairement la nécessité de continuer à privilégier les principaux domaines d'intervention traditionnels de la Banque au Niger, à savoir le secteur agricole, le développement des infrastructures (énergie et transports) et les réformes pour consolider la gestion des finances publiques et améliorer l'environnement du secteur privé.

**4.1.4 La stratégie de la Banque pour la période 2018-2022 est également guidée par les recommandations de CODE.** Lors de l'examen du rapport d'achèvement du DSP 2013-2017 et des propositions de nouveaux piliers, les membres de CODE ont formulé des orientations et des recommandations importantes pour la nouvelle stratégie. Celles-ci, qui confirment et renforcent les conclusions issues des consultations avec les parties prenantes, portent sur la nécessité d'intégrer dans les deux piliers du DSP les thématiques suivantes : (i) la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes, afin de pouvoir réaliser des progrès en matière de croissance inclusive, d'offrir des alternatives à l'émigration et d'apporter des solutions au problème de chômage élevé ; (ii) la pression démographique ; (iii) les migrations ; et (iv) le renforcement des capacités en matière de passation de marchés.

## **4.2 Objectifs et piliers stratégiques du DSP**

**4.2.1 L'objectif général du DSP est d'appuyer les efforts du Gouvernement visant à renforcer la résilience du Niger aux facteurs de fragilité et accélérer la croissance de l'économie nigérienne, en vue d'atteindre les objectifs de croissance économique durable et inclusive fixés dans le PDES 2017-2021.** Pour atteindre cet objectif primordial, les interventions de la Banque viseront à produire un impact positif sur l'enchaînement « *pauvreté-fragilité-sécurité-démographie-changement climatique-développement* ». La prise en compte des analyses précédentes indique que les domaines suivants, où la Banque dispose d'un avantage comparatif, le secteur agricole, les infrastructures, la gouvernance des secteurs public et privé, offriraient les meilleures perspectives d'atteindre les objectifs visés par la Banque. Ainsi, les principaux piliers stratégiques complémentaires proposés pour le DSP (2018-2022) sont : (i) *Promouvoir la compétitivité de l'économie pour libérer son potentiel et favoriser la création d'emplois ; et (ii) Promouvoir le développement d'une agriculture résiliente pour une forte croissance durable et*

*inclusive*. Ces piliers reflètent des facteurs de continuité avec le précédent DSP tout en accordant une attention accrue au renforcement de la résilience au Niger. Les autorités ont adhéré à ces deux piliers et leurs contenus stratégiques. Ces deux axes stratégiques ont été également examinés et validés par CODE en septembre 2018.

**4.2.2 L'objectif du Pilier 1 est d'appuyer les efforts du pays visant à lever les principales contraintes structurelles à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nigérienne en vue de promouvoir sa diversification et sa transformation structurelle.** Cet objectif, qui cadre parfaitement avec les grandes priorités « Eclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie » et « Intégrer l'Afrique », est une réponse à la haute priorité accordée par le Gouvernement nigérien à l'accès à l'électricité à travers la mise en valeur du potentiel immense du pays en énergies renouvelables, notamment solaires et son engagement en faveur de l'intégration régionale en vue d'accélérer la transformation de l'économie. Ce faisant, la Banque devrait contribuer à l'émergence d'une économie plus résiliente et ayant une forte propension à croître et à créer des emplois décents, y compris pour les populations vulnérables (jeunes, femmes).

**4.2.3 Compte tenu de l'importance d'une bonne gouvernance économique et financière pour la réussite du PDES et du DSP et forte de l'expérience acquise au cours des stratégies précédentes, la Banque continuera à apporter son soutien aux réformes économiques et financières à travers son programme d'appuis budgétaires et institutionnels.** Cette assistance proposée est adaptée aux besoins du pays en raison de la prévisibilité de l'aide qu'elle apporte au pays et l'incidence positive qu'elle aura sur les capacités du pays à mobiliser ses propres ressources en vue de financer son développement. Cette assistance complètera et servira de fondements aux deux piliers proposés en contribuant à l'amélioration de la gouvernance sectorielle dans les secteurs d'interventions de la Banque. En effet, les objectifs relatifs au développement des infrastructures et de l'agriculture ne pourront être pleinement atteints que s'ils s'accompagnent d'une amélioration de la gouvernance dans les secteurs concernés.

**4.2.4 Quant au Pilier 2, l'objectif global visé est, dans la perspective du renforcement de la résilience à la fragilité et de la croissance, de soutenir le développement des activités économiques et de l'emploi dans le secteur agro-pastoral, notamment au profit des femmes et des jeunes.** Cet objectif, en parfaite cohérence avec la priorité « Nourrir l'Afrique » répond à la volonté du gouvernement de faire de l'agriculture le principal moteur de la croissance économique durable et de la création d'emplois et de la transformation du monde rural. En plus de contribuer à la sécurité alimentaire du Niger, l'atteinte des objectifs de ce pilier contribuera aussi à la réduction de la fécondité et donc à accélérer la transition démographique, ainsi qu'à un ralentissement du phénomène migratoire. En effet, comme indiqué plus haut, la vulnérabilité et la faible productivité du secteur agricole exposent le Niger à l'insécurité alimentaire et une part importante de sa population rurale à la pauvreté notamment les groupes les plus vulnérables (jeunes et femmes). Les interventions de la Banque sous ce pilier s'articuleront également autour de deux principaux axes, à savoir la mobilisation et la valorisation des ressources en eau d'une part, et, d'autre part, le développement des chaînes de valeurs agro-pastorales. Ces deux domaines font déjà l'objet d'appuis en cours de la Banque qui ont permis d'atteindre des résultats encourageants qu'il convient de consolider et amplifier.

**4.2.5 A travers ces deux piliers et leurs interactions, il s'agit plus précisément d'accompagner les efforts du Niger visant à créer les conditions d'une croissance plus forte et résiliente aux chocs tout en accordant une attention particulière au développement l'activité économique, notamment pour les femmes et les jeunes, dans le but d'accélérer la réduction de la pauvreté.**

**Cela devrait par ailleurs contribuer à l'avènement rapide de la transition démographique et aussi à une meilleure maîtrise du phénomène migratoire.** Les deux principaux piliers stratégiques ainsi déclinés sont complémentaires et en synergie pour renforcer la résilience du pays face à ses nombreux défis, et accélérer sa croissance économique indispensable à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. Ces piliers relèvent par ailleurs des principaux domaines d'interventions où la Banque possède un avantage comparatif au Niger, à savoir : le secteur agricole, les infrastructures et les réformes économiques et financières. La Banque accompagne le Niger depuis plus de deux décennies dans ces domaines prioritaires pour le Gouvernement.

**4.2.6 Bien que centrée sur l'axe 3 du PDES (2017-2021) « Accélération de la croissance économique », l'intervention de la Banque lui offre aussi la possibilité de prendre en compte les problématiques spécifiques auxquelles le Niger fait face en termes de fragilité, à savoir le changement climatique, la démographie, le genre, et la gestion de la crise migratoire.** D'une façon générale, conformément à son approche intégrée, ces thématiques spécifiques seront systématiquement prises en compte dans la formulation et la mise en œuvre des opérations d'interventions de la Banque dans le cadre du présent DSP 2018-2022. Par ailleurs, la Banque a initié des partenariats avec ONU Femmes, le FNUAP et la FAO pour la mise à l'échelle de programmes phare conduits par ses institutions d'une part, et une meilleure prise en compte du genre dans la mise en œuvre de ses opérations d'autre part.

**4.2.7 Compte tenu des faibles capacités institutionnelles du pays, la Banque adoptera une approche pragmatique qui consistera à accompagner ses futures opérations d'une assistance technique ciblée** afin de renforcer les capacités nationales dans les principaux domaines d'intervention de la Banque. **A cet égard, la Banque s'appuiera sur les ressources de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) afin de s'attaquer efficacement aux facteurs de fragilité en identifiant des points d'entrée pour bâtir la résilience.** La flexibilité opérationnelle de la FAT permettra de fournir efficacement au pays un appui général et intégré sur divers types de projets et programmes applicables, y compris dans les opérations régionales et la participation gouvernementale aux opérations du secteur privé. Elle permettra également un appui aux interventions de renforcement de capacités et d'assistance technique, tout en priorisant les activités susceptibles d'avoir un plus grand impact en raison de leur positionnement stratégique ou de la possibilité d'amplification et de mobilisation d'autres ressources.

**4.2.8 Conformément à l'engagement pris dans la Stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique, la Banque apportera un appui en matière de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs intervenant dans la promotion de l'emploi des jeunes au Niger.** Pour ce faire, la Banque explore déjà les possibilités de financement à travers les fonds fiduciaires, tels que le fonds bilatéral coréen et le fonds multi-donateurs pour l'entreprenariat et l'innovation. Ces actions permettront d'assurer au pays une meilleure harmonisation des interventions pour un plus grand impact sur la jeunesse.

**4.2.9 La Banque continuera à travailler en étroite collaboration avec la Facilité africaine de soutien juridique pour soutenir les efforts du Gouvernement visant à améliorer la compétitivité de l'économie, notamment dans les secteurs des ressources naturelles et minières, y compris le renforcement des capacités.**

### 4.3 Résultats attendus et cibles

4.3.1 *Pilier 1, Résultat 1 : Des infrastructures d'énergie développées.* **Les interventions de la Banque viseront à continuer à soutenir les efforts publics d'investissement dans les infrastructures physiques, notamment dans les domaines de l'énergie et des transports, en vue de réduire les coûts de production et l'enclavement physique interne et externe du pays en général et des zones de productions agro-pastorales en particulier.** L'appui au secteur de l'énergie s'inscrira dans le cadre de la stratégie du Groupe de la Banque sur le New Deal 2016-2025 pour l'énergie en Afrique, avec l'accent sur la promotion de l'accès à l'électricité et le développement des énergies renouvelables. La Banque accompagnera le gouvernement dans le développement de la filière solaire voltaïque et le déploiement d'un vaste système électrique hors-réseau, dans le cadre de l'initiative « Energie du désert » pour tout le Sahel, afin de mettre en valeur son énorme potentiel solaire et permettre l'accélération de l'électrification. Cet appui de la Banque renforcera ses initiatives en cours visant à développer les infrastructures de production locale d'énergie électrique et de réseau de distribution (projet PEPERN, projet d'interconnexion électrique de la dorsale Nord) et celles des autres PTF. Par ailleurs, compte tenu du rôle crucial que joue l'énergie pour le développement du potentiel agricole et la résilience à l'insécurité alimentaire, la Banque participera au développement du potentiel énergétique du pays à travers le programme Kandadji.

4.3.2 *Pilier 1, Résultat 2 : Des infrastructures de transport développées.* **Concernant le transport, en cohérence avec la demande des autorités, l'intervention de la Banque visera d'abord l'amélioration de la desserte intérieure en vue de désenclaver les zones de production pour faciliter l'accès au marché, et l'accès aux services sociaux (éducation, santé et marché).** L'accent sera mis sur les routes de désenclavement de la production agro-sylvo-pastorale à travers le pays, et en particulier les zones frontalières propices au commerce sous-régional à l'instar de celui avec le Nigéria. Dans le but de renforcer l'impact de ces opérations, la Banque adoptera une approche intégrée qui prendra en compte les infrastructures rurales dans les projets de transport permettant ainsi d'accompagner plus efficacement les efforts du gouvernement pour l'ouverture et la poursuite de la réhabilitation des pistes agricoles, dans le but de faciliter l'accès aux bassins de production, en assurant leur intégration au réseau routier national. Cette approche intégrera aussi les aspects relatifs à l'amélioration du cadre vie, l'eau et l'assainissement et la résilience au changement climatique.

4.3.3 *Pilier 1, Résultat 3 : Le climat des affaires amélioré.* **En s'appuyant sur les mesures déjà initiées dans le cadre du DSP (2013-2017), la Banque consolidera et amplifiera durant la période 2018-2022 ses actions en faveur de la réduction des contraintes immatérielles qui entravent l'amélioration de la compétitivité de l'économie nigérienne.** L'objectif de l'appui de la Banque est d'abord de poursuivre les réformes des politiques et des cadres institutionnels et réglementaires favorables à l'assainissement du cadre macroéconomique et à l'investissement du secteur privé et la création d'emplois. L'appui de la Banque en matière de gouvernance, en synergie avec les actions des autres partenaires, concernera également les réformes des secteurs des infrastructures. En cohérence avec le top 5 « Industrialiser l'Afrique », et faisant suite aux conclusions de l'évaluation indépendante des opérations d'appui programmatique 2012-2017, les actions déjà entreprises dans le cadre des appuis budgétaires (PAREFSA II, PARRE I, etc.) seront également combinés à des appuis institutionnels et des assistances techniques pour renforcer les capacités des principaux acteurs impliqués dans le développement du secteur privé et de l'entrepreneuriat. Le soutien de la Banque concernera notamment le Haut conseil à l'investissement

privé, le Centre incubateur des PME au Niger (CIPMEN) premier incubateur d'entreprises du pays dont la mission est la promotion de l'entrepreneuriat innovant par la structuration d'un écosystème favorable à l'émergence des PME innovantes au Niger, et la création des conditions permettant un dialogue de politique continu et fructueux.

**4.3.4 La Banque poursuivra également son soutien à la réforme de la gestion des finances publiques en ciblant les actions permettant :** (i) une plus grande mobilisation des recettes fiscales pour créer un espace budgétaire nécessaire au financement des priorités du PDES 2017-2021; et (ii) un renforcement des capacités nationales et une amélioration de la transparence et de l'efficacité du système de passation des marchés pour améliorer la qualité de la dépense publique. Enfin, en vue d'accompagner les efforts du Gouvernement qui entend s'appuyer sur les PPP pour attirer les investissements privés indispensables à la diversification de l'économie, la Banque consolidera son assistance technique à travers la Facilité Africaine de Soutien juridique avec un accent sur l'amélioration de la gouvernance des partenariats public-privé (PPP) et au renforcement des capacités nationales de gestion des PPP.

**4.3.5 Pilier 2, Résultat 1 : Des ressources en eau mobilisées et valorisées. Le Niger avec un territoire à 80% désertique reste encore confronté à des défis majeurs pour disposer des infrastructures adéquates d'irrigation et de maîtrise totale ou partielle des eaux, et ce malgré des investissements importants effectués dans ce domaine.** La Banque, qui intervient dans ce secteur avec plusieurs opérations en cours (PROMOVARE, P2RS, PMERSA, PIDPC), compte consolider ces acquis et amplifier les résultats obtenus à travers en particulier le programme Kandadji. Ce projet qui constitue un véritable pôle de développement économique, permettra d'exploiter le potentiel considérable du bassin du Niger en matière d'irrigation (jusqu'à 2 millions d'hectares), de développement d'infrastructures, notamment l'hydroélectricité (au moins 130 MW produites). Plus spécifiquement, dans la poursuite de son appui à la mise en œuvre de l'I3N et en phase avec sa stratégie pour la transformation de l'agriculture en Afrique 2016-2025, l'intervention de la Banque dans le cadre du Programme portera principalement sur : (i) l'amélioration de l'accès à l'eau pour le développement agricole et le développement des infrastructures agro-pastorales ; (ii) la régénération des écosystèmes fluviaux et la pérennisation des activités exercées dans la zone à travers la contribution à la réduction de la variabilité saisonnière du débit du fleuve Niger ; (iii) la protection des ressources et des écosystèmes à travers la lutte contre l'érosion et l'ensablement, la protection de la biodiversité et la lutte contre la pollution des eaux, etc. En vue de garantir le succès du programme, sa conception et sa mise en œuvre intégreront systématiquement tous les enseignements tirés de la première phase mis en exergue par le rapport d'achèvement du projet (**Voir Annexe 17**).

**4.3.6 Pilier 2, Résultat 2 : Des chaînes de valeurs agro-pastorales développées. Pour ce qui est du développement des chaînes de valeur agricoles (sous-pilier 2), l'objectif principal de l'intervention de la Banque est l'accroissement de la productivité des filières et le développement de la transformation des produits agricoles primaires.** En s'appuyant notamment sur les résultats et les activités en cours du projet P2RS-Niger dont la composante principale est *Développement de la chaîne de valeur et des marchés régionaux*, l'appui de la Banque consistera d'abord à mettre en place des infrastructures spécifiques nécessaires au développement des activités le long de la chaîne des valeurs agro-pastorale, notamment dans le domaine de stockage et de commercialisation (magasins de stockage, boutiques d'intrants, comptoirs et aires de commercialisation, marchés à bétail, aires d'abattages, parcs de vaccinations, etc.). Conjointement avec les actions prévues sous le pilier 1 pour le développement des activités de transformation et en synergie avec les opérations en cours de la Banque mondiale et du Gouvernement danois, la Banque

appuiera le développement des chaînes de valeurs et l'agro-industrie à partir des produits d'élevage, l'industrie de la viande et du lait, l'oignon, le niébé et la gomme arabique.

4.3.7 *Pilier 2, Résultat 3 : Des femmes autonomisées et des emplois créés, notamment pour les femmes et les jeunes dans le secteur agricole.* **Le développement des activités agricoles pour lesquelles le Niger dispose d'un avantage comparatif, permettra au pays de renforcer l'autonomisation des femmes et créer davantage d'emplois décents et de tirer profit de l'intégration régionale par le commerce de produits agricoles et de l'investissement.** La Banque permettra ainsi à l'objectif du gouvernement de faire de l'agriculture un vecteur de transformation du monde rural du Niger et de l'entrepreneuriat agricole des femmes et des jeunes, d'être une partie intégrante de la stratégie du développement des filières porteuses.

4.3.8 *Opérations non-souveraines :* **Prenant en compte les enseignements tirés de la précédente stratégie, et reflétant les priorités du gouvernement pour un soutien accru de la Banque pour le développement du secteur privé, la Banque renforcera ses efforts à identifier des projets susceptibles d'être financés à partir du guichet du secteur privé.** Dans ce cadre, elle mobilisera toute sa gamme d'instruments disponibles au niveau du Guichet privé, notamment la palette de ses instruments innovants <sup>6</sup>, pour saisir les opportunités d'investissement dans les secteurs porteurs de croissance. Sur la base des objectifs du DSP et des stratégies du développement du secteur privé et du secteur financier, la Banque saisira les possibilités de financer des projets transformatifs dans les infrastructures, notamment les énergies renouvelables, l'agro-industrie et le développement du secteur financier. Un accent particulier sera mis sur l'intégration des petites et moyennes entreprises dans les chaînes de valeurs agricoles et industrielles grâce à des interventions d'assistance techniques ciblées. La mobilisation des fonds fiduciaires sera mise à grande contribution pour le financement de l'assistance technique. L'intervention de la Banque à travers le Guichet privé appuiera le Gouvernement nigérien, dans le cadre de l'amélioration du secteur de la logistique et des transports visant à promouvoir le commerce inter-régional et à améliorer la qualité des services grâce à une participation accrue du secteur privé. A cet égard, la Banque compte participer au projet de réhabilitation et d'expansion de l'aéroport international Diori Hamani

#### **4.4 Programme indicatif d'opérations**

4.4.1 **Le programme indicatif opérationnel, présenté en annexe 3, est stratégiquement aligné aux piliers du DSP et aura un impact important pour la réalisation des cinq priorités opérationnelles de la Banque au Niger.** Au regard des capacités nationales limitées de mise en œuvre des projets, l'exécution de ce programme opérationnel sera basée sur : (i) l'évaluation systématique des capacités des organes d'exécution à mettre en œuvre les projets et programmes dans la limite de leurs capacités actuelles ou avec des capacités renforcées ; (ii) l'incorporation systématique d'une composante relative au renforcement des capacités dans les nouvelles opérations. Par ailleurs, compte tenu de la tension sur les finances publiques due à l'accroissement des dépenses sécuritaires, la tendance sera de réduire la contrepartie du Niger, pour éviter des retards dans la mise en œuvre des opérations.

4.4.2 **Programme d'activités hors prêts. En collaboration avec le gouvernement et les PTF, la Banque ciblera son programme de travaux analytiques sur des thèmes structurants à la mise en œuvre du PDES et au dialogue avec le pays.** D'une façon générale, le programme d'études économiques et sectorielles (EES) intégrera la réalisation systématique des études préparatoires aux futurs projets de la Banque pour améliorer la qualité à l'entrée des opérations. Par ailleurs, compte

---

<sup>6</sup> Rehaussement de crédit, garantie, financement mixte, etc.

tenu de la volonté du Gouvernement nigérien d'ériger les Zones économiques spéciales (ZES) comme un outil de politique économique pour promouvoir l'investissement privé et la croissance industrielle, la Banque, en alignement avec la Stratégie pour l'Industrialisation de l'Afrique<sup>7</sup> collaborera avec l'ONUDI sur l'élaboration d'une politique industrielle du pays, y compris la définition du modèle opérationnel des ZES, ainsi que sur le renforcement des capacités en matière de PPP. En outre, la Banque compte réaliser un profil du secteur privé et une étude sur la mobilisation des ressources domestiques pour le financement du développement, qui est essentiel au regard du programme ambitieux du gouvernement et ses capacités financières déjà mises à rude épreuve par l'augmentation des dépenses militaires et humanitaires.

## **4.5 Questions de ressources et d'instruments**

**4.5.1 Le financement de la stratégie de la Banque sur la période 2018-2022 sera basé en grande partie sur les allocations du pays au titre du FAD 14, et du FAD 15, y compris l'enveloppe additionnelle au titre des piliers I et III de la Facilité d'appui à la transition (FAT) dont bénéficie le Niger, ainsi que sur l'enveloppe régionale pour le financement des projets régionaux.** La Banque mobilisera également toutes les ressources potentielles auprès de tous ses guichets et ses nouvelles sources de financement et optimisera sa gamme d'instruments (Guichet BAD, FASJ, fonds fiduciaires, garantie partielle de crédit, garantie partielle de risque et la facilité de rehaussement du crédit en faveur du secteur privé) pour assurer un financement adéquat du programme d'assistance prévu dans ce DSP. La Banque renforcera ses partenariats stratégiques avec les PTF pour la mobilisation de cofinancements qui resteront un des principaux instruments de mise en œuvre de la stratégie. Un accent particulier sera aussi mis sur la mobilisation des financements climatiques (Fonds verts Climat ; Fonds d'Adaptation ; FEM, etc.) à travers le développement de projets éligibles à ces ressources, en collaboration avec les autres PTF. **Le programme opérationnel indicatif du DSP 2018-2022 est en annexe 3.**

## **4.6 Suivi et évaluation du DSP**

**4.6.1 Le Niger dispose dans le cadre du PDES -2017-2021- d'un dispositif cohérent de suivi et évaluation (S&E) des programmes et projets de développement.** Le Comité Etat-PTF sert de cadre unique de dialogue entre le gouvernement et les partenaires dans le processus de suivi de la mise en œuvre du PDES. La mise en place de pôles de coordination sectorielle pour le suivi et la mise en œuvre du PDES constitue une avancée par rapport au précédent dispositif. En dépit de ces progrès, l'amélioration significative du système national de suivi et évaluation et de la coordination de l'aide nécessite encore un renforcement de la coordination interministérielle et un renforcement des capacités. Tout en œuvrant à l'amélioration ce dispositif national de suivi-évaluation du PDES (2017-2021), la Banque s'appuiera sur celui-ci pour le suivi et l'évaluation de ses interventions dans le cadre du DSP 2018-2022). La Banque s'appuiera aussi sur la matrice du cadre logique de la présente stratégie (**voir annexe 1**) ainsi que sur celles des projets qui seront mis en œuvre pour atteindre les objectifs du DSP. **Le suivi de la mise en œuvre de la stratégie sera renforcé grâce à l'ouverture du Bureau national de la Banque à Niamey (Voir Encadré 2 et Annexe 20).**

---

<sup>7</sup> Programme phare 6 " Développer les grappes industrielles efficaces à travers le continent"

#### **Encadre 2: Rôle du Bureau national de la Banque**

Depuis son opérationnalisation en 2018, ce Bureau assure déjà le suivi de proximité des opérations pour la familiarisation des homologues nationaux aux procédures et règles de la Banque et le renforcement du dialogue avec le pays et les autres partenaires au développement. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce DSP, CONE, avec l'appui des départements sectoriels et sous la supervision du Bureau régional de développement et de prestations de services pour l'Afrique de l'ouest (RDGW), veillera à la qualité à l'entrée des projets, en s'assurant que : (i) les leçons tirées de la mise en œuvre des opérations au Niger sont prises en compte dans la formulation des projets ; (ii) les infrastructures prévues dans les projets ont fait l'objet d'études adéquates ; et (iii) les parties prenantes participent activement à la conception des projets pour en avoir une meilleure appropriation. Le Bureau prendra une part active dans toutes les missions de préparation et d'évaluation des projets et jouera un rôle actif dans le processus de revue interne des documents y afférents tout en veillant à l'organisation d'un lancement approprié des nouveaux projets (Annexe 19).

## **4.7 Questions de dialogue**

**4.7.1. La présence physique de la Banque à travers l'opérationnalisation du bureau national permet de conduire un dialogue permanent de qualité et un suivi rapproché du portefeuille.** A cet égard, le dialogue avec le pays dans le cadre de la mise en œuvre du DSP va porter principalement sur les quatre thématiques : (i) la mobilisation des ressources en eau pour une agriculture irriguée et la sécurité alimentaire ; (ii) la diversification économique et l'emploi des jeunes et des femmes par le développement des chaînes de valeurs des filières agro-sylvo pastorales ; (iii) la gouvernance des ressources extractives, des finances publiques et l'amélioration du climat des affaires; (iv) la gestion du portefeuille pays, et (v) la promotion du genre et la gestion des problèmes démographiques et de migrations. Au plan opérationnel, les questions liées à l'exécution des projets et à l'amélioration du portefeuille, demeureront au centre du dialogue avec le gouvernement et les autres parties prenantes, notamment le Parlement.

## **4.8 Risques et mesures d'atténuation**

**4.8.1 Les principaux risques qui pourraient affecter la mise en œuvre de la stratégie d'intervention de la Banque au Niger définie dans le présent DSP sont sécuritaires, climatiques et démographiques.** Les facteurs de fragilité identifiés dans ce DSP sont aussi des risques additionnels qui peuvent affecter la mise en œuvre de la stratégie. Face à ces risques, l'on peut mentionner l'engagement politique des autorités sur ces différents thèmes, la maturité émergente du dialogue national, et les appuis des acteurs régionaux et de la communauté internationale respectivement comme facteurs d'atténuation.

# **V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

## **5.1 Conclusion**

**5.1.1 L'existence d'un contexte général favorable au Niger caractérisé notamment par la consolidation des institutions démocratiques et l'adoption du deuxième Plan de développement économique et social PDES, 2017-2021, offre un cadre propice pour assurer la continuité de l'assistance technique et financière de la Banque à ce pays.** L'ouverture récente d'un bureau de la Banque à Niamey constitue également une opportunité pour renforcer la coopération et le dialogue avec les autorités et les différentes parties prenantes en vue d'optimiser l'impact de son appui sur le développement socio-économique du Niger. La mise en œuvre du DSP (2013-2017) a permis d'atteindre des résultats encourageants qui nécessitent d'être consolidés à travers notamment l'amélioration de la performance des opérations de la Banque. Les perspectives économiques pour les prochaines années sont favorables mais le pays reste confronté à des défis de

fragilité importants et complexes. Cette présente stratégie vise principalement à aider le Niger à relever les défis de sa transformation économique et sociale.

## **5.2 Recommandations**

**5.2.1. Les Conseils sont priés d'examiner et d'approuver la stratégie pays de la Banque au Niger, pour la période 2018-2022, proposée dans le présent document.**

## Annexe 1 : Matrice cadre des résultats du DSP 2018-2022

Objectifs de développement du PDES	Contraintes entravant la réalisation des objectifs du PDES	Résultats du DSP en 2022	Produits du DSP en 2022	Interventions de la Banque Opérations en cours / nouvelles opérations devant être mises en œuvre au cours de la période 2018-2022
<b>DSP 2017-2021 Pilier 1 –Promouvoir la compétitivité de l'économie pour libérer son potentiel et favoriser la création d'emplois</b>				
<b>Axe 3 :  Accélération de la croissance économique</b>	<b>Produit 1.1 : Des infrastructures d'énergie développées</b>			
	Déficit énergétique important	Taux d'accès à l'électricité au plan national passe de moins de 11% en 2018 à 20% en 2022	749km/688 km de lignes MT/BT construites	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Nouveaux projets</i></li> </ul> Programme barrage Hydroélectrique de Kandadji  Projet Desert to power  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Projet en cours</i></li> </ul> Projet d'interconnexion électrique Dorsale Nord WAPP (Nigeria- Niger- Burkina- Benin) ;  Projet PEPERN
	Faiblesse de la production nationale	La puissance disponible a augmenté d'au moins 130 MW en 2022	130 MW produite et transportée à Niamey	
	Faible taux d'accès à l'électricité	Taux d'électrification rural est accru :de à 3,1% en 2018 à 10% en 2022	209 postes MT/BT construits	
Indice d'accessibilité rurale augmente de 35,9% en 2016 à 42% en 2022		46000 branchement réalisés  100 Rapports d'études réalisés  70 Agents formés (ANPER, NIGELEC, DGE, ARSE, CNES)  e		
<b>Produits 1.2 : Des infrastructures de transport développées</b>				
<b>Axe 3 :  Accélération de la croissance économique (Sous-programme : Développement des</b>	Insuffisance d'infrastructures de transport de qualité	Développement d'un système de transport intégré, abordable, vert et résilient au changement climatique  Le trafic de marchandises entre le Niger et le Nigeria sera accru	Réalisation de 200 km de routes rurales  Projet routier RTS est exécuté à 100%  La route de Tamaské-Tahoua de 50 km bitumée	Projets nouveaux  Projet de réhabilitation de la route Doutchi-Tsernaoua  Projet d'aménagement et de bitumage de la route Tamaské-Tahoua

<b>infrastructures économiques</b>		Le Coût d'exploitation moyen des véhicules (CEV) poids lourds au Niger sera réduit de 945 FCFA/km (en 2013) à 494 FCFA/km (en 2018)	Projet de désenclavement des zones agropastorales et frontalières avec le Nigeria (route Doutchi-Kourdoula-Frontière du Nigéria est exécuté à 75%)  20 marchés ruraux bénéficiant d'un accès routier en toutes saisons	Projets en cours :  RTS
	La gouvernance du secteur des transports est faible	Le score du Niger pour la dimension « Infrastructures » de l'indice LPI augmente de 2 en 2018 à 3 en 2022		
	Faibles niveaux d'échanges et d'intégration régionaux	Le CAFER est opérationnel		
	<b>Produits 1.3 : Résultats 3 : Le Amélioration du climat des affaires amélioré</b>			
<b>Axe 3 : Accélération de la croissance économique</b>	Un cadre macroéconomique pas suffisamment assaini s internes	Taux de pression fiscale à 20% en 2022	Statistiques macro-économiques du Ministère des Finances	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Nouveaux projets</u></li> </ul> Appui budgétaire general PARE 2  Appui budgétaire programmatique sectoriel  Projet d'appui institutionnel développement privé  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Projet en cours</u></li> </ul> Projet PAMOGEF
	Climat des affaires peu favorable à la promotion des investissements privés	Pourcentage de marchés publics passés par entente directe passe de 45% en 2018 à moins de 15% en 2021	Statistiques du Ministère des Finances	
	Faibles capacités du secteur privé	Amélioration du classement du pays au Doing business en 2022	Statistiques du Ministère des Finances	
	Faiblesse des structures d'appui au développement du secteur privé	Les principales structures d'appui au secteur privé pleinement opérationnelles	Statistiques du Haut Conseil pour le développement du secteur privé	
<b>DSP 2018-2022 Pilier 2 – Promouvoir le développement d'une agriculture résiliente pour une forte croissance durable et inclusive</b>				
	<b>Produit 2.1 : Des ressources en eau mobilisées et valorisées</b>			
	Faible mobilisation des ressources en eau	Augmentation de 20% des volumes d'eau mobilisés pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	Mobilisation de 1,55 milliards de m3 grâce notamment à la réalisation du barrage de	

<b>Axe 3 :</b>  <b>Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi</b>			Kandadji et de 10 mini-barrages et 40 seuils	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Nouveaux projets</u></li> </ul> Programme Kandadji ; Projet PIDACC;  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Projet en cours</u></li> </ul> PROMOVARE ; P2RS ; PIDPC. PMERSA
	Faible productivité du secteur agricole avec fréquentes pénuries d'eau et de variabilités climatiques ;	Contribution de 35% des cultures irriguées au PIB agricole	Développement de la petite irrigation sur 3000 ha d'eau potable multi-villages	
	Fiable implication du secteur privé dans la production agricole ;  Fréquents conflits entre agriculteurs/éleveurs	Augmentation de 10% du taux de desserte en eau en milieu rural	Réalisation de 700 ha de périmètres maraîchers; iv) la réalisation de 100 puits pastoraux et de 30 systèmes d'adduction	
<b>Produit 2.2 : Des Chaînes de valeur agro-pastorales développées</b>				
<b>Axe 3 :</b> <b>Accélération de la croissance économique (Sous-programme Développement du secteur privé)</b>	Faible activités de chaînes de valeurs dans les activités agro-pastorales	Augmentation des rendements des différentes filières afin de porter la production céréalière à 8,00 millions de tonnes en 2020	Réalisation d'une centaine d'infrastructures de stockage et de commercialisation (magasins de stockage, boutiques d'intrants, comptoirs et aires de commercialisation, marchés à bétail, aires d'abattages, parcs de vaccinations, etc...);	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Nouveaux projets</u></li> </ul> Projet de développement de chaînes de valeurs
		Accroissement de 5% du taux de transformation des produits agricoles	Infrastructures de transformation (plateformes multifonctionnelles, batteuses, moulins, mini-laiterie, etc...);	
		Augmenter de 15 % le taux d'accroissement des effectifs de la FPT en milieu rural	Adoption des nouvelles technologies de production et de transformation	

			Renforcement des capacités et l'appui au conseil agricole	
<b>Axe 3 :</b> <b>Accélération de la croissance économique</b> <b>(Sous-programme Développement du secteur privé</b>	<b>Produit 2.3 : Des femmes autonomisées et des emplois créés, notamment pour les femmes et les jeunes dans le secteur agricole</b>			
	Persistance des traditions limitant l'accès des entrepreneurs féminins aux moyens de production agricoles	Accès équitable aux moyens de productions agricoles (au moins 30% des ressources des projets y afférentes allouées aux femmes)	Statistiques des Ministères en charge de l'Agriculture et des affaires sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Nouveaux projets</u></li> </ul> <p>Tous les projets d'infrastructures notamment agricoles et Programme d'appui aux réformes et à la résilience économique – Nouveau cycle</p>
	Prévalence élevée des mariages et grossesses précoces des femmes et de jeunes filles	Nombre moyen d'emplois décents créés pour les femmes (au moins 30%)		
	Accès limité aux emplois décents des jeunes dans le secteur agricole	Au moins 50% des femmes formées en matière planification familiale, entrepreneuriat et leadership féminin dans les zones de projets	Statistiques des Ministères en charge de l'Agriculture et des affaires sociales	
	Accroître l'accès des jeunes aux centres de formation professionnelle (au moins 40 % de filles)			
		Nombre d'emplois agricoles décents créés (évolution des travailleurs immatriculés à la Caisse nationale de sécurité sociale) passe de 283 000 en 2017 à au moins 376 000 en 2020		

## Annexe 2 : Propositions de piliers pour le DSP 2018-2022



### Annexe 3: Niger – Programme indicatif d’opérations du DSP 2018-2022

	N°	Opérations/projets en millions d’UC)	2018	2019	2020	2021	2022
<b>PILIER I</b>	<b>Projets nationaux</b>						
	1	Programme d’appui aux réformes et à la résilience économique phases 2 et 3	20	15			
	2	Projet d’appui à l’environnement des affaires et à la gestion économique		10			
	3	Projet de réhabilitation de la route Doutchi-Tsernaoua		35			
	4	Projet d’aménagement et de bitumage de la route Tamaské-Kalfou-Koloma-Tahoua					30
	5	Desert to Power Initiative /Projet Electrification de 100 localités rurales			15		
	6	Programme d’appui aux réformes et à la résilience économique – Nouveau cycle			30	20	20
	<b>Projet régionaux</b>						
	1	Projet intégré de développement et d’adaptation au changement climatique multinational dans le bassin du Niger.	3				
	2	Programme de financement de la gestion des risques en cas de catastrophe en Afrique (ADRFi)		5			
<b>PILIER II</b>	<b>Projets nationaux</b>						
	1	Programme Kandadji		90			
	2	Financement additionnel au PADE/FPT		5			
	3	Projet d’appui aux chaînes de valeurs agricoles agropastorales					20,00
	<b>Opération du secteur privé</b>						
	1	Extension et Rénovation de l’aéroport international Diori Hamani		40			
	3	Projet d’amélioration de l’accès à l’électricité en milieu rural			50		
3	Ligne de crédit pour une institution financière				10		
<b>Total par an</b>			<b>23</b>	<b>200</b>	<b>95</b>	<b>30</b>	<b>70</b>

**Notes** : La liste des opérations proposées est indicative et sera mise en œuvre en fonction de la maturité dans la préparation des projets, des résultats de l’exercice de priorisation des opérations régionales, des ressources disponibles dans le cadre du FAD 15 et des possibilités de cofinancement. Elle sera revue à mi-parcours.

**Annexe 4 : Comparaison prévision et exécution des projets du DSP 2012 – 2017**

Projets DSP 2012-2016	Montants (millions UC)		Date d'approbation		Date du 1 <sup>er</sup> décaissement	Date de clôture	Remarques
	Prévus	Approuvés	Prévue	Réalisée	Réalisée	Prévue	
<b>Operations du secteur public (projets nationaux et régionaux)</b>							
<b>Pilier I – Infrastructures de développement</b>							
Projet de construction d'un pont sur le fleuve Niger à Farié	20.09	20.09	2013	11/12/2013	28/10/2015	31/12/2019	Composante du Projet de route transafricaine (RTS)
Projet d'électrification rurale et de modernisation des réseaux électriques	25.00	51.72	2016	09/12/2016	23/12/2013	31/12/2021	
Projet d'élaboration et mise en œuvre du plan d'action de gestion des eaux	0,80	0,80	2013	23/12/2013	29/08/2014	30/11/2018	
Projet d'hydraulique pastorale	32,66	-	2016	-	-	-	
Projet d'aménagement de kandadji- PhaseI restructurée	55.00	-	2017	Projet inscrit au programme de travail de 2018.			
Projet multinational de la Route Transsaharienne (RTS) corridor Niger-Tchad avec l'aménagement et le bitumage de la section de route Arlit-Assamakka-Frontière Algérie.	58,98	58,98	2013	11/12/2013	28/10/2015	31/12/2019	Programme comporte <i>le</i> <i>Projet de construction d'un pont sur le fleuve Niger à Farié</i> considéré comme composante de ce programme
Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS).	29.86	29.86	2014	15/10/2014	13/07/2015	30/06/2020	
Programme multinational de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio-Écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT)	13.30	-	2014	-	-	-	
Projet régional de la Dorsale Transsaharienne (DTS) en fibre optique.	20.00	34.82	2016	09/12/2016	24/01/2018	30/06/2021	
Projet d'interconnexion électrique Nigeria-Niger-Benin/Togo-Burkina Faso	-	62.50	-	15/12/2017	-	31/12/2022	Accords prêts/dons non encore signés
<b>Sous-total Pilier 1</b>	<b>256,69</b>	<b>259.77</b>	<b>2013-2017</b>				
<b>Pilier II – Gouvernance</b>							
Appui Budgétaire : Programme d'appui aux réformes financières et à la sécurité alimentaire (PAREFSA phase 1).	20.00	20.00	2015	04/11/2015	18/12/2015	31/12/2016	-
Appui Budgétaire : Programme d'appui aux réformes financières et à la sécurité alimentaire (PAREFSA phase 2).	10.00	10.00	2016	02/11/2016	06/02/2017	31/12/2017	

Projets DSP 2012-2016	Montants (millions UC)		Date d'approbation		Date du 1 <sup>er</sup> décaissement	Date de clôture	Remarques
	Prévus	Approuvés	Prévue	Réalisée	Réalisée	Prévue	
Projet d'appui aux centres de formation et de perfectionnement de trois secteurs visés dans le Pilier I: Aménagement hydraulique et agricole; Transport et Energie	25.00	-	2017	-	-	-	
Programme d'appui aux réformes et résiliences économiques Phase I	-	30.00	2017/2018	10/01/2018	26/01/2018	30/06/2018	
<b>Sous-total Pilier 2</b>	<b>55.00</b>	<b>60.00</b>	<b>2015-2017</b>				
<b>Total secteur Public</b>							
<b>Operations du secteur privé</b>							
Ligne de crédit pour une institution financière	10.35	10.73	2013	16/01/2013	23/09/2013	08/07/2021	
<b>Total secteur privé</b>	<b>10.35</b>	<b>10.73</b>					
<b>TOTAL DSP 2013-2017</b>	<b>322,04</b>	<b>330.5</b>					

## Annexe 5: Données de base des opérations du portefeuille actif à la date du 26 Octobre 2018

Nbr	Opérations financées		Statut	Ins financement	Approbation	D dernier décaissement	Age (an)	Montant (UA)	Total décaissé en 2018 (UA)	% décaissement Octobre 2018	
<b>Projets publics Nationaux</b>											
1	<b>Agriculture</b>	Projet de mobilisation des eaux de Maradi, Zinder et Thaoua	Actif	2100150025493	20/09/2011	30/09/2019	6.81	9,34	6.55	70.17	
		Projet de mobilisation des eaux de Maradi, Zinder et Thaoua	Actif	5570155000051	20/09/2011	30/09/2019		23.28	16,98	79.99	
2			Projet de développement de l'information et de l'information et la prospective climatiques	Actif	5565130000051	24/09/2012	31/12/2019	5.79	6.73	2,75	44.63
			Projet de développement de l'information et de l'information et la prospective climatiques	Actif	5565155000301	24/09/2012	31/12/2019		2.48	0.41	18.09
3			Projet de mobilisation et de valorisation des ressources en eau (PROMAVARE)	Actif	5565130000052	25/09/2012	31/12/2018	5.79	8.86	3.94	48.65
			Projet de mobilisation et de valorisation des ressources en eau (PROMAVARE)	Actif	5565155000302	25/09/2012	31/12/2018		6.73	3.51	57.08
1	<b>Energie</b>	Projet d'électrification en milieu rural, périurbain et urbain (PEPERN)	Actif	2100150036843	09/12/2016	31/12/2021	1.58	15.07	0	0	
		Projet d'électrification en milieu rural, périurbain et urbain (PEPERN)	Actif	2100155034017	09/12/2016	31/12/2021		29.25	0.99	0,34	
		Projet d'électrification en milieu rural, périurbain et urbain (PEPERN)	Actif	2200160002039	09/12/2016	31/12/2021		7.40	0	0	
1	<b>Eau</b>	Elaboration et mise en œuvre du plan d'action national PANGIRE	Actif	5600155003602	23/12/2013	30/11/2018	4.55	0.82	0.87	87.84	
2			Etudes- Bassin Niger Etudes préliminaires PIDACC	Actif	5600155003601	19/12/2013	31/12/2018	4.55	0.79	0.63	74.75
1	<b>Gouvernance</b>	Projet d'appui à la mobilisation des ressources internes & l'amélioration de gouvernance eco.	Actif	2100150026102	26/01/2012	30/09/2018	6.48	10.00	8.16	81.68	
2			Appui à la mobilisation des ressources et à la mise en œuvre du PDES 2017-2021	APVD	5900155013451	27/03/2018	31/08/2019	0.30	1.00	0,26	26.57
3			Programme d'appui aux réformes économiques	Actif	2100155036318	10/01/2018	30/12/2019	0.51	14.00	14.00	100
		Programme d'appui aux réformes économiques	Actif	5900155013001	10/01/2018	30/12/2019	16.00		16.00	100	
1	<b>Social</b>	Projet d'appui au développement de l'enseignement et la formation professionnelle	Actif	2100150023461	15/12/2012	31/07/2019	5.57	7.87	7.70	97.92	
			Projet d'appui au développement de l'enseignement et la formation professionnelle	Actif	2100155019273	15/12/2012		31/07/2019	17.63	14.42	81.84
<b>Projets publics Multinationaux</b>											
1	<b>Agriculture</b>	Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnel au sahel	Actif	2100155028525	15/10/2014	30/06/2020	3.74	14.48	4.91	33.94	
			Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnel au sahel	Actif	2100150032045	15/10/2014		30/06/2020	14.48	1.36	9.37
1	<b>Energie</b>	Projet d'interconnexion électrique Nigeria-Niger-Benin/Togo-Burkina Faso	APVD	2100150038698	15/12/2017	31/12/2022	0.57	26.00	0	0	
			Projet d'interconnexion électrique Nigeria-Niger-Benin/Togo-Burkina Faso	APVD	2100155036218	15/12/2017		31/12/2022	9.00	0	0
			Projet d'interconnexion électrique Nigeria-Niger-Benin/Togo-Burkina Faso	APVD	5900150001801	15/12/2017		31/12/2022	27.5	0	0
1	<b>NTIC</b>	Projet de la dorsale transsaharienne à fibre optique (DTS)	Actif	2100150037243	09.12.2016	30.06.2021	1.58	19,38	0	0	
			Projet de la dorsale transsaharienne à fibre optique (DTS)	Actif	2100155034416	09.12.2016		30.06.2021	15,44	0.67	4.30
1	<b>Transport</b>	Projet de route transafricaine (RTS)- NIGER	Actif	2100150030845	11/12/2013	31/12/2019	4.58	58.98	15.38	26.08	
			Projet de route transafricaine (RTS)- NIGER	Actif	2100155026867	11/12/2013		31/12/2019	20.90	5.16	25.68
<b>Total projets publics</b>								<b>382.70</b>			
<b>Projets Privés</b>											
1	<b>Finance</b>	SONIBANK Société Nigérienne de Banque	Actif	2000130010430	16/01/2013	08/07/2021	2.68	10.73	10.73	100	
<b>Total projets privés et publics</b>								<b>393.43</b>			

## Annexe 6: Etat de mise en œuvre du Plan d'amélioration de la performance du portefeuille pays -Problèmes génériques

Problèmes	Actions à entreprendre	Résultats Attendus	Indicateur de suivi	Responsable	Echéance	Etat de mise en œuvre	Feu
<b>La non-appropriation des projets par l'administration nationale</b>	Le Ministère de l'Economie et des Finances clarifie à travers un acte officiel les responsabilités, les fonctions et les moyens mis au service de la coordination et du suivi des programmes et des projets financés par les PTF.	Une unité pérenne est désignée ou constituée pour suivre et coordonner les projets financés par les PTF. Faciliter le démarrage des nouveaux projets devrait faire partie de ses prérogatives. Les nouveaux projets sont signés et commencent à décaisser au plus tard 180 jours après la date d'approbation	Un acte officiel instituant l'organe de suivi des projets est publié	MEF	Avril 2016	L'acte de création ainsi que les attributions du service de coordination et du suivi des programmes et des projets financés par les PTF n'ont pas été pris.	
	Les équipes de la Banque améliorent leur communication avec leurs homologues nationaux en partageant préalablement les TDR des missions pour observations.	Les équipes nationales s'impliquent plus dans la structuration et l'évaluation de projets Les nouveaux projets sont signés et commencent à décaisser au plus tard 180 jours après la date d'approbation	L'appréciation de la partie nigérienne est confirmée à travers le questionnaire de la revue	BAD- Départ. Sectoriels	Octobre 2016	Quelques projets continuent de déplorer des insuffisances dans la communication	
	Un recueil de procédures et des dispositions à appliquer pour chaque phase clé des projets est produit. Des outils pour améliorer la qualité à l'entrée sont présentés.	Les équipes nationales sont outillées pour intervenir de manière décisive lors des phases critiques des projets, notamment la préparation et l'évaluation pour améliorer la qualité à l'entrée. Les nouveaux projets sont signés et commencent à décaisser au plus tard 180 jours après la date d'approbation	Les négociations des opérations se font en un jour et sans report de la décision	MEF/ CPO / Economiste Pays	Octobre 2016	Absence de recueil. Toutefois, quelques secteurs s'impliquent dans les phases de préparation des projets et signent dans les délais impartis	
<b>L'insuffisance des activités d'appui-conseil et de renforcement des capacités</b>	Les missions de lancement et de supervision sont adaptées aux activités à faire en termes d'agencement de l'expertise du calendrier et de leur portée en appui-conseil.	Tous les dossiers en souffrance sont débloqués par la mission de manière pratique et une appréciation croisée des compétences est entreprise et à qui de droit est informé. Aucun projet n'est qualifié pour annulation à cause de l'arrêt des décaissements sur une période ininterrompue de 180 jours.	Le taux annuel moyen de décaissement passe de 11% à 15% en octobre 2016 et à 19% en juin 2017	Projets, MEF, Experts BAD sectoriels et fiduciaires.	Octobre 2016 et Juin 2017	Les missions sont de plus en plus composées d'expertises variées.	
	Organiser une clinique fiduciaire et technique annuellement	Les dossiers soumis par les projets sont de meilleure qualité et respectent les délais	Les délais de passation de marché diminuent de 13 à 10 mois en moyenne et les demandes de décaissement sont traitées en 15 jours maximum	BAD, MEF, Projets	Juin 2017	En l'absence de clinique fiduciaire, les missions de supervision ont permis de traitement des dossiers sur place.	
	Renforcer les capacités du personnel des projets et de l'administration sur plusieurs plans. Tous les projets doivent également faire signer les contrats de performance au personnel recruté sur la base de leur expérience et de leurs qualifications professionnelles.	La BAD devient une référence au Niger comme une institution qui renforce véritablement les capacités des ressources humaines, attire et maintient les meilleurs.	L'appréciation de la partie nigérienne est confirmée à travers le questionnaire de la revue	BAD, Projets, MEF	Octobre 2016	Les nouveaux projets ont institué des contrats de performance	

Problèmes	Actions à entreprendre	Résultats Attendus	Indicateur de suivi	Responsable	Echéance	Etat de mise en œuvre	Feu
	Placer un CPO et/ ou un Economiste à Niamey de manière permanente et une revue du portefeuille au moins semestrielle est organisée.	Le dialogue avec le gouvernement est continu sur les questions macro-économiques et celles relatives au portefeuille.		BAD/ MEF	I <sup>o</sup> Trimestre 2016	Un CPO n'a pas été posté au Niger	
<b>La non-prise en compte suffisante des éléments de fragilité des systèmes et des mécanismes nationaux</b>	S'assurer de la capacité réelle des entreprises (due diligence) et assurer un suivi rapproché des entreprises sur le terrain (y compris la vérification de la pertinence des mécanismes de sanction)	Les marchés sont exécutés dans les délais	Aucun contrat signé entre un projet et un prestataire n'est résilié pour cause d'incapacité	Projets, BAD ;	Octobre 2016	La faiblesse des capacités des entreprises continuent d'entraîner des retards dans l'exécution des travaux Cette situation pèse sur la performance du portefeuille.	
	Le Gouvernement évalue l'impact de l'insécurité sur chaque projet et propose des mesures d'adaptation.	La mise en œuvre des projets tient compte des mesures de sécurité préconisées par le Gouvernement.	L'impact de l'insécurité sur la mise en œuvre des projets est évalué et pris en compte.	Projets/ Gouvernement	Avril 2016	Il est difficile pour le Gouvernement pour ne pas donner l'impression que les groupes armés avaient pris le dessus.	
	Prévoir l'inscription de la contrepartie nationale dans le budget de l'année	La contrepartie nationale est inscrite dans le budget de l'année et elle est mobilisée ponctuellement.	Tous les projets mobilisent la contrepartie chaque année	Ministères de tutelle, Projets, MEF	Juin 2017	Certains projets continuent de souffrir du paiement de la contrepartie.	



Non mis en œuvre



Partiellement mis en œuvre



Mis en œuvre

## Annexe 7 : Plan d'Amélioration du Portefeuille pays (PAPP)

Actions à entreprendre	Indicateurs de suivi des résultats	Responsable	Echéance	
<b>I. Qualité à l'entrée des opérations</b>				
<p>1.1 Absence ou insuffisance d'études techniques</p> <p>1.2 Lenteur au démarrage liée à la mise en place des cellules des projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la « qualité à l'entrée » des nouveaux projets à travers la réalisation d'études techniques de faisabilité</li> <li>• Se conformer à la nouvelle Directive de la Banque sur la préparation et la mise en œuvre de projets notamment la disponibilité des études avant l'instruction des projets</li> <li>• Veiller à la mise en place des organes de gestion des projets avant leur approbation</li> <li>• Recruter des personnes qualifiées et expérimentées, sur une base concurrentielle, et établir des contrats de performance assortis d'indicateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des études techniques détaillées des projets avant leur approbation ;</li> <li>• Respect de la Directive 02/2015 concernant la conception, la mise en œuvre et l'annulation des Opérations souveraines</li>   <li>• Mise en place des organes de gestion dotés de tous les moyens humains avant l'approbation du projet ;</li> <li>• Recrutement de personnes qualifiées et expérimentées, sur une base concurrentielle, et établir des contrats de performance assortis d'indicateurs ;</li> </ul>	<p>GVT</p> <p>BAD</p> <p>GVT/BAD.</p> <p>GVT/BAD.</p>	<p>Continu.</p> <p>Continu.</p>
<b>II. Mise en œuvre des projets</b>				
<p>2.1 Faibles capacités des entreprises locales dans l'exécution des travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que seuls des entreprises qualifiées sont sélectionnées ;</li> <li>• Respecter scrupuleusement les clauses des contrats d'exécution des travaux (application des pénalités et résiliation des marchés des entreprises défaillantes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rigueur dans la sélection des entreprises et réduction des délais des travaux;</li> <li>• Réduction du nombre des entreprises défaillantes</li> </ul>	<p>CEP</p> <p>CEP</p>	<p>Continu.</p>
<p>2.2 Longs délais dans la communication des avis de non objection par la Banque</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accélérer l'opérationnalisation du bureau par sa dotation en effectifs adéquats</li> <li>• Faire preuve de pro-activité en suivant les dossiers auprès de chargés de projets à la Banque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des délais de délivrance des ANO</li> <li>• Réduction des délais de traitement des dossiers à la Banque</li> </ul>	<p>BAD</p> <p>CEP</p>	<p>Continu.</p>
<p>2.3 Coordination et suivi de la mise en œuvre des projets par le Ministère du Plan</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser, au niveau de la Direction Générale du Développement du Ministère du Plan des réunions trimestrielles afin de pouvoir suivre les activités des projets;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un cadre d'informations et de suivi des projets</li> </ul>	<p>GVT</p>	

### III. Acquisition et passation des marchés

3.1 Retard dans le processus de passation des marchés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer avant d'utiliser le plan de passation de marché comme outil de gestion des projets.</li> <li>• Diminuer les délais d'instruction des dossiers d'acquisitions au niveau de la Banque</li> <li>• Réviser/simplifier le circuit d'approbation et de signature des contrats</li> <li>• Réduire les délais de signature des contrats au niveau des autorités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des délais du processus de passation des marchés (le lancement des appels d'offres et attribution des marchés).</li> </ul>	<p>CEP</p> <p>BAD</p> <p>GVT</p> <p>GVT</p>	Continu
3.2 Lenteur dans la livraison des avis de non objection.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les délais de traitement des dossiers à la Banque ;</li> <li>• Soumettre en de validation par la Banque le programme annuel d'activités annuel des organes de gestion des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du nombre de jours entre la réception des dossiers et la communication des avis de non-objection de la Banque.</li> </ul>	<p>BAD</p> <p>CEP</p>	. Continu.

### IV Gestion financière, décaissement et audit

4.1 Retard dans la transmission des rapports d'audit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder au recrutement de l'Auditeur dès le début de l'exécution du projet ;</li> <li>• Soumettre les rapports d'audits dans les délais requis ;</li> <li>• Suivre la prise en compte des observations de la Banque par l'auditeur des comptes du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'audit transmis dans un délai de 6 mois après la clôture de l'exercice.</li> </ul>	<p>CEP</p> <p>CEP</p> <p>CEP</p>	Continu.
4.2 Retards dans la libération des fonds de contrepartie du pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre les dispositions l'inscription de ressources adéquates au budget annuel</li> <li>• S'assurer que les fonds sont budgétisés et veiller à leur mise à disposition des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fonds de contrepartie sont disponibles dans les délais requis.</li> </ul>	<p>GVT</p> <p>GVT</p>	Continu.

## Annexe 8 : Indicateurs clés de performance du portefeuille du Niger

INDICATEURS	Octobre 2013	Septembre 2015	Mars 2018	Commentaires
Engagement global (millions UC)	<b>230.04</b>	<b>286.02</b>	<b>369,34</b>	Outre un ABG d'un montant de 30 MUC approuvé en janvier 2018, 3 projets d'infrastructure ont été approuvés en 2016 et 2017 totalisant un montant de 148,83 MUC.
Taille moyenne des projets (millions d'UC)	<b>12,1</b>	<b>22,0</b>	<b>28,41</b>	Accroissement du au financement de projets structurants dans les secteurs de l'énergie et de NTIC
Temps moyen entre l'approbation et le premier décaissement (mois)	<b>10</b>	<b>10,4</b>	<b>11,8</b>	Les délais de mise en place des équipes de gestion des projets et de ratifications allongent les délais qui auraient pu être encore plus longs si le portefeuille ne comportait pas d'ABG et 45% de dons ne nécessitant pas de procédures de ratification
Taux de décaissement cumulé	<b>24%</b>	<b>14.6%</b>	<b>32,50%</b>	Le taux de décaissement s'est amélioré à cause de l'ABG, d'un montant de 30 millions UC décaissé en janvier 2018.
Age moyen (années)	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4,12</b>	Le portefeuille contient un projet âgé (Projet d'appui au développement de l'enseignement et la formation professionnelle) et 3 projets de près de 6 ans (Projet d'appui à la mobilisation des ressources internes et à l'amélioration de la gouvernance économique ; Projet de développement de l'information et de l'information et la prospective climatiques (PDIPC) ; Projet de mobilisation et de valorisation des ressources en eau (PROMAVARE)AEPA et PADET-FPT)
Nombre de supervision annuel par projet	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	La qualité du portefeuille est en rapport avec le nombre de supervision. Faute de statistique fiables (les supervisions n'étant pas saisies dans SAP ou ERR), le nombre de supervision ne dépasse guère 1 fois par an alors que la moyenne doit être de 2.
Nombre de projets problématiques et potentiellement problématiques	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	Plus de 30% du nombre de projets soit 4/13 est considéré potentiellement problématique soit 21,83% du montant
Taux de projets à risque (PAR)	<b>27%</b>	<b>10%</b>	<b>33,3%</b>	Le montant à risque est de 122,87 MUC. Les taux des revues précédentes ne sont pas proches de la réalité à cause de la méthodologie utilisée (les notes attribuées pour évaluer la performance sont aléatoires).
Montant en millions d'UC et nombre de projets éligibles à annulation	<b>11,4 (4 projets)</b>	<b>19,4 (projets)</b>	<b>80,6 (4 projets)</b>	Les raisons majeures sont le non décaissement des prêts ou dons 180 jours après leur approbation, pas de décaissement 3 mois après la signature, moins de 50% d'engagements 2 ans après la mise en vigueur, clôture du projet dans moins de 12 mois avec moins de 60% de décaissement

## Annexe 9: Niger - Plan d'Amélioration du Portefeuille pays (PAPP 2018)

Actions à entreprendre	Indicateurs de suivi des résultats	Responsable	Echéance	
<b>I. Qualité à l'entrée des opérations</b>				
<p>1.1 Absence ou insuffisance d'études techniques</p> <p>1.2 Lenteur au démarrage liée à la mise en place des cellules des projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la « qualité à l'entrée » des nouveaux projets à travers la réalisation d'études techniques de faisabilité</li> <li>• Se conformer à la nouvelle Directive de la Banque sur la préparation et la mise en œuvre de projets notamment la disponibilité des études avant l'instruction des projets</li> <li>• Veiller à la mise en place des organes de gestion des projets avant leur approbation</li> <li>• Recruter des personnes qualifiées et expérimentées, sur une base concurrentielle, et établir des contrats de performance assortis d'indicateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des études techniques détaillées des projets avant leur approbation ;</li> <li>• Respect de la Directive 02/2015 concernant la conception, la mise en œuvre et l'annulation des Opérations souveraines</li>   <li>• Mise en place des organes de gestion dotées de tous les moyens humains avant l'approbation du projet ;</li> <li>• Recrutement de personnes qualifiées et expérimentées, sur une base concurrentielle, et établir des contrats de performance assortis d'indicateurs ;</li> </ul>	<p>GVT</p> <p>BAD</p> <p>GVT/BAD.</p> <p>GVT/BAD.</p>	<p>Continu.</p> <p>Continu.</p>
<b>II. Mise en œuvre des projets</b>				
<p>2.1 Faibles capacités des entreprises locales dans l'exécution des travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que seuls des entreprises qualifiées sont sélectionnées ;</li> <li>• Respecter scrupuleusement les clauses des contrats d'exécution des travaux (application des pénalités et résiliation des marchés des entreprises défaillantes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rigueur dans la sélection des entreprises et réduction des délais des travaux;</li> <li>• Réduction du nombre des entreprises défaillantes</li> </ul>	<p>CEP</p> <p>CEP</p>	<p>Continu.</p>
<p>2.2 Longs délais dans la communication des avis de non objection par la Banque</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accélérer l'opérationnalisation du bureau par sa dotation en effectifs adéquats</li> <li>• Faire preuve de pro-activité en suivant les dossiers auprès de chargés de projets à la Banque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des délais de délivrance des ANO</li> <li>• Réduction des délais de traitement des dossiers à la Banque</li> </ul>	<p>BAD</p> <p>CEP</p>	<p>Continu.</p>
<p>2.3 Coordination et suivi de la mise en œuvre des projets par le Ministère du Plan</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser, au niveau de la Direction Générale du Développement du Ministère du Plan des réunions trimestrielles afin de pouvoir suivre les activités des projets;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un cadre d'informations et de suivi des projets</li> </ul>	<p>GVT</p>	

### III. Acquisition et passation des marchés

3.1 Retard dans le processus de passation des marchés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer avant d'utiliser le plan de passation de marché comme outil de gestion des projets.</li> <li>• Diminuer les délais d'instruction des dossiers d'acquisitions au niveau de la Banque</li> <li>• Réviser/simplifier le circuit d'approbation et de signature des contrats</li> <li>• Réduire les délais de signature des contrats au niveau des autorités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des délais du processus de passation des marchés (le lancement des appels d'offres et attribution des marchés).</li> </ul>	CEP BAD GVT GVT	Continu
3.2 Lenteur dans la livraison des avis de non objection.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les délais de traitement des dossiers à la Banque ;</li> <li>• Soumettre en de validation par la Banque le programme annuel d'activités annuel des organes de gestion des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du nombre de jours entre la réception des dossiers et la communication des avis de non objection de la Banque.</li> </ul>	BAD CEP	. Continu.

### IV Gestion financière, décaissement et audit

4.1 Retard dans la transmission des rapports d'audit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder au recrutement de l'Auditeur dès le début de l'exécution du projet ;</li> <li>• Soumettre les rapports d'audits dans les délais requis ;</li> <li>• Suivre la prise en compte des observations de la Banque par l'auditeur des comptes du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'audit transmis dans un délai de 6 mois après la clôture de l'exercice.</li> </ul>	CEP CEP CEP	Continu.
4.2 Retards dans la libération des fonds de contrepartie du pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre les dispositions l'inscription de ressources adéquates au budget annuel</li> <li>• S'assurer que les fonds sont budgétisés et veiller à leur mise à disposition des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fonds de contrepartie sont disponibles dans les délais requis.</li> </ul>	GVT GVT	Continu.

## **Annexe 10 : Synthèse de l'étude sur l'Évaluation de la résilience à la fragilité et aux conflits - les leviers de la résilience au Niger**

### ***1. Problématiques de fragilité du Niger***

La Banque a mené, en 2017, une analyse approfondie des facteurs de fragilité et sources de résilience au Niger. Selon les résultats de cette étude, la problématique de fragilité au Niger est multidimensionnelle. Pays enclavé d'Afrique de l'Ouest, le Niger couvre une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup>. Malgré cette superficie totale énorme, les terres arables sont rares avec plus des 2/3 couvertes par le désert du Sahara, désert qui continue à s'étendre, chassant dans le processus les fermiers loin de leurs terres agricoles. Avec une faible densité de 12 habitants au km<sup>2</sup>, 94 % de la population nigérienne vit sur seulement 35 % des terres. La région de Maradi détient 20 % de la population sur 3,3 % des terres du pays, alors que seulement 3 % de la population vit dans le désert et les montagnes au nord, qui représentent 53 % de la superficie du pays. La population nigérienne, estimée à 22,31 millions d'habitants en 2018, se caractérise par sa jeunesse : plus de 51 % est âgé de moins de 15 ans. Compte tenu de l'accroissement continu de la pression démographique (7,6 enfants par femme en 2012, contre 7,1 en 2006), il est impératif d'accorder une attention particulière à la réinsertion socioéconomique des jeunes. Avec la croissance rapide des populations et la concurrence qui en découle pour les ressources naturelles et les rares terres habitables, les modes de vie des agriculteurs et des éleveurs sont de plus en plus en conflit au Niger ces dernières années. La situation d'insécurité qui prévaut dans le nord du pays en particulier, mais aussi le long de sa frontière avec le Nigeria et le Mali voisins, constitue un facteur de risque majeur pour son développement économique et social. Ces régions sont en proie à des crises humanitaires graves (afflux de réfugiés de pays voisins et déplacement des populations nigériennes) qui détériorent davantage les indicateurs socioéconomiques (santé, éducation, emploi, revenu) et pèsent lourdement sur les finances publiques. Les capacités limitées de l'État et des communautés sont soumises à de fortes pressions sociales pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Ces pressions se ressentent essentiellement dans la gestion des budgets familiaux, dans la gestion des dépenses souveraines des ménages, notamment celles concernant la santé, la nourriture et l'éducation, ainsi que dans l'arbitrage entre l'école et le travail des enfants et la préférence pour la scolarisation des garçons, au détriment des filles. La situation a été davantage aggravée par les agitations sociopolitiques et sécuritaires dans des pays voisins.

Le Niger est également confronté à d'importants défis structurels et la concentration sur les problèmes sécuritaires, qui du reste place le pays au cœur des solutions sécuritaires régionales, ne devrait pas occulter les autres difficultés importantes auxquelles il doit faire face. En dépit de la croissance économique accrue du pays, des infrastructures médiocres, les niveaux d'éducation extrêmement bas et les multiples catastrophes naturelles concomitantes ont entravé le développement à grande échelle. Il s'agit d'un pays essentiellement rural, qui n'a pas encore commencé sa transition urbaine. La majorité des indicateurs sociaux et économiques sont faibles. A 3,9 % par an, le pays connaît l'un des taux de croissance démographique les plus élevés au monde, ce qui met à rude épreuve la fourniture des services de base et compromet son développement économique. Même si l'incidence de la pauvreté est en légère baisse en valeur relative depuis les dernières années, le nombre de pauvres est sur une trajectoire ascendante à cause du croît démographique. Ce problème est aggravé par un taux d'analphabétisme très élevé dû à la faiblesse des taux de scolarisation, lesquels sont encore plus accentués chez les femmes. Le statut des femmes, très faible en raison des discriminations nombreuses (droit de propriété sur la terre, héritage inégalitaire, accès au marché du travail, etc.) et du dualisme des sources de droit qui donne force de loi à des pratiques coutumières inéquitables, est devenu politiquement difficile à réformer. Il est important de détailler l'aide publique au développement que le Niger reçoit chaque année car celle-ci représente une part très substantielle de son budget annuel, de sorte qu'il y a un réel besoin pour le Niger de développer ses ressources naturelles à court terme. En effet, l'aide publique au développement, qui est en hausse depuis les

années 90, représente 60 % du budget d'investissement et 40 % du budget de l'État. Il y a un besoin d'envisager une allocation d'une partie de ces ressources vers le financement de projets communautaires locaux afin de renforcer la résilience de ces communautés et les aider à redevenir autosuffisantes.

Bien que le Niger possède certains des plus importants gisements d'uranium au monde, son économie est axée sur les cultures de subsistance et l'élevage. Le pays a certes connu une croissance robuste tirée par les exportations de minerais, toutefois, le manque de dynamisme entrepreneurial constitue un obstacle à la promotion de la diversification de l'économie et risque de compromettre cette croissance à plus long terme. Les efforts visant à accroître l'investissement public, en particulier les investissements liés aux infrastructures, et l'augmentation des dépenses de sécurité ont entraîné une augmentation de la dette publique (45.8 %), même si celle-ci reste pour l'instant contrôlée et dans les limites sous-régionales. Le système financier reste sous-développé, faible et fragmenté, reflétant la petite taille de l'économie formelle. Malgré de nombreuses réformes entreprises, une réglementation du travail, couplée à un environnement réglementaire et juridique inefficace, limitent les opérations commerciales et les investissements.

Dans ces conditions, et compte tenu de la place de l'agriculture dans l'économie du pays (près de 40 % du PIB et environ 80 % de la population active) la maîtrise des eaux pour l'agriculture et le développement de l'irrigation apparaissent clairement comme deux des leviers de résilience parmi les plus importants à la portée du pays. Des mesures dans ce sens contribueraient aussi significativement à la lutte contre l'avancée du désert et donc à l'objectif du gouvernement de récupérer, chaque année, au moins le double des terres perdues du fait des aléas climatiques.

Au total, le principal facteur politique de résilience se trouve dans la stabilisation et le renforcement des institutions démocratiques. En effet, compte tenu du caractère significatif de la relation entre la qualité des institutions, donc de la gouvernance, et la fragilité, la qualité des institutions apparaît comme un prédicteur extrêmement fort du niveau de fragilité de tout pays. En Afrique sub-saharienne, chaque amélioration de la gouvernance d'un point de pourcentage entraîne une réduction de la fragilité de 2,93 %. Les gouvernements et les PTF pourraient réaliser l'efficacité des volumes d'aide allouées au Niger avec le concours d'une gouvernance forte, car les variations de la qualité de la gouvernance affectent, à concurrence de 73,06%, les variations de la fragilité. Le renforcement des institutions et l'amélioration de la gouvernance sont un atout dont la mise en œuvre requiert, de façon critique, le renforcement des capacités de l'état et de sa présence territoriale et la consolidation de l'état de droit pour conjurer la menace islamiste et la gangrène de la corruption qui ruine la qualité de la gouvernance et compromet l'efficacité des politiques publiques.

Sur le plan régional, Le Niger est confronté, comme les autres pays sahéliens G-5, au risque quasi permanent de déstabilisation et de conflits armés, dont les causes structurelles et environnementales aussi bien que les raisons historiques et géopolitiques ne peuvent être entièrement saisies que dans une problématique régionale. Le Niger est actuellement impacté directement par deux conflits armés actifs à l'intérieur de ses frontières (Boko Haram, incursions de groupes armés venant du Mali) mais aussi et surtout dans les pays voisins (Mali, Lybie, Nigeria). Une des conséquences de ce contexte régional instable et déstabilisant, c'est la diffusion insidieuse, à l'intérieur du pays, d'une insécurité quotidienne au-delà même des zones de conflit, insécurité pernicieuse qui affecte toutes les populations dans leur vie économique et sociale. Sa position de carrefour géographique entre l'Afrique du Nord et le reste de l'Afrique subsaharienne et son appartenance à la zone Franc, exposent le Niger, en plus des coûts de l'enclavement, à être littéralement tiraillé entre des influences déstabilisatrices sur toutes ses frontières. Aucun autre pays sahélien, sauf peut-être le Tchad, n'est soumis aux mêmes conditions.

## Annexe 11 : Résumé analytique du profil genre du Niger (2018)

Le profil genre du Niger a pour objectif de faciliter l'intégration du genre dans le Document de Stratégie pays du Niger 2018-2022. Le document permet de cibler les domaines où des investissements peuvent produire des bénéfices à court et moyen termes, susceptibles d'impacter le plus grand nombre possible de femmes et de filles. Les principales conclusions et recommandations issues du profil genre sont présentées ci-dessous :

Le Niger a entrepris des **réformes politiques, institutionnelles et juridiques** visant à promouvoir l'égalité de genre. Toutefois, le pays a émis des réserves à la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) et n'a pas encore ratifié la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relative aux droits des femmes (signée en 2004). Par ailleurs, des discriminations envers les femmes subsistent dans l'application des dispositions légales positives en raison de la prééminence effective du droit coutumier et musulman sur le droit moderne. En outre, il n'existe pas suffisamment de mécanismes de prévention et de gestion des violences basées sur le genre (VBG) ou punissant le mariage des enfants. Le code rural reste neutre vis-à-vis du genre. Sur le plan politique, **la participation des femmes aux instances de prise de décision** reste relativement faible en dépit de l'existence de la loi N° 2000-008 instituant le système de quota : les femmes ne représentent que 15,78% des députés et 14% des ministres.

**Dans le domaine de la santé**, l'insécurité alimentaire touche plus durement les ménages dirigés par les femmes (59,4% de ménages dirigés par les femmes contre 38,2% de ménages dirigés par les hommes, en 2016). D'une manière générale, la situation des populations, dont celle des femmes est préoccupante : le taux de mortalité maternelle est élevé, soit 535 pour 100.000 naissances en 2012 et le taux d'accouchements assistés est de 29,3% seulement (INS, 2012). La **croissance démographique** du Niger est l'une des plus élevée au monde (4,1% par ans). Le pays présente un taux de fécondité élevé (6 enfants par femmes) en raison d'une forte prévalence du mariage des enfants (76,3% des filles se marient avant l'âge de 18 ans). Par ailleurs, environ 15% des femmes en union ont des besoins non satisfaits en matière de contraception et seulement 9% des femmes rurales en union âgées de 15-49 ans utilisent des méthodes contraceptives modernes (INS, 2018). La moyenne d'âge ne dépasse pas 15 ans témoignant de la jeunesse de la population. Dans le contexte actuel, la croissance économique est annihilée par la démographie et la fécondité galopantes.

**Le secteur de l'éducation** qui constitue un pilier important du dividende démographique, est caractérisé par le faible taux d'alphabétisation des adultes (28%) dont celui des femmes (18%) ainsi qu'un faible taux de scolarisation/d'achèvement à tous les niveaux notamment des filles en milieu rural. Le taux brut de scolarisation (TBS) des filles dans le secteur primaire est de 72% avec un taux d'achèvement de 59% en milieu rural. Au niveau secondaire, le TBS chez les filles est de 31% et seulement de 2% au niveau supérieur. Parmi les facteurs de la faible scolarisation des filles l'on peut citer l'absence d'infrastructures d'hébergement et d'hygiène au niveau des écoles, le mariage des enfants, la pauvreté, une offre éducative insuffisante et des services éducatifs peu adaptés. Au niveau de la formation technique et professionnelle, les filles sont quasi-absentes dans les filières techniques et industrielles qui ont un potentiel d'emploi décent supérieur aux autres domaines.

**Dans le domaine de l'emploi**, les femmes et les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage et le sous-emploi. Les femmes âgées de 15 à 35 ans au chômage représentent 77% du nombre total de chômeurs. La proportion de travailleurs pauvres est estimée à 52% chez femme et 57% en milieu rural. La banque mondiale estime que 91% des femmes étaient dans des emplois vulnérables en 2017. **Le secteur des petites et moyennes industries (PMI) et entreprises (PME) connaît une forte proportion de femmes** essentiellement dans le secteur informel. Elles œuvrent dans des domaines divers tels que la transformation et la commercialisation agroalimentaire, l'hôtellerie et la restauration, les services, etc. La persistance de normes sociales discriminatoires limite l'accès des

femmes entrepreneures aux moyens de production. Dans le secteur agricole, les femmes sont les premières victimes de la mutation du système foncier en cours dans le pays lié à l'indisponibilité progressive des terres vacantes et de la poussée démographique.

**Dans le domaine de l'énergie et des infrastructures**, plus de 90% des ménages utilisent le bois comme principale source d'énergie de cuisson et l'accès des ménages à l'électricité est globalement faible, soit 16,6% au niveau national et seulement 7,1% en milieu rural (INS, 2016). Le Niger est en effet classé en queue du peloton des pays en terme d'indice infrastructurel. Du fait de leur rôle au sein des familles et des communautés, les femmes sont les premières exposées lorsque les ressources ou infrastructures essentielles sont limitées. Et le temps et la force physique qu'elles consacrent à la recherche de cette denrée réduisent largement leur temps de travail aux activités de production et de renforcement des capacités. Il est à noter que les femmes sont souvent marginalisées pendant l'identification, la conception et l'exécution des projets d'énergie et d'infrastructures.

### **Recommandations issues du Profil Genre du Niger**

La Banque veillera à l'intégration transversale de la dimension genre à travers les deux piliers du Document de la Stratégie Pays (DSP) à savoir le renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et le renforcement de la gouvernance notamment celle des ressources naturelles. Par rapport aux piliers et secteurs prioritaires, il est prévu les stratégies d'interventions suivantes :

**Pilier 1 - Résilience à l'insécurité alimentaire** : la stratégie visera à la mise en œuvre de projets axés sur des chaînes de valeur où les femmes sont les plus présentes et leur offrent des avantages comparatifs (agroalimentaire, etc.). Une étude est prévue en 2019 en vue d'identifier des projets de chaîne de valeur agricole résiliente ciblant les femmes, en collaboration avec ONU FEMMES et la FAO. En matière de **transport**, la Banque veillera à ce que les infrastructures mises en place soient sensibles au genre et que les besoins spécifiques des populations féminines dans les régions du projet soient pris en compte, avec l'assistance d'ONU FEMMES. Dans le domaine de **l'énergie** : la Banque subventionnera entre-autres la distribution de foyers améliorés et plateformes multifonctionnelles en vue l'allègement des tâches domestiques des femmes ainsi que pour générer des emplois et revenus pour les femmes. Au niveau la **promotion du secteur privé** : la banque veillera à l'augmentation du flux financier et des instruments non-financiers en direction des femmes à travers un appui technique des institutions financières par son programme d'Action affirmative en matière de financement en faveur des femmes (AFAWA). La Banque assistera notamment la mise en place d'un fonds de soutien à la formation entrepreneuriale, technique et professionnelle des femmes.

**Pilier 2 - Gouvernance et appui budgétaire** : la Banque mettra en œuvre des interventions en vue de renforcer les capacités du Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant et de l'Observatoire sur le genre en les appuyant dans l'élaboration et la vulgarisation de textes législatifs et réglementaires, les politiques et les programmes en faveur de l'égalité du genre. L'Institut national des Statistiques sera également assisté en vue de la création d'un portail de données sur le genre.

Outre l'intégration transversale du genre, la Banque mettra en œuvre un **programme promotion et de mise en œuvre des conditions du dividende démographique**. La Banque mettra en place un encadrement spécifique pour les jeunes filles de 10 à 19 ans à travers l'Initiative pour les adolescentes du Niger – Illimin d'UNFPA. Cette initiative vise à retarder le mariage des enfants et les grossesses précoces chez les adolescentes. De plus, la sensibilisation à la planification familiale notamment \_à travers « L'école des Maris » (un programme d'UNFPA) \_ sera intégrée de façon systématique dans l'ensemble des formations fournies dans le cadre des projets, de même que le financement de méthodes contraceptives dans les centres de santé.

## **Annexe 12 : Les défis et les opportunités démographiques au Niger**

## Introduction

À des spécificités nationales près, le Niger partage la même situation démographique avec plusieurs pays sahéliens comme le Mali, le Burkina Faso, le Tchad, etc. Dans ces pays. Le problème démographique est partout caractérisé par une forte croissance démographique couplée à de nombreux défis sociaux (éducation, santé, nutrition, urbanisation, pauvreté des ménages, etc.). Cette croissance démographique rapide est le résultat direct d'une fécondité restée élevée en dépit des progrès réalisés en matière de réduction de la mortalité, notamment la mortalité infantile et maternelle comme le témoigne la série d'enquêtes démographiques et de santé (EDS). La transition démographique s'y trouve retardée, hypothéquant par ricochet le bénéfice d'un dividende démographique longtemps attendu. Dans ces conditions, le développement socioéconomique et humain durable de la sous-région devient difficile à réaliser.

Au Niger en particulier, on assiste à une augmentation rapide et soutenue des besoins sociaux de base et à des nouveaux défis comme la migration des jeunes et l'insécurité. Dans ce contexte où les valeurs socioculturelles semblent constituer un frein à tout changement de comportement reproductif, il est urgent d'accélérer les conditions vers une transition démographique rapide, notamment en valorisant la participation des jeunes et des femmes aux efforts de développement.

L'État et ses partenaires au développement sont engagés à accompagner les transformations sociales nécessaires au bénéfice du bonus démographique. C'est ainsi que l'un des cinq axes stratégiques du PDES 2017-2021 vise la promotion du développement social à travers l'accélération du processus de la transition démographique. Selon les hypothèses de ce plan de développement socioéconomique, l'indice synthétique de fécondité passerait de 7,3 enfants (2015) à 5,63 en 2021. Cela devrait faire passer le taux de croissance démographique de 3,85 (2015) à 3,06 en 2021. D'après les résultats préliminaires de l'EDSN de 2017, l'atteinte de ces objectifs est possible à l'horizon 2021. En effet, entre 2012 et 2017, la fécondité des femmes nigériennes a significativement baissé, l'ISF passant de 7,6 enfants en 2012 à 6,0 enfants en moyenne par femme en 2017<sup>8</sup>.

Sur le plan économique, malgré un environnement défavorable (insécurité et baisse du cours de l'uranium), le Niger connaît une belle performance. Le taux annuel moyen de croissance du PIB réel a été de 4,2% entre 2007-2011. Toutefois, cette croissance reste en dessous du taux de croissance démographique qui se chiffre à 4,9% entre les recensements de 2001 et 2012. Cela montre la nécessité de rapporter les paramètres démographiques aux agrégats macroéconomiques comme la consommation et le revenu pour appréhender et guider les efforts de développement du pays.

### 1. Fécondité, planification familiale et politiques démographiques au Niger

Pour assurer un développement humain durable, l'État du Niger et ses partenaires au développement ont misé sur la maîtrise de la fécondité. Que ce soit dans le domaine de la planification familiale ou celui de la prévention des mariages précoces, plusieurs résolutions ont été adoptées pour renverser les tendances démographiques actuelles. Parmi les mesures adoptées figurent l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales de la population (1992 et DGPP 2007), l'intégration et le repositionnement de la planification familiale classée aujourd'hui comme un droit humain, l'élaboration d'un programme pluriannuel de PF pour la période 2012-2020 et l'actualisation du Plan de développement économique et social (PDES) avec prise en compte des priorités démographiques pour la période 2017-2021.

Depuis novembre 2017, le Niger s'est doté d'un plan opérationnel pour la planification familiale pour l'année 2018. Ce document décrit clairement les objectifs à atteindre et les activités planifiées. Le

---

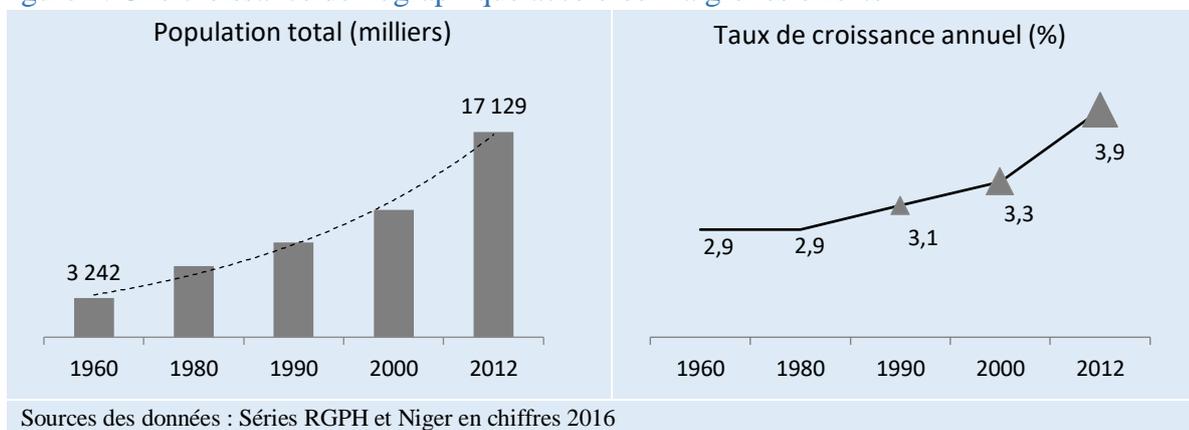
<sup>8</sup> Cette nouvelle valeur de l'indice synthétique de fécondité (6 enfants par femme en 2012) au Niger reste provisoire. Il n'existe pas encore une explication évidente de cette baisse rapide de la fécondité alors que le taux de prévalence ne semble pas avoir progressé suffisamment. Une piste qui reste à explorer est le retard de l'âge moyen au premier mariage via le truchement d'une rétention des filles par le système scolaire.

dernier document de référence en matière de coopération avec le Système des Nations Unies (UNDAF 2014-2018) donne une idée globale de la place réservée au défi démographique parmi les priorités nationales. Les questions de population y sont abordées suivant l'angle du « développement social et capital humain » pour créer les « conditions de durabilité d'un développement équilibré et durable » (axes 2 et 5 du PDES).

## 2. Expériences et échecs des politiques démographiques antérieures

Le Niger a élaboré et mis en œuvre deux politiques de population. La première politique de population a été mise en œuvre de 1992 à 2004 avec comme but principal de « maîtriser la croissance démographique et des flux migratoires, mais aussi assurer l'adéquation entre la croissance démographique et le développement économique ». Pendant cette période, le taux d'accroissement démographique est passé de 3,1% à 3,3%. La conclusion est simple. Ces autres objectifs comme l'amélioration de l'état sanitaire et nutritionnel de la population, la rentabilité du système éducatif, l'appui aux populations vulnérables (femmes, jeunes, personnes défavorisées), etc., ne semblent pas non plus atteints. La situation de la scolarisation s'est d'ailleurs drastiquement dégradée au cours de ces deux dernières décennies (qualité des produits et non taux de scolarisation, besoin de référence).

Figure 1. Une croissance démographique accélérée malgré les efforts



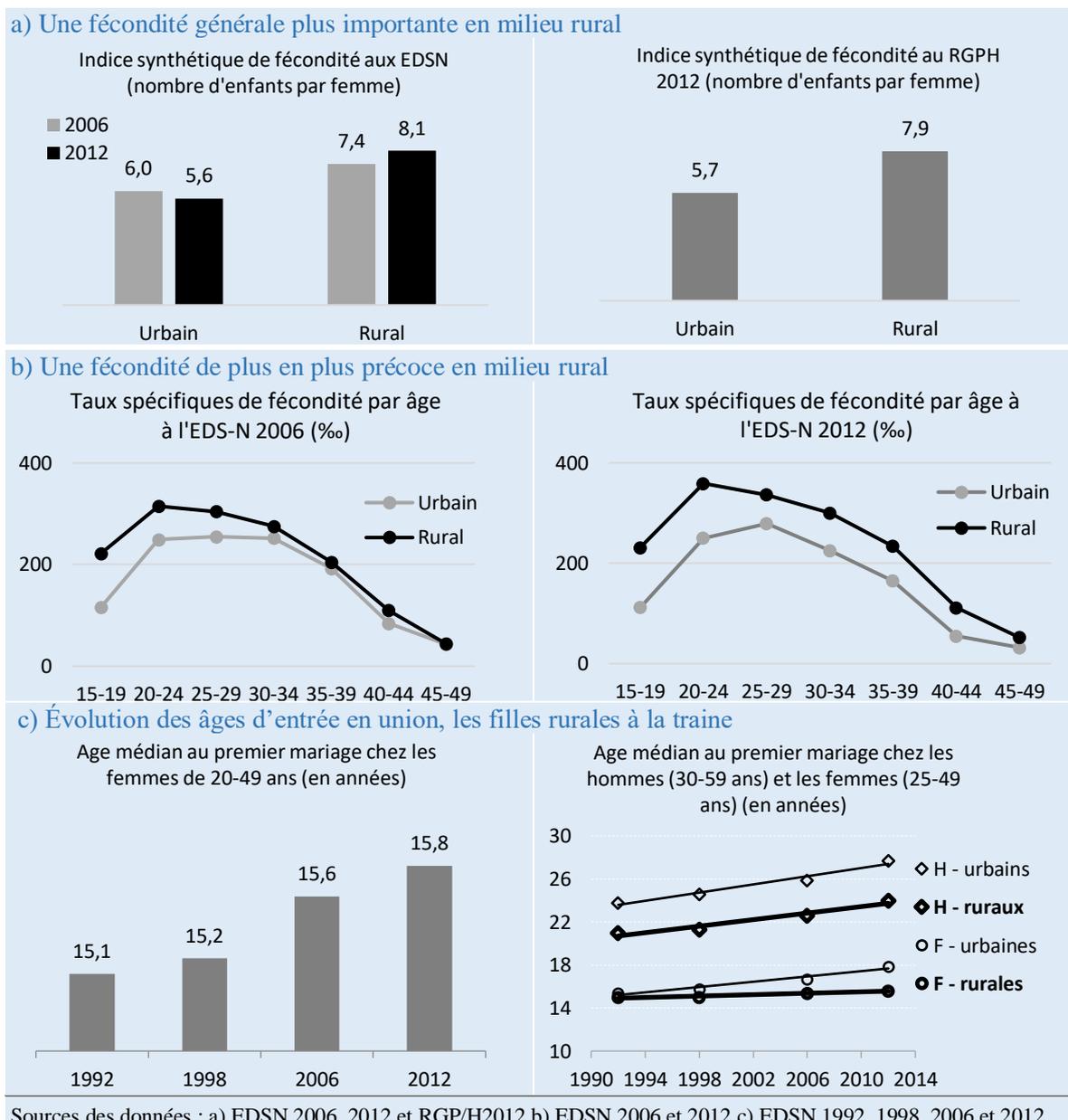
Quant à la deuxième politique, la Déclaration Générale de la Politique de Population (DGPP) de 2007, elle a été exécutée entre 2007 et 2015 avec comme objectif global de « contribuer à la réduction de la pauvreté grâce, à l'acquisition d'une mentalité et de comportements reproductifs aptes à induire au sein des populations une augmentation significative de l'utilisation de la contraception et une réduction des mariages précoces ». Parmi ces objectifs à l'horizon 2015 figuraient notamment l'augmentation de la proportion des couples nigériens utilisant une méthode efficace d'espacement de naissance de 15 à 20%, la réduction du nombre moyen d'enfants par femme de 7 à 5 enfants par femme et la réduction du taux d'accroissement naturel de la population de 3,3% à 2,5%. Du point de vue efficacité, la conclusion demeure la même : les résultats escomptés n'ont pas été atteints. Le taux de prévalence contraceptive (méthodes modernes) n'a guère dépassé le seuil de 12% et le taux d'accroissement annuel de la population est passé de 3,3% en 2001 à 3,9% en 2012. Le fait de focaliser les politiques de population uniquement sur l'espacement des naissances est souvent cité comme facteur explicatif de ces politiques. L'instabilité politique qui a caractérisé le Niger dans les années 1990, et ses effets sur l'instabilité des politiques, est aussi souvent citée. En dépit de cet échec, l'on note cependant quelques évolutions positives notamment un début de changement de comportements parmi les populations les plus jeunes.

### 3. Pour réduire la fécondité

#### 3-a) Investir en milieu rural

Les indicateurs de fécondité et de mortalité montrent que le Niger est au stade précoce de la transition démographique. La mortalité commence à baisser alors que la fécondité stagne, voire même augmente en milieu rural. C'est une phase cruciale de la transition qui correspond à une explosion démographique comme le montre le taux d'accroissement de la population de 3,9% l'an d'après le RGPH 2012. A ce rythme, la population nigérienne, déjà estimée à 20 millions en 2015, doublera chaque 18ans.

Figure 2. Fécondité en milieu rural



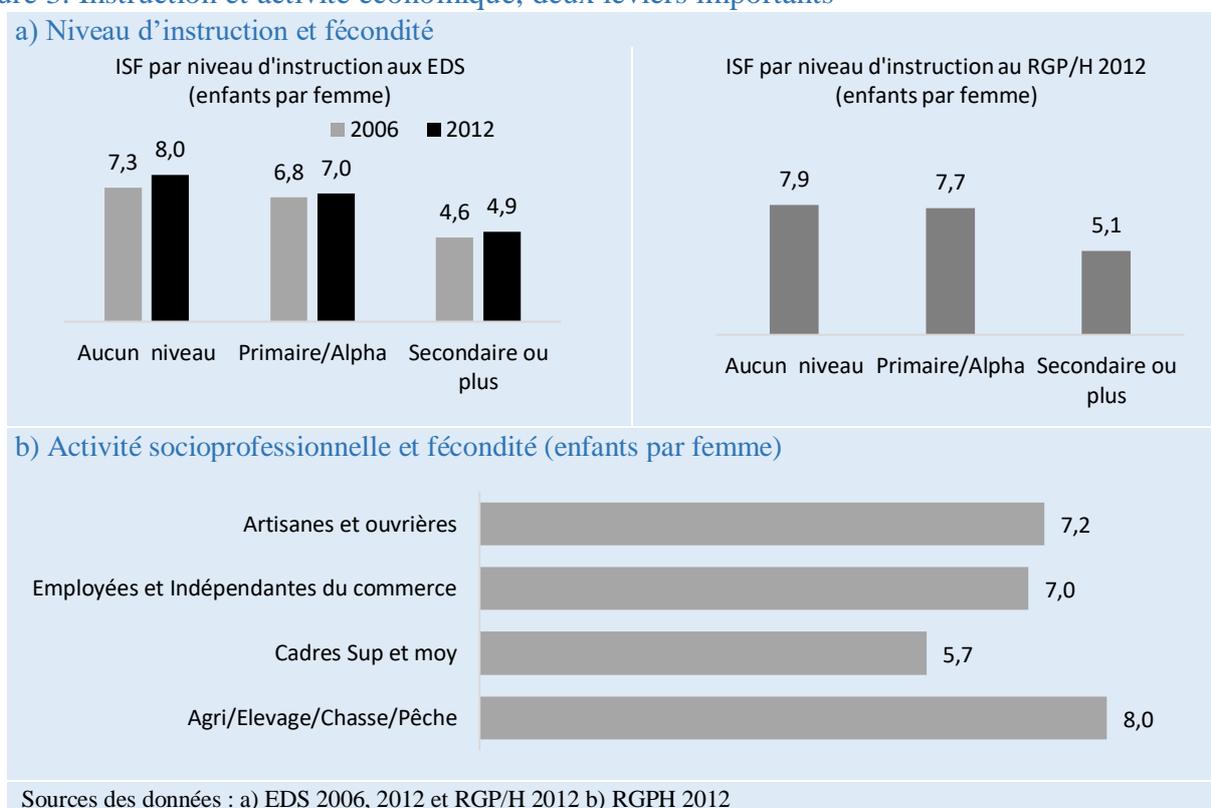
Le pays pourrait compter 40 millions d'habitants avant 2035. Les données désagrégées par milieu de résidence montrent que l'avenir démographique du Niger se joue en milieu rural. En effet, les jeunes et adolescentes rurales (15-24 ans) ont une contribution de plus en plus importante au niveau global de fécondité. La faible évolution des âges à la première union chez les filles rurales pourrait en partie expliquer ce constat. S'il est indéniable qu'il y a eu des avancées dans la diminution des mariages précoces, les filles en milieu rural semblent les moins touchées par cette diminution.

### 3-b) Instruire les jeunes filles et soutenir l'activité économique des femmes

Théoriquement, la scolarisation des filles et l'activité économique des femmes affectent la fécondité suivant plusieurs mécanismes (Basu, 2002). En renforçant le statut de la femme au sein de la famille et de la société, l'instruction s'affiche comme un important moteur de l'autonomisation de la femme en matière de fécondité. Comme moyen d'accès à la connaissance, l'instruction facilite l'accès à la contraception et en permet une meilleure utilisation. Ouvrant plus d'opportunités d'emplois rémunérés, elle diminue la dépendance économique de la femme vis-à-vis de son mari, de sa famille ou de sa belle-famille.

L'instruction est aussi un puissant prédicteur du niveau général de la fécondité dans les pays en développement (Bongaarts, 2003). Osili et Long (2007) confirment cela dans le contexte nigérian. Ce constat est également valable dans le cas du Niger où les femmes ayant un niveau d'instruction secondaire ou supérieur ont en moyenne moins de 3 enfants que celles non scolarisées. L'importance des liens entre l'instruction et la fécondité est donc indéniable même si ce lien n'est pas le même au début et au cours de la transition de la fécondité (Garenne, 2012).

Figure 3. Instruction et activité économique, deux leviers importants



De même que le niveau d'instruction, il existe de nombreux canaux d'action possibles de l'activité économique sur la fécondité. On peut en citer deux principaux: les revenus tirés d'un emploi rémunéré, s'ils sont gérés par la femme (ce qui n'est pas toujours le cas au Niger), peuvent lui procurer un pouvoir d'achat, lequel débouche sur un pouvoir de prise de décisions au sein du ménage, y compris les décisions d'accès aux services de contraception. Le second canal est celui des difficultés croissantes de conciliation entre la maternité et l'exercice d'une activité économique, surtout avec la montée des modes de vie urbains et d'emplois salariés à l'extérieur du ménage. En cas d'arbitrage les femmes choisissent l'activité économique au détriment de la maternité, ce qui contribue à la réduction de la fécondité.

Même si les différences sont moins nettes que dans le cas de l'instruction, les catégories socioprofessionnelles n'ont pas le même niveau de fécondité au Niger. Les femmes œuvrant dans le secteur primaire (agriculture et assimilés) ont en moyenne plus d'enfants que les cadres supérieures. Les indépendantes et les ouvrières occupent une position intermédiaire. Toutefois, l'emploi féminin à

l'extérieur du ménage pourrait affecter positivement dans certaines circonstances. C'est le cas en Inde où les enfants des femmes travaillant hors du ménage connaissent une mortalité plus importante (Kishor et Parasuraman, 1998).

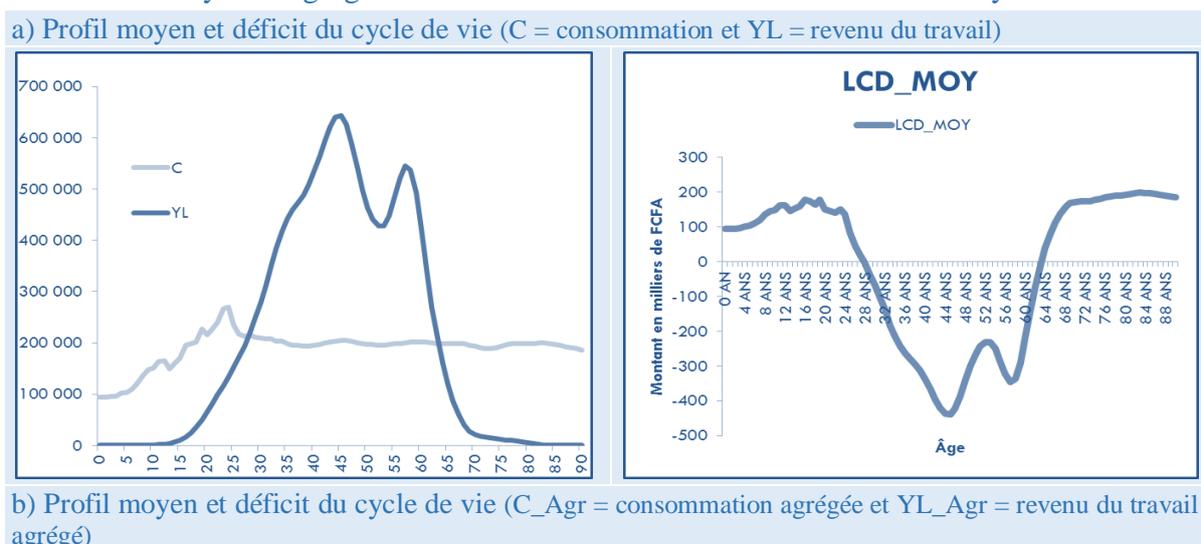
#### 4. Profil du dividende démographique du Niger

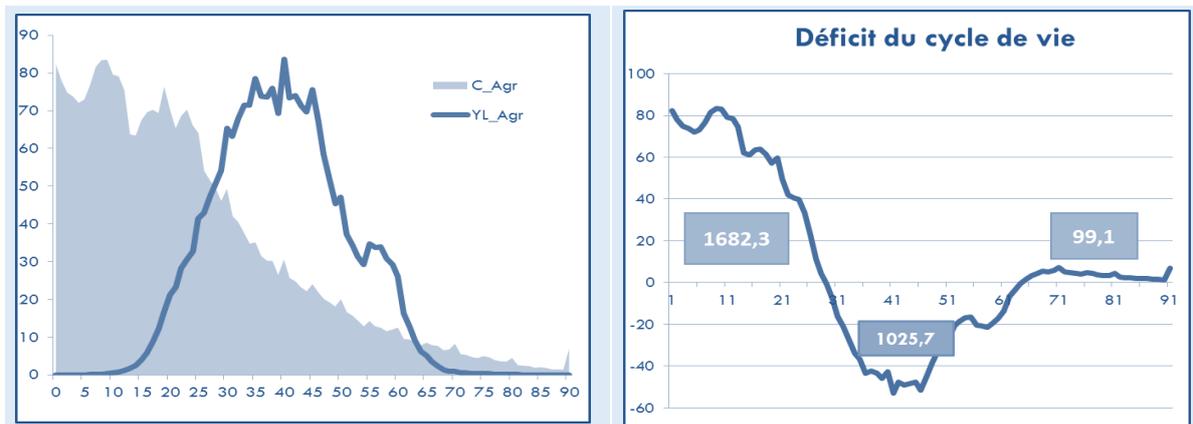
Le dividende démographique – souvent appelé bonus démographique ou bénéfice démographique – correspond aux avantages en termes de développement qu'un pays peut tirer suite à la transition démographique. Cette dernière correspond à une métamorphose de la structure par âge de la population qui compte finalement plus d'actifs potentiels (15-64 ans) et moins de personnes potentiellement à charge (moins de 15 ans et 65 ans ou plus).

Économiquement, le dividende démographique se mesure à partir du taux de croissance du ratio de soutien économique. Ce ratio représente le rapport entre le nombre de producteurs effectifs et celui de consommateurs effectifs. Au Niger, ce ratio devrait baisser de 40 travailleurs pour 100 consommateurs en 2000 à 34 travailleurs pour 100 consommateurs en 2028. Les travaux du CREFAT montrent que le dividende sera ainsi négatif entre 2000 et 2030 au Niger, du fait notamment de la pression démographique due à une baisse de la mortalité des enfants et le maintien d'une fécondité élevée. La fenêtre d'opportunité pour la capture du dividende démographique ne s'ouvrira qu'à partir de 2030 et restera ouverte pour les 50 années qui suivront. Quels en sont les implications en termes de cycle de vie des nigériens ?

On appelle déficit du cycle de vie (DCV) la différence entre le profil de consommation et le revenu du travail salarié et non salarié (auto-emploi). La consommation renvoie au total des consommations publique et privée dans le domaine de l'éducation, la santé et d'autres domaines. Le revenu correspond à la rémunération du travail. Les analyses montrent que pour un Nigérien moyen, son revenu du travail est inférieur à sa consommation jusqu'à l'âge de 27 ans. Il dégage un excédent entre 28 et 65 ans avant de connaître à nouveau une période durant laquelle il consomme plus qu'il ne produit, précisément à partir de 65 ans. Lorsqu'on s'intéresse au clivage du genre, les femmes génèrent un excédent pendant 32 années (entre 30 et 61 ans) alors que les hommes le font pendant 40 années (entre 27 et 66 ans). Cette information est capitale dans l'élaboration des stratégies visant à améliorer la participation des femmes au processus du développement.

Figure 2. Profils moyen et agrégé de la consommation et du revenu et déficit du cycle de vie





Sources : a) et b) CREFAT, Présentation du profil du dividende démographique du Niger

En tenant compte de la structure par âge de la population totale et du profil moyen aux différents âges de la vie, on élabore le profil agrégé au niveau national. Les analyses montrent ainsi qu'au niveau national, le déficit de cycle de vie se constate jusqu'à 30 ans. Il faut attendre l'âge de 40 ans pour atteindre le pic de revenu agrégé. La consommation agrégée ainsi que le revenu diminuent fortement pour les âges avancés, conduisant ainsi à un déficit relativement faible à ces âges. Une déclinaison selon le genre montre que les hommes détiennent 68% du revenu national du travail contre 32% pour les femmes. La situation est par contre plus équilibrée pour la consommation (51,5% pour les hommes contre 48,5% les femmes).

Ces résultats témoignent de toute la nécessité de promouvoir la participation des femmes, qui représentent 50,6% de la population totale selon le RGPH 2012, dans les activités économiques. Comme facteur conditionnel d'une pleine participation aux activités économiques, l'éducation refait surface dans la liste d'éléments à promouvoir pour inverser la tendance.

## 6. Nouveaux défis, nouvelles opportunités

Il convient ici d'énumérer les opportunités qui s'offrent afin de préparer les conditions de la capture du dividende démographique. C'est en convertissant certains défis en opportunités que le facteur démographique pourrait être mis au service du développement du pays.

Malgré les interventions et les politiques adoptées, la tendance générale de la croissance démographique reste exponentielle. Cela confirme la nécessité d'explorer et d'expérimenter une nouvelle stratégie qui rompt radicalement avec celles mises en œuvre jusqu'ici. Le Ministère de la population est actuellement dans les travaux d'élaboration d'une nouvelle politique de population. Cette démarche doit être soutenue afin que l'État, les collectivités, les PTFs, ainsi que la population générale et la société civile débattent et décident ensemble des plans démographiques à venir. Le consensus dans la phase de planification est un élément crucial que la BAD peut soutenir.

Sur le plan des interventions, le retour vers une autonomisation accrue des femmes (SWEDD, Partenariat de Ouagadougou, UNFPA, etc.) et une plus grande intégration de la jeunesse pourrait constituer la nouvelle alternative. La mobilisation contre le mariage précoce des jeunes filles, surtout en milieu rural, et une amélioration de leur scolarisation seraient salutaires. Les initiatives comme les espaces sûrs pour les filles, les clubs de futurs maris pour les jeunes garçons, les écoles de maris pour les hommes, etc. sont autant d'actions qui peuvent booster les objectifs de la BAD sur la résilience des ménages et la diversification de l'économie.

Les défis démographiques sont encore plus importants en milieu rural où les jeunes filles non scolarisées contribuent grandement à une fécondité élevée par le truchement de la précocité du mariage. La promotion de la scolarisation de la jeune fille est un investissement rentable à effectuer. Financer la redynamisation du système scolaire et maintenir les filles aussi bien que les garçons à l'école semblent le meilleur investissement pour contenir la croissance démographique effrénée à moyen et long terme.

La promotion de l'activité économique féminine est non seulement un moyen d'atteindre une « croissance économique forte, soutenue et inclusive » (un des objectifs de la BAD), mais aussi un moyen de réduire le penchant à la reproduction au profit de la production.

La fenêtre d'opportunité pour la capture du dividende démographique s'ouvre dans moins de 15 ans. L'investissement en capital humain que cela nécessite doit commencer aujourd'hui. Afin de sécuriser et de créer de nouveaux emplois, notamment pour la jeunesse compétente, il convient de sauvegarder les industries existantes et accélérer la création de nouvelles unités. Une autre stratégie consistera à la promotion de l'entrepreneuriat parmi les jeunes et les femmes.

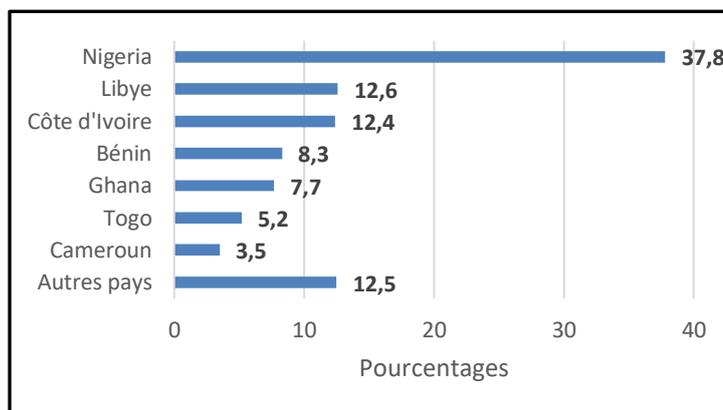
D'une manière générale, en reprenant le cadre indicatif de résultats du DSP 2018-2022, nous formulons des propositions visant à tenir compte des défis démographiques dans la formulation des objectifs du développement. La dernière colonne du tableau qui suit résume ces recommandations supplémentaires

## Annexe 13 : Migrations et développement au Niger

### 1. Ampleur et dynamique des migrations

❖ Depuis plusieurs décennies, le Niger connaît des mouvements migratoires internes et internationaux importants. Toutefois, le Niger est surtout un pays d'émigration et de transit pour de nombreux migrants d'Afrique subsaharienne dont une partie vise des pays européens (OIM 2016a). Le pays est devenu également au cours de la dernière décennie, une terre d'accueil de réfugiés. L'exode rural est important puisqu'au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2012, 8 migrants internes sur 10 (environ 80,4 %) résidaient dans les villes<sup>9</sup> (INS 2015). Au niveau international, l'Afrique de l'Ouest reste la principale destination des migrants nigériens depuis les années 1960 (OIM 2009, INS 2013, World Bank 2016). Les statistiques des Nigériens résidant à l'étranger ne sont pas exhaustives, toutefois, l'émigration internationale est très importante puisque, selon l'enquête nationale sur la migration (ENAMI) de 2010, la source la plus récente et crédible, au cours des 5 dernières années avant l'enquête, il y a eu environ 583 067 Nigériens partis en émigration, selon les réponses des ménages interrogés (INS 2013).

❖ L'enquête nationale sur la migration (ENAMI) de 2010, la plus récente source représentative sur l'émigration internationale, révèle qu'au cours des 5 dernières années, les réponses des ménages interrogés sur les pays de destination de leurs membres absents, étaient en priorité (top 10): le Nigeria, la Libye, Côte d'Ivoire, Bénin, Ghana, Togo, Cameroun, Burkina Faso, Ghana, Mali, France et Tchad (figure 1, INS 2013).



❖ Il y a également d'importants flux de migrants transfrontaliers irréguliers passant par le Niger et en particulier par la région d'Agadez pour se diriger vers la Libye, l'Algérie, voire certains pays européens. De l'ordre de 65 000 par an dans les années 2000 (Brachet 2007 et Niger Horizons 2014), ces flux de migrants d'Afrique subsaharienne (en particulier de l'Afrique de l'Ouest y compris le Niger) (OIM 2016a), sont passés à plus 330 000 (soit une moyenne arithmétique de près de 30 000 par mois), au cours de l'année en 2016 (OIM 2017). Selon la même source, les flux annuels sortants ont chuté pour se situer en 2017 à environ 69 000, chiffre correspondant sensiblement à son niveau des années 2000, grâce à l'application au cours de l'année 2016 de la loi 2015-36 (adoptée en mai 2015) et qui criminalise le trafic illicite de migrants sur le territoire national. La surveillance avec succès du corridor de la migration irrégulière migratoire que constitue la région d'Agadez, est également le fruit de la coopération entre le Niger et l'Union européenne qui cherche à barrer les routes migratoires accédant irrégulièrement aux côtes italiennes et espagnoles à partir de l'Afrique du Nord.

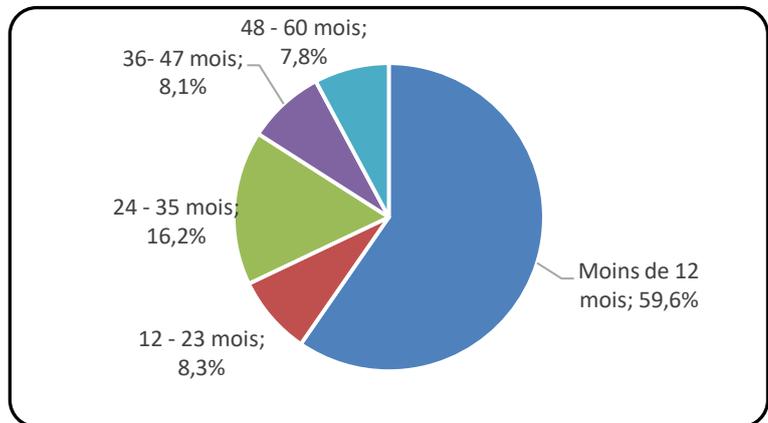
❖ Le Niger ne fait pas partie des pays africains importants en matière d'accueil de migrants qui viennent résider pour une durée au moins de 3 mois (critère de la CEDEAO) ou au moins de 6 mois (critère du RGPH). En effet, la population immigrante étrangère représentait moins d'un pourcent de la population résidente du Niger, environ 17 millions au RGPH de 2012 (INS 2015). Cette population étrangère est à 93% originaire des pays membres de la CEDEAO et majoritairement de 4 pays voisins (Mali, Burkina, Nigeria et Bénin) (INS 2013).

❖ Les effectifs des immigrés internationaux sont également alimentés par l'accroissement important des effectifs des réfugiés depuis 2012. En 2011, le Niger ne comptait que 425 de réfugiés et demandeurs d'asile. Avec le déclenchement de conflits armés au Mali, surtout au Nigéria et au

<sup>9</sup>Sans que l'on puisse savoir quel pourcentage est né en milieu rural ou dans une autre ville, car le lieu de naissance en milieu rural ou urbain n'est pas demandé dans la collecte des données. Seul le département et donc la région de naissance sont renseignés.

niveau de ses frontières avec le Niger, ce nombre a connu un accroissement important en passant de 50 618 (essentiellement des Maliens) en 2012<sup>10</sup> et au 30 juin 2018, l'UNHCR a dénombré au Niger, 177 565 réfugiés et demandeurs d'asile dont 66,9% sont originaires du Nigeria, 32,8% du Mali et 0,3% d'autres pays africains<sup>11</sup>.

- ❖ Les migrants très récents (moins d'un an), représentaient 6 migrants sur 10 (59,6%) (figure 2), soit un plus de 347 507 personnes qui pourraient être en partie également des migrants saisonniers et qui vont aller donc grossir l'effectif des Nigériens de l'extérieur résidant depuis plusieurs années. Dans tous les cas de figures, cet effectif représenterait un taux d'émigration de l'ordre de 2,3%



## 2. Principaux motifs et déterminants des mouvements migratoires

Les principaux motifs et déterminants des mouvements migratoires au Niger peuvent être répartis en deux catégories qui sont très liées: les motifs individuels qui sont également en relation avec des facteurs d'ordre structurel. Le manque d'occupation professionnelle, surtout le sous-emploi, ainsi que la pauvreté (45,4% des Nigériens sont pauvres<sup>12</sup>), constituent les principaux motifs de la migration interne et surtout de l'émigration internationale des résidents. En effet, selon plusieurs études, les départs en migration aussi bien des hommes que de certaines catégories de femmes, surtout âgés entre 18 et 35 ans, sont motivés par des raisons d'ordre économique comme la recherche d'emplois rémunérés ou l'inactivité après les récoltes agricoles de la saison des pluies, la recherche de ressources financières complémentaires ou de d'argent pour le mariage, etc. (De Sardan 2007, Hamani 2008, Oumarou 2009, Boyer et Mounkaila 2010, Niger Horizons 2014).

Les femmes migrent surtout au niveau interne, presque autant que les hommes (49,4% contre 50,6%), en raison également de la migration d'accompagnement, lorsque les maris changent de région ou de département (INS 2015). En revanche, l'émigration internationale est dominée par les hommes qui représentaient 93,1%, selon l'ENAMI de 2010 (INS 2013).

Au Niger, de nombreux déterminants ou facteurs structurels influencent en général les motifs et déterminants individuels d'ordre social et économique. Au niveau des déterminants macrosociologiques on peut citer : la nature du système patriarcal qui implique souvent que femmes et enfants suivent les chefs de ménage dans leurs migrations internes surtout, les solidarités familiales à travers le confiage des enfants, l'existence d'une culture migratoire exhortant les jeunes notamment à aller à l'extérieur du Niger chercher des ressources complémentaires pour eux-mêmes et leurs parents (Boyer et Mounkaila 2010, OIM 2016b et Niger Horizons 2014).

Toutefois, les déterminants structurels de type économique, géo-climatique (ou environnemental) et démographique, sont sans doute les plus importants dans le contexte du Niger. Les déterminants d'ordre économique concernent d'abord l'absence d'emplois et de travail en l'occurrence après les préparations des champs agricoles et les récoltes, soit environ 4 à 6 mois au maximum, entre mai et octobre (OIM 2009, Boyer et Mounkaila 2010 et Niger Horizons 2014).

Les facteurs géo-climatiques ou environnementaux renvoient principalement au contexte climatique sahélien et surtout désertique du Niger, aux sécheresses, aux famines récurrentes et à la désertification.

<sup>10</sup> Source : <https://www.unhcr.org/statistical-yearbooks.html>. Années 2011 et 2012.

<sup>11</sup> Source : <https://data2.unhcr.org/en/country/ner>.

<sup>12</sup> INS (2016a).

Les populations nigériennes sont en permanence confrontées à un environnement naturel austère marqué par un régime climatique en général sec et chaud qui explique en partie la fréquence de l'insécurité alimentaire (SP/SRP-comité SDR 2003).

Les conditions et ressources environnementales sont en permanence sous la pression d'une forte croissance de la population (3,9% par an en moyenne<sup>13</sup>, INS 2014) et le nombre moyen élevé d'enfants (en moyenne de plus de 7 enfants par femme), alors que la mortalité générale et surtout infanto-juvénile a baissé de manière remarquable (INS et ICF International 2013). Tous ces paramètres démographiques expliquent l'extrême jeunesse de la population nigérienne. En effet, un Nigérien sur deux (51,6%) a moins de 15 ans et environ 7 Nigériens sur 10 (69%) sont âgés de moins de 25 ans (INS 2014). Or, c'est cette tranche d'âges qui est particulièrement touchée par le chômage dont le taux est passé au niveau national, de 13% en 2011 à 17% en 2014, avec un taux de sous-emploi particulièrement élevé (68,4%) (INS 2016b).

Qu'elles soient internes ou internationales, les migrations génèrent des dividendes certains au Niger à travers les transferts financiers et matériels importants effectués par les migrants en faveur de leur ménage ou famille d'origine. Plusieurs études ont mis en évidence au plan national et local, les transferts financiers et matériels effectués par les migrants nigériens au niveau interne ou externe (De Sardan 2007, Hamani 2008, Oumarou 2009, Boyer et Mounkaila 2010, BCEAO 2013, Niger Horizons 2014, Hamani 2015, Dahany 2015 et World Bank 2016). Toutefois, les migrations induisent également des effets négatifs. Au niveau des migrations internes et de retour (y compris de l'extérieur du pays), il y a notamment : la création de quartiers anarchiques dans les villes nationales, la promiscuité des ménages de migrants dans des habitations souvent précaires, le départ de bras valides, le faible intérêt des jeunes pour le travail agricole au profit de la migration, la délinquance juvénile, etc. (Niger Horizons 2014, Conseil régional de Zinder 2015 et Conseil régional d'Agadez 2016). Par ailleurs, la lutte contre la migration irrégulière transitant notamment par la région d'Agadez, a été justifiée par le Gouvernement du fait, entre autres, des risques d'insécurité créés par des réseaux de trafic de migrants irréguliers adultes et mineurs (Abdoulaye 2018 et site web G5 sahel<sup>14</sup>). Au niveau des hommes, des femmes et des enfants particulièrement, plusieurs effets négatifs ont été identifiés concernant la migration irrégulière en l'occurrence vers l'Algérie et la Libye: mauvaises conditions des déplacements dans la clandestinité, pénibilité du voyage avec la traversée du Sahara, abandons fréquents de migrants dans le désert avec quelques fois des décès enregistrés, violences physiques et psychologiques au cours du voyage et dans les villes étrangères de destination avec de surcroît des habitations précaires, de faibles accès aux services sociaux de base, etc. (OIM 2016b, ANLTP 2017, UNCEF 2017, Issaka et Habibou 2018).

---

<sup>13</sup> Il s'agit du taux annuel moyen de croissance intercensitaire 2001-2012.

<sup>14</sup> Source: Discours du Ministre d'Etat de l'intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation, des affaires coutumières et religieuses à la réunion de coordination du G5 Sahel du 19 mars 2018 Niamey, sur la lutte contre la migration irrégulière. Site Web : [www.g5sahel.org/index.php](http://www.g5sahel.org/index.php).

## Annexe 14 : Défis et opportunités de l'intégration régionale pour le Niger

L'ambition du Niger d'atteindre les objectifs assignés dans sa Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) et le Plan de Développement Economique et Social (PDES-2017-2021) passe par sa parfaite intégration économique dans l'espace UEMOA et l'espace CEDEAO. Jusqu'au début 2011, le Niger exportait exclusivement des produits agricoles et de l'élevage vers ces deux espaces économiques, mais depuis 2012 l'exportation des hydrocarbures a permis un peu de diversifier ces échanges et améliorer la balance commerciale. Pour tirer profit de son intégration dans ces ensembles économiques, le Niger doit s'appuyer sur les opportunités qui lui garantissent un avantage comparatif réel. Ainsi, d'une part, le Niger dispose de ressources importantes <sup>15</sup>], et d'autre part l'augmentation très prochainement de sa capacité d'exportation des hydrocarbures vers ces ensembles économiques lui assurera des ressources financières importantes qu'il peut utiliser pour le développement de ses secteurs productifs.

Dans ce qui suit, il sera présenté (i) les différentes opportunités qu'offre cette intégration ; (ii) les progrès et les politiques visant à renforcer le commerce régional ; (iii) une présentation des relations économiques entre le Niger et le Nigéria et (iv) une présentation de l'intégration du Niger dans l'UEMOA et la CEDEAO.

Concernant le premier point, rappelons que le Niger est membre de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) depuis 1975 et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1994. Son intégration à ces deux ensembles économiques régionaux peut représenter une vraie aubaine pour le développement de son commerce intracommunautaire et donc à la réalisation d'une croissance inclusive s'il arrive à surmonter les défis qui en font face.

L'appartenance du Niger à la CEDEAO lui permet d'accéder à un marché de plus 350 millions de consommateurs et son appartenance à l'UEMOA lui permet d'accéder à un marché de plus de 120 millions de consommateurs, donc cette intégration économique peut être à la base du développement d'un commerce intracommunautaire, lequel commerce peut aussi être le socle d'une croissance inclusive profitable à tous.

Les exportations du Niger à travers son commerce intracommunautaire dans les deux ensembles économiques sont constituées principalement des hydrocarbures ainsi que des produits de l'agriculture et de l'élevage. Ces exportations ont connu une augmentation depuis 2012, bien qu'elles aient enregistré un repli en 2015. Néanmoins une marge de progression existe pour les deux catégories de biens et ceci peut être à la base d'une croissance économique inclusive.

Pour ce qui est des hydrocarbures, la mise en exploitation dans deux ans des nouveaux champs pétroliers va augmenter la production journalière de plus de 80 000 barils jours. Dans cette perspective, le gouvernement du Niger vient de signer avec celui du Nigeria, un accord pour la livraison du pétrole brut au nord du pays afin d'augmenter leur capacité de raffinage. Une fois ce projet concrétisé, cela va représenter une vraie opportunité pour le développement du commerce intracommunautaire du Niger.

Pour ce qui est des produits du secteur agricole, à ce niveau aussi, le Niger possède une marge de progression pour le développement de ce commerce dans la sous-région. En effet, depuis 2012 les produits de l'agriculture (oignons, niébé, souchets) viennent en seconde position dans les recettes d'exportation après les hydrocarbures. Le Niger peut encore accroître ses recettes d'exportations de ces produits car d'une part, ce sont des produits sur lesquels il a un avantage comparatif, donc très peu de concurrence par rapport aux produits des autres pays, et d'autre part, la superficie cultivable au Niger

---

<sup>15</sup> :(i) 15 millions d'hectares de terres cultivables, (ii) un potentiel irrigable connu d'environ 10 942 560 hectares, (iii) vastes zones pastorales, (iv) une marge d'amélioration de productivité considérable pour ses principales productions, (v) une population rurale jeune en forte croissance, (vi) un cheptel estimé à 42 790 000 têtes en 2015 et (vii) ressources halieutiques couvrant une superficie d'environ 410 000 ha.

s'élève à plus de 15 millions d'hectare. Par conséquent, il existe plusieurs alternatives pour accroître la production nationale.

Pour ce qui est des produits de l'élevage, le Niger possède aussi un avantage absolu dans les deux ensembles économiques. En effet, le cheptel nigérien est estimé en 2008 à près de 35 millions de têtes, toutes espèces confondues, pour une valeur de plus de 2.000 milliards de F CFA. A la place de l'exportation de bétails sur pieds, si le Niger pouvait réaliser son engagement de construire cet abattoir frigorifique moderne à Niamey afin de créer de la valeur ajoutée et exporter de la viande et d'autres produits dérivés, les opportunités seront encore plus grandes.

En somme, la possibilité d'une croissance économique inclusive au Niger est possible du fait développement de son commerce intracommunautaire et donc de son intégration économique dans les deux ensembles économiques régionaux. En effet, d'une part les retombées de l'exportation vers le Nigéria du pétrole brut pouvaient faciliter l'exécution des programmes importants retenus dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 surtout dans le domaine agricole. D'autre part, la croissance économique étant portée à plus de 43% par le secteur réel, toute transformation profonde du commerce relatif à ce secteur à travers la création de la valeur ajoutée va beaucoup profiter à la population du Niger en générale et à la population rurale en particulier.

Concernant le deuxième point, retenons que le commerce étant l'un des baromètres de l'intégration régionale, les progrès réalisés en matière d'intégration régionale vont se mesurer à travers l'analyse de quelques indicateurs du dispositif de surveillance commerciale (degré d'ouverture, balance commerciale, taux de couverture, etc.). L'analyse des politiques publiques visant à renforcer le commerce régional se fera à travers l'appréciation de l'état de mise en œuvre des instruments de la politique commerciale et celui de mise en œuvre de la politique de facilitation des échanges dans l'espace UEMOA et CEDEAO.

Le commerce extérieur du Niger a connu un progrès réel dans sa dynamique d'intégration régionale aussi bien avec les pays de l'UEMOA qu'avec ceux de la CEDEAO. En 2011, la valeur des exportations du Niger avec les pays de l'UEMOA représente 1% de ses exportations totales contre 11% avec ceux de la CEDEAO. Ces exportations sont passées à 15% avec les pays de l'UEMOA et 32% avec ceux de la CEDEAO en 2012. En 2013 et 2014, ce pourcentage est respectivement de 23% et 24% pour les pays de l'UEMOA et 42% et 44% pour ceux de la CEDEAO. L'importante augmentation des exportations du Niger vers les deux ensembles économiques de 2011 à 2015 permet de conclure que le commerce extérieur du Niger a connu un réel progrès en matière d'intégration ces dernières années. Les importations du Niger vers la CEDEAO ont évolué de manière constante de 2011 à 2015 avec une moyenne de 18% des importations totales. Celles du Niger envers les pays de l'UEMOA ont aussi évolué dans le même intervalle de temps de manière constante avec une moyenne de 10% par an. Le degré d'ouverture commerciale  $((X+M)/\text{PIB})^{16}$  était en 2011 de 6% dans l'espace CEDEAO et 3% dans l'espace UEMOA. Ce degré est passé en 2013 et 2014 à respectivement 11% et 10% dans l'espace CEDEAO et 6% dans l'espace UEMOA. Ce qui confirme le progrès du Niger en matière d'intégration régionale.

Le Niger a respecté presque tous ses engagements en matière d'application de politique publique pour le renforcement du commerce régional. Ces engagements concernent : (1) la mise en œuvre des instruments de la politique commerciale (Tarif Extérieur Commun (TEC) ; (2) la mise en œuvre des mesures complémentaires de protection ; (3) la mise en œuvre des mesures d'accompagnement au TEC ((i) valeur transactionnelle et valeur de référence, (ii) mise en œuvre du régime préférentiel communautaire (TPC) ou libre circulation des marchandises (entreprises et produits agréés), (iii) l'utilisation des instruments douaniers harmonisés, (iv) Application des règles en matière d'exonération, (v) Echanges d'informations entre les administrations des douanes) ; (4) la fiscalité intérieure perçue au cordon douanier : (i) la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), (ii) les droits d'accises,

---

<sup>16</sup>  $((X+M)/\text{PIB})$  signifie, Importations (M) plus Exportations (X) sur le Produits Intérieur Brut (PIB)

(iii) *Taxe Spécifique Unique sur les Produits Pétroliers (TSUPP)* ; (5) les marchandises en transit ; (6) les licences et prohibitions.

Concernant la politique de facilitation des échanges dans l'espace UEMOA, le Niger a réalisé des progrès dans les domaines suivants : (1) la mise en œuvre de l'Accord de Facilitation des Échanges (AFE) en 2016 ; (2) la mise en œuvre des instruments communautaires sur la facilitation des échanges : (i) *perception illicites*, (ii) *temps moyens de contrôle*, (iii) *nombre de points de contrôle*.

Dans l'espace CEDEAO, le Niger a adhéré au Schéma de Libéralisation des Echanges (SLEC) qui a abouti à la libéralisation totale des échanges par l'abolition des droits de douanes prélevés sur les exportations ou les importations ainsi que la suppression des barrières non tarifaires.

Concernant le troisième point, il faut retenir que le Niger et le Nigéria partagent plus de 1600 km de frontière commune de Birni Gaouré (dans la région de Dosso) jusqu'à Boboye (dans la région de Diffa) . L'essentiel du commerce extérieur de la quasi-totalité de la population des régions de Dosso, Tahoua, Maradi, Zinder et Diffa se fait avec le Nigéria. Le développement économique de ces régions, le revenu de la majeure partie de la population, et la pérennisation des activités agro- sylvo pastorale et certaines activités génératrices de revenus sont liés à l'épanouissement de ces échanges commerciaux. De fois, le niveau de pauvreté de la population est aussi fonction du degré d'intégration de ces échanges avec le Nigéria. Le développement de ce commerce a été facilité depuis plusieurs décennies par la conjonction de plusieurs réalités de la vie socio-économique et culturelle : même ethnie, même peuple, même langue.

Jusqu'en 2011, les principaux produits d'exportation du Niger vers le Nigeria sont constitués des produits de l'élevage et dérivés (80,1%), des produits de l'agriculture (14,8%) et autre produits (5,1%). A partir de 2012, les hydrocarbures viennent en tête de ces exportations avec 56,9% en 2015. La valeur moyenne de ces exportations est de près de 77 milliards de F CFA de 2011 à 2015. Depuis 2012, le taux de croissance des exportations des hydrocarbures vers le Nigéria est de 11% en moyenne.

L'importance des échanges commerciaux du Niger avec le Nigeria peut s'apprécier d'un côté dans le cadre des échanges du Niger en général et de l'autre dans le cadre de ses échanges dans l'espace CEDEAO en particulier. Ainsi, dans le monde en général, le Nigéria est le 4ème client avec 9,5% des exportations totales derrière la France, la Thaïlande et la Malaisie et 4ème aussi en terme de pays fournisseurs avec 5,8% des importations derrière la France, la Chine et les Etats Unis [3]. Dans l'espace CEDEAO, le poids des exportations du Niger vers le Nigéria était en moyenne de 45,97% de 2011 à 2015. En 2011, la balance commerciale du Niger avec le Nigéria était déficitaire de l'ordre de plus 17 milliards de F CFA. Mais à partir de 2012, avec le début de l'exportation des hydrocarbures, cette balance a été régulièrement excédentaire en moyenne de plus de 40 milliards de F CFA de 2012 à 2015.

Les produits de l'élevage sont composés exclusivement d'Equins, Bovins, Ovins, Caprins et camelins tous sur pieds ainsi que des Cuirs et peaux. Parmi ces produits, les bovins sur pieds représentent plus de 53% de la valeur de ces exportations de 2011 à 2015. Les produits de l'agriculture sont composés surtout d'oignons, de niébé, datte, de piment-poivre-poivrons, de sésame et souchet. Parmi ces produits, le niébé et l'oignon représentent plus de 91% de la valeur de ces exportations de 2011 à 2015 avec respectivement 17% et 74% pour le niébé et l'oignon pour cette même période.

Pour renforcer son bénéfice de ses échanges commerciaux avec le Nigéria, l'Etat du Niger doit prendre des dispositions courageuses sur le plan politique, économique et géographique. Ainsi, sur le plan politique : Une estimation du Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA) indique que près de 50% des exportations du Niébé vers le Nigéria se fait de façon informelle ; donc les deux parties doivent redoubler d'effort pour limiter la pratique de la contrebande qui est très néfaste pour le commerce extérieur du Niger. Sur le plan économique : La faiblesse du naira et les économies d'échelle qu'autorise la taille du marché nigérian, rendent les produits de ce pays très compétitifs en Afrique de l'Ouest et compromettent l'industrialisation de ses voisins : plusieurs entreprises nigériennes souffrent ainsi de cette concurrence (cimenterie de Malbaza) et ont parfois dû fermer leurs portes. Donc, l'Etat

doit soutenir les unités industrielles qui ont un avantage comparatif en termes d'exportation vers le Nigéria. Sur le plan géographique : Aucun obstacle naturel ne s'oppose à ce commerce frontalier sur plus de 1 600 km. Pour tirer profit de son commerce avec le Nigéria, le Niger doit davantage essayer de contrôler sa longue frontière avec le Nigéria afin de la rendre moins poreuse et les échanges plus officiels.

Concernant le quatrième point, il faut noter que l'intégration du Niger dans l'espace UEMOA ainsi que dans l'espace CEDEAO sera analysée à travers la ratification et la mise en application des textes et lois définissant les différentes étapes de cette intégration d'une part et d'autre part en appréciant l'évolution des échanges du Niger dans ces deux espaces, car le commerce extérieur intracommunautaire est le baromètre de l'intégration économique dans une région.

Le Niger appartenant à l'UEMOA et à la CEDEAO, signifie qu'il a adopté, ratifié et mis en exécution tous les textes et lois se rapportant aux différentes étapes de l'intégration économique<sup>17</sup>. L'ensemble des aspects juridiques et économiques de cette intégration sont développés dans l'annexe.

Le degré d'ouverture du Niger était de 10% dans la zone CEDEAO et 6% dans la zone UEMOA en 2014. La moyenne de ce degré d'ouverture sur la période 2011-2014 était respectivement de 9% et 5% dans les deux zones. Ce faible degré d'ouverture du Niger dans les deux zones d'intégration économique traduit la nécessité pour le Niger d'améliorer significativement son commerce avec ses partenaires dans le cadre de la formation de la richesse nationale. Le Niger a eu une balance commerciale positive ou excédentaire de ses échanges intracommunautaires avec la CEDEAO de 2012 à 2014 et uniquement positive de ses échanges avec les pays de l'UEMOA de 2013 à 2014. Néanmoins, la balance commerciale moyenne du Niger avec la CEDEAO de 2011 à 2015 a été excédentaire de plus de 4,5 milliards de F CFA tandis qu'avec l'UEMOA elle a été déficitaire pour la même période de plus de 15,3 milliards de F CFA.

Dans la zone UEMOA, le commerce intracommunautaire de 2015 était de 3 259 milliards de FCFA en augmentation de 17,3% par rapport à 2014 [A9]. La part du Niger dans le total des échanges commerciaux de l'union en 2015 était de 6,1% pendant que la Côte d'Ivoire en a 44,3% et le Mali 14,8%. Cela montre que le Niger a encore des marges de progression en matière d'échanges commerciaux pour consolider son intégration économique dans cette zone.

Le Niger avait un taux de couverture de ses importations de marchandises par ses propres exportations dans la zone CEDEAO supérieur à 100% de 2012 à 2014, alors que cette couverture à 100% ne concerne que les années 2013 et 2014 dans l'espace UEMOA. Malheureusement la situation s'est inversée pour les deux zones en 2015. Néanmoins, la moyenne de ce taux de couverture de 2011 à 2015 est de 101% dans l'espace CEDEAO contre 81% dans la zone UEMOA. Dans la zone UEMOA comme dans la zone CEDEAO, les exportations du Niger sont en baisse depuis 2013. Elles étaient de 63,6 milliards FCFA en 2015 ; 125,1 milliards FCFA en 2014 et de 140,1 milliards FCFA en 2013 dans la zone UEMOA. Ces exportations sont respectivement de 152 milliards, 230 milliards et 258 milliards pour les mêmes périodes dans l'espace CEDEAO.

Concernant son commerce extérieur, dans la zone UEMOA, les hydrocarbures demeurent le principal produit d'exportation. Ils ont atteint 21,6 milliards F CFA en 2015 et 78,1 milliards F CFA en 2014. Ils représentent 34,0% du total des exportations en 2015 et 62,3% en 2014. L'oignon occupe le deuxième rang, avec 25,3 milliards en 2015 et 29,2 milliards en 2014. Il représente 39,8% de la valeur totale des exportations en 2015 et 23,3% 2014. Dans la zone CEDEAO, les hydrocarbures représentent encore le principal produit d'exportation. Ils ont atteint 77,8 milliards F CFA en 2015 et 128,9 milliards F CFA en 2014. Ils représentent 51,2% du total des exportations en 2015 et 58,6% en 2014. L'oignon occupe le deuxième rang, avec 32,5 milliards en 2015 et 37,7 milliards en 2014.

---

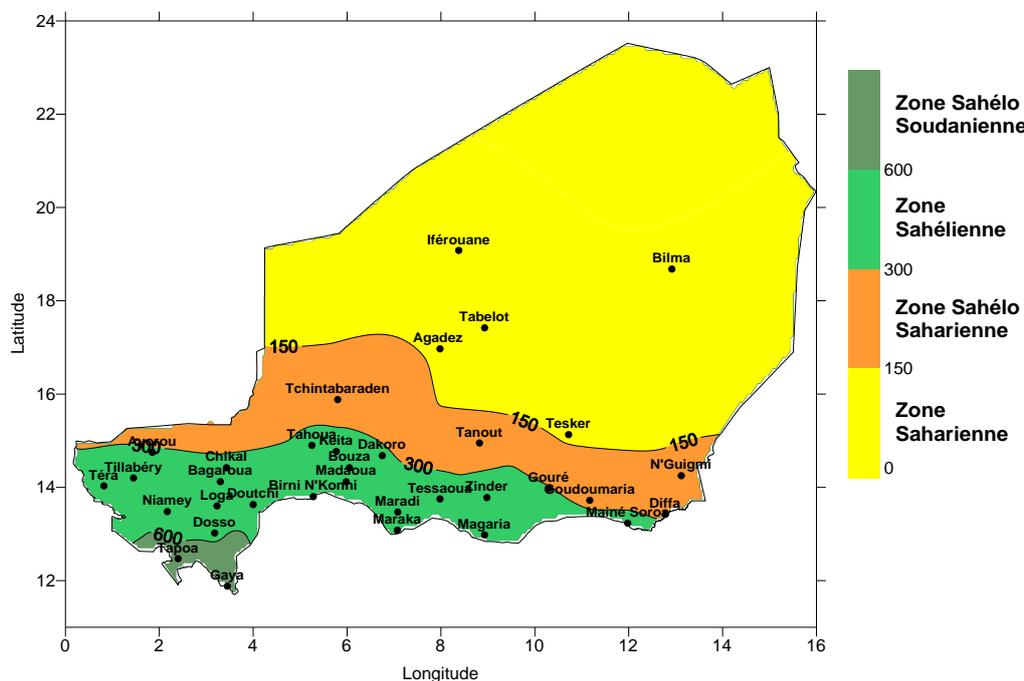
<sup>1717</sup> Il s'agit : (i) la zone de libre-échange, (ii) l'union douanière, (iii) le marché commun, (iv) l'union économique pour la CEDEAO et l'union économique et monétaire pour l'UEMOA.

Dans la zone UEMOA, le ciment constitue le premier produit d'importation en 2015 avec une valeur de 36,9 milliards F CFA et représente 33,2% de la valeur des importations en provenance de l'union et 39,1% en 2014. L'huile de palme occupe la deuxième place des importations du Niger. La valeur des importations de l'huile de palme du Niger en 2015 était de 9,3 milliards FCFA représentant 8% des importations totales du pays.

## Annexe 15 : Profil climatique : Enjeux en relation avec le changement climatique et la croissance verte

### 1. Contexte : situation du changement climatique au Niger

Le Niger est un pays sahélien avec un climat tropical semi-aride marqué par une longue saison sèche (octobre à avril) et une saison pluvieuse assez courte (mai à septembre), qui constitue une contrainte majeure pour le développement des activités agricoles. Cet environnement naturel est austère, marqué par un régime climatique caractérisé par une pluviométrie faible, variable dans l'espace et dans le temps, et des températures élevées qui accentuent son aridité. On distingue quatre zones climatiques (voir carte) : (i) La zone sahélo-soudanienne qui représente environ 1% de la superficie totale du pays et reçoit 600 à 800 mm de pluie par an au cours des années normales ; (ii) La zone sahélienne qui couvre 10% du pays et reçoit 350 à 600 mm de pluie ; (iii) La zone sahélo-saharienne qui représente 12% de la superficie du pays (150 mm à 350 mm) ; (iv) La zone saharienne, désertique, qui couvre 77% du pays (moins de 150 mm par an).



Carte N°1 : Les principales zones climatiques du Niger

Le Niger est caractérisé par une forte variabilité aussi bien spatiale que temporelle des paramètres climatiques, notamment des précipitations. Cette situation entraîne des déficits pluviométriques récurrents se traduisant par des sécheresses : c'est le cas des années 1968, 1973, 1981, 1984, 1987, 1990, 2000, 2004, 2009 et 2011. Ces sécheresses combinées aux actions anthropiques, conduisent à la désertification et à la dégradation des ressources naturelles. Cette dégradation continue des terres agricoles et pastorales par la sécheresse et la désertification a conduit à une série de mauvaises années, notamment sur le plan agro-pastoral, avec toutes les conséquences socio-économiques qui en ont découlé.

## - 2. Impact du changement climatique sur les ressources naturelles

Dans les régions chaudes et arides du Niger, où le désert du Sahara couvre une grande partie de la superficie du pays, les tendances à la hausse des températures risquent d'accroître la pression sur les ressources naturelles. Les risques climatiques observés et attendus au Niger se résument en une augmentation de l'intensité des sécheresses, de l'irrégularité et intensité des précipitations pouvant occasionner des inondations, une intensification des tempêtes de sable, une invasion des sauterelles, un épuisement des mares et lacs naturels, le débit décroissant du fleuve Niger, l'ensablement/sédimentation des sources d'eau de surface, l'augmentation continue des températures. Ces risques climatiques pourraient conduire à un déclin de l'agriculture dans le pays. Ils auront pour corollaire une insécurité alimentaire, une aggravation des migrations vers des zones plus propices et une augmentation des maladies. Le tableau ci-dessous résume les impacts potentiels du changement climatique au Niger.

**Tableau 1** - Vulnérabilités sectorielles à grande échelle et impacts potentiels du changement climatique

Secteurs	Risques climatiques
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de récolte et baisse des rendements en raison de la hausse des températures,</li> <li>• Changement des régimes de précipitations et augmentation du stress hydrique</li> <li>• Incidence accrue des ravageurs et des maladies</li> <li>• Potentiel accru de conflit entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>• Déplacement des saisons agricoles dû aux changements des précipitations saisonnières</li> <li>• Désertification et perte de terres agricoles et de pâturages</li> <li>• Migration accrue des zones rurales vers les zones urbaines</li> </ul>
Pêcheries	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la taille du lac Tchad, réduction des prises de pêche</li> <li>• Empiètement des mauvaises herbes aquatiques</li> <li>• Migration accrue des pêcheurs à la recherche d'eaux plus productives</li> <li>• Réduction de la productivité de la pêche due à l'augmentation de la température de l'eau et à la diminution du débit des cours d'eau</li> </ul>
Ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Variabilité accrue du ruissellement, entraînant une variabilité accrue de la disponibilité de l'eau de surface</li> <li>• Demande accrue d'eau d'irrigation associée à un potentiel réduit d'irrigation</li> <li>• Potentiel accru de conflit pour des ressources en eau limitées</li> </ul>
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque accru de dommages aux infrastructures, en particulier dans les zones urbaines et près du fleuve Niger, en raison des inondations</li> <li>• Potentiel accru d'impacts négatifs sur certaines infrastructures en raison de températures extrêmes</li> <li>• Dommages ou destruction de routes en raison de l'intensité accrue des précipitations extrêmes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Potentiel accru de migration des zones rurales vers les zones urbaines</li> </ul>
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque accru de maladies d'origine hydrique, telles que le choléra et la diarrhée</li> <li>• Augmentation de la prévalence des maladies à transmission vectorielle telles que le paludisme Potentiel accru de malnutrition et de retard de croissance, en particulier pendant la sécheresse</li> <li>• Augmentation de la prévalence des maladies respiratoires due à l'augmentation des vents d'Harmattan</li> </ul>

### 3 Politiques et documents de stratégies nationaux

Les mesures d'adaptation et de résilience doivent être construites sur une bonne maîtrise de la compréhension du climat et de son évolution, ainsi que sur une bonne compréhension de ses conséquences sur les principaux secteurs de production et sur la vie socioéconomique. C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en œuvre de la CCNUCC, le Niger a entre autres mis en place dès 1996 un cadre institutionnel qu'est le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) et élaboré plusieurs documents stratégiques notamment : le Programme National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD; la Communication Nationale Initiale (CNI) sur les Changements Climatiques; la Stratégie Nationale et le Plan d'Action en matière de Changements et Variabilité Climatiques (SNPA/CVC); le Programme d'Action National pour l'Adaptation aux changements climatiques (PANA); la Stratégie Nationale et Plan d'Action pour la Gestion de l'Environnement Mondial (SNPA/ANCR), la Seconde et la Troisième Communication Nationale (SCN) sur les Changements Climatiques.

### 4 . Besoins et priorités en matière d'adaptation et d'atténuation

Les principales actions prioritaires du Niger en matière de changement climatique sont décrites dans les soumissions du pays à la CCNUCC au moyen du document intitulé « Contributions prévues au niveau national» (INDC devenu NDC). Ce document comprend des descriptions détaillées des principaux engagements et priorités du Niger en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (tableau ci-dessous) ainsi que les principales priorités liées à l'adaptation, tirées du projet de plan national d'adaptation (PAN).

#### 4.1. Les priorités nationales en matière d'atténuation

Les priorités nationales en matière d'atténuation des émissions de GES reflètent la dépendance du Niger à l'égard de la biomasse. Dans le secteur de l'énergie, les priorités du Niger en matière d'atténuation mettent l'accent sur la conservation, le remplacement et l'économie de l'énergie du bois. L'accent est également mis sur une évolution vers différentes énergies renouvelables. Les priorités du Niger en matière de transport sont vagues et impliquent la gestion des sous-secteurs des transports et des logements. En revanche, les priorités dans le secteur AFOLU sont très spécifiques en ce qui concerne la superficie de terrain à restaurer, à régénérer et à gérer. Les priorités d'AFOLU comprennent la plantation de plusieurs espèces végétales, la fixation des dunes, la gestion des forêts naturelles et la restauration des forêts, des terres agricoles et des pâturages.

**Tableau 2** : Priorités d'atténuation au INDC du Niger

Secteurs	Priorités
Energie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Électrification rurale et conservation et remplacement du bois énergie,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Economiser l'utilisation du bois pour la cuisine ; Transformation et diffusion des énergies renouvelables,</li> <li>• Promouvoir le photovoltaïque solaire pour le pompage et l'électrification,</li> <li>• Construction d'une centrale nucléaire et d'une centrale à gaz ,</li> <li>• Exploitation de l'énergie éolienne ;</li> <li>• Hydroélectricité,</li> <li>• Efficacité énergétique,</li> <li>• Utilisation du biogaz</li> </ul>
Transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des sous-secteurs du transport et du résidentiel</li> </ul>
AFOLU	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration des terres agrosylvo-pastorales : 1 030 000 ha ;</li> <li>• Régénération naturelle assistée (RNA) : 1 100 000 ha ;</li> <li>• fixation des dunes : 550 000 ha ;</li> <li>• Aménagement des forêts naturelles : 2 220 000 ha ;</li> <li>• haies-vives : 145 000 km ;</li> <li>• Plantations d'espèces à usages multiples : 750 000 ha ;</li> <li>• Plantations de <i>Moringa oleifera</i> : 125 000 ha ;</li> <li>• Ensemencement des parcours : 304 500 ha ;</li> <li>• foresterie privée : 75 000 ha.</li> </ul>

## Annexe 16 : Alliance Sahel

### *La plateforme de l'Alliance Sahel*

L'Alliance Sahel est une plateforme de partenariat lancée le 13 Juillet 2017 lors du Conseil de Ministre Franco – Germanique. Ensembles, la Banque Africaine de Développement avec l'Allemagne, la France, l'Union européenne la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le Développement sont les membres fondateurs de la plateforme de partenariat qui s'est ensuite élargie avec l'adhésion de l'Espagne, l'Italie, le Danemark, le Luxembourg, le Royaume-Uni, et bientôt les Pays-Bas. Le partenariat de l'Alliance Sahel a pour objectif de développer des synergies d'actions pour accélérer l'atteinte de résultats de développement dans les pays du G5 Sahel qui sont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, et le Tchad. Le portefeuille actuel de l'Alliance représente près de 7,5 milliards d'euros, répartis dans six secteurs prioritaires suivants : Employabilité des jeunes et éducation ; Développement rural, agriculture et sécurité alimentaire ; Energie et Climat ; Décentralisation et Services de base, Gouvernance et Sécurité intérieure. Les efforts de l'Alliance visent prioritairement les zones vulnérables et fragiles de la région du G5 Sahel.

### **Le Rôle de la Banque dans l'Alliance Sahel :**

- a) **La Banque Africaine de Développement est le 4ème contributeur de l'Alliance Sahel avec un portefeuille d'environ d' 1,5 million d'Euros principalement investi dans les secteurs de l'Agriculture (36%) et de l'énergie et Climat (30%).** Nous considérons que l'accès des populations vulnérables aux services de base tels que l'eau et l'énergie est crucial au renforcement de la résilience, à l'amélioration de la qualité de vies des populations défavorisées et donc à promouvoir une plus grande stabilité dans la région. Aussi, nos initiatives phares de « la muraille verte » et des « 10 000 Communautés en 1000 Jours » témoigneront de la contribution de la Banque Africaine de Développement aux objectifs de la plateforme Alliance Sahel.
- b) **La Banque Africaine de Développement dirige la thématique du développement rural, agriculture et sécurité alimentaire.** A ce titre, Nous coordonnons et animons les efforts des partenaires pour : la définition des paramètres de redevabilité duelle à savoir les objectifs quantifiables et indicateurs dans les secteurs d'interventions ; les modalités opératoires et le partage de connaissance.
- c) **Enfin, la Banque Africaine de Développement en tant que membre fondateur de l'Alliance Sahel, participe activement au dialogue constructif du partenariat avec les Ministres des Finances et du Plan des pays du G5 Sahel, afin de garantir un cadre optimal de mise en œuvre des stratégies identifiées.** C'est ainsi que nous avons organisé une rencontre le 28 Octobre 2017 à Abidjan qui a permis des avancées remarquables sur la validation des domaines prioritaires d'actions de l'Alliance Sahel par les Ministres des pays du G5 Sahel concernés.

### ***Opérationnalisation de l'Alliance Sahel au Niger : Accélérer l'atteinte des objectifs de développement à travers des approches stratégiques et opérationnelles innovantes et flexibles***

Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Alliance Sahel (AS) au Niger, les principaux partenaires de l'Alliance, notamment la Banque, travaillent sur une approche stratégique et des modes opératoires de mise en œuvre de leurs opérations fondées sur l'obtention accélérée de résultats sur le terrain, notamment dans les zones fragiles du pays. Cette évolution majeure reflète un des piliers fondateurs de

l'AS axé sur des modalités de mise en œuvre innovantes et flexibles permettant d'agir de façon plus efficace et plus rapide, tout particulièrement dans les régions vulnérables. Elle répond aussi à la forte demande des pays du G5 Sahel de renforcer la flexibilité des modes d'intervention en vue d'accélérer l'atteinte des résultats de développement.

**L'approche stratégique des PTF, qui s'inscrit dans la prise en compte adéquate du « nexus sécurité-humanitaire-développement », est centrée sur une approche commune, intégrée, multisectorielle et spatiale qui cible les ressources sur les régions fragiles de Tillabéry et Tahoua pour des impacts rapides.** Le choix de cette zone se justifie par son contexte sécuritaire très dégradé en raison de la crise malienne, la faiblesse d'une aide au développement pas à la hauteur des enjeux de fragilité et des niveaux élevés de fragilité et de pauvreté.

La concentration géographique dans cette zone se déclinera dans une démarche commune multipartenaires et intersectorielle sous forme de grappes de projets qui concerneront l'accès aux services de base, la gouvernance, les infrastructures, le développement des opportunités d'emploi en milieu rural ou encore la sécurité intérieure. La démarche stratégique et opérationnelle du DSP répond à cette approche commune des PTF du Niger.

Pour matérialiser cette approche, les partenaires au développement sont déterminés, conformément au quatrième pilier de l'Alliance, à renforcer la flexibilité de leurs modes d'intervention et à rechercher des modalités de mise en œuvre innovantes permettant d'agir de manière structurante là où l'Etat n'est pas/plus présent, la réduction du temps d'exécution des projets et l'amélioration de la capacité d'absorption des pays du Sahel en vue de l'accélération de l'atteinte des résultats de développement. A cet égard, un accent particulier sera mis sur :

**Renforcement des acteurs locaux et un recours plus important aux meilleurs opérateurs**, qui peuvent assurer, en fonction des objectifs visés et de leurs avantages respectifs, à la fois des fonctions de maîtrise d'ouvrage déléguée, de maîtrise d'œuvre et en capacité d'agir au plus près des populations. Ce recours doit s'effectuer dans des cadres contractuels clairs. Les programmes Desert to Power et 10 000 communautés en 1 000 jours répondent à cette logique.

**Renforcement des partenariats financiers au sein de l'Alliance Sahel à travers la mise en place de délégations de fonds** et de cofinancements, avec un recours le plus large possible à des procédures communes.

**Mise en place de fonds/facilités dédiés caractérisés par une prévisibilité pluriannuelle et la rapidité des procédures.** La facilité d'appui à la transition des pays de la Banque illustre cette approche. Elle est en effet conçue comme un mécanisme simple, rapide et flexible qui permet des décaissements rapides visant à accompagner les Etats fragiles dans la mise en place des institutions résilientes et les bases d'une croissance inclusive.

## **Annexe 17 : Le Programme Kandadji**

Le projet Kandadji, véritable pôle de développement économique, vise la réduction de la pauvreté au Niger en apportant des réponses aux sécheresses récurrentes au Niger et à la dégradation des ressources naturelles. Plus spécifiquement, il contribuera à la régénération des écosystèmes fluviaux, l'augmentation des productions agricoles, grâce à la satisfaction des besoins en eau pour l'irrigation, et d'énergie ainsi qu'à la régulation du débit d'étiage du fleuve Niger. La construction d'un barrage de régulation du débit et d'une centrale hydroélectrique sur le fleuve Niger est la principale réalisation attendue.

Les objectifs spécifiques du Programme sont : (i) L'atténuation de la dégradation de l'écosystème du fleuve et la pérennisation des activités exercées dans la zone à travers la contribution à la réduction de la variabilité saisonnière du débit en aval de Kandadji, (ii) L'amélioration de l'accès à l'eau pour le développement agricole, (iii) La génération d'une capacité de production d'énergie hydroélectrique.

Le coût global du Programme avait été estimé, en 2008 à 540 millions de dollars EU cofinancé initialement par la BAD, le partenaire principal du projet, avec un apport de plus de 65 millions de dollars dans le financement du barrage, appuyé par huit autres partenaires bailleurs de fonds (BID, OFID, BADEA, KFAED, BOAD, BIDC, FSD, ABU DHABI).

Le programme avait initialement été conçu pour être exécuté en trois phases : (i) construction du barrage ; (ii) acquisition et installation des équipements hydroélectriques, construction de la ligne de transfert de Kandadji-Niamey (volet électrique) ; et (iii) aménagement de 45 000 hectares et développement de l'irrigation (volet agricole). Face aux multiples difficultés rencontrées dans l'exécution du marché pour la réalisation du barrage, le contrat principal y afférent d'un montant de 84 milliards FCFA a été résilié par le Gouvernement en juillet 2013 après la défaillance de l'entreprise russe ZVS, adjudicatrice des travaux de génie civil.

Durant la première phase, seuls les travaux préparatoires de construction du barrage et les activités prévues dans le plan d'actions de réinstallation de la vague 1 des populations situées aux alentours du site du barrage (Plan d'actions de réinstallation de la population, PAR1), ont été réalisés. Un effectif de 840 ménages estimé à 9 900 personnes a été réinstallé.

Le rapport d'achèvement de la première phase du programme a conclu que l'exécution de la première phase a été fortement amputée et affectée par sa conception jugée insatisfaisante. Ceci n'a pas permis d'atteindre les objectifs de développement du projet. Ces contre-performances sont dues à : i) l'inadéquation entre les objectifs, l'ampleur et la complexité du Programme par rapport aux capacités de l'organe d'exécution; ii) l'analyse insuffisante des risques liés au programme, notamment ceux liés à la gestion du contrat des travaux de génie civil du barrage; iii) la faible performance et participation du Comité technique de coordination, du comité de pilotage et des institutions publiques spécialisées ; iv) l'instabilité institutionnelle et politique qui a prévalu lors du démarrage du programme ; et (v) à la faible performance de l'ingénieur conseil. Le rapport relève également que la conception du programme n'a pas suffisamment pris en compte les délais nécessaires pour la mise en œuvre du PAR et les risques encourus par sa prise en charge par le gouvernement.

L'une des principales leçons du rapport d'achèvement est que la conception du projet doit être spécifique au pays et prendre en compte les risques qui peuvent affecter la mise en œuvre (adéquation du dispositif institutionnel et d'exécution, expérience du pays dans les grands projets, risque sécuritaire, bouclage du financement).

A la suite de la défaillance de l'entreprise adjudicatrice des travaux de génie civil (phase 1), le Niger a reformulé le projet en combinant les trois phases c'est-à-dire en adjoignant au génie civil (construction du barrage), le volet hydro-électrique (construction d'une centrale et son équipement) et le volet agricole (aménagement des terres). Ainsi, le coût du programme initialement a été actualisé et est à présent estimé à plus de 900 millions de dollars EU.

Pour couvrir les coûts actualisés du programme, le Gouvernement a adressé une requête aux neuf mêmes Partenaires techniques et financiers ainsi qu'à deux nouveaux bailleurs - la Banque mondiale et l'AFD – respectivement pour le financement du volet de la centrale hydroélectrique et celui de l'irrigation. C'est dans ce contexte que la Banque prévoit de contribuer à travers un financement additionnel d'un montant de 160 millions de dollars.

Constatant les retards pris dans la réalisation du Plan d'actions de réinstallation de la population 2 (PAR 2) concernant 50 000 personnes, la Banque a initié un processus d'acquisitions anticipées relatif au génie civil du barrage. La Banque a donné en mai 2018 son avis de non objection sur ce contrat qui a été adjugé à une entreprise chinoise pour un montant d'environ 151 milliards de FCFA.

Cependant, l'avancement de l'instruction de ce projet reste toujours conditionné par la finalisation des études de sauvegarde environnementale et sociale conformément aux observations de la Banque et des autres partenaires. A cet égard, en août 2018, le Gouvernement du Niger a proposé de différer l'actualisation de ces études pour le territoire malien en raison de la dégradation de la situation sécuritaire du pays et de publier le résumé du PAR 2 sur la base des rapports finaux provisoires fournis par le consultant.

La construction et l'exploitation du barrage en deux phases – une première phase à la côte 224 qui ne concernerait que le territoire nigérien et une deuxième phase à la côte 228 qui impacterait le Mali, ont des impacts sur les objectifs initiaux du projet. En effet, les simulations faites pour les deux côtes lors d'une mission de haut niveau des PTF en 2016, suite à la nouvelle position de la Banque mondiale qui ne soutenait plus la conception initiale du barrage qui implique un impact de recasement au Mali, ont confirmé que les objectifs fixés pour le programme, notamment en termes de production d'énergie et d'eau d'irrigation, ne pouvaient être atteints qu'à la cote d'exploitation 228. Les nouvelles propositions du Gouvernement de différer l'EIES et le PAR Mali ont également des implications sur la conception, le financement et la mise en œuvre du programme ainsi que sur le processus d'approbation du projet par la Banque qui devrait reprendre son évaluation basée jusque-là sur la côte d'exploitation 228.

Les services compétents de la Banque ont déjà initié l'actualisation du nouveau financement sur la base des dernières propositions du gouvernement. Cependant, le calendrier et l'approbation du nouveau financement de la Banque dépendront en grande partie de la célérité du Gouvernement dans la finalisation, la validation et la transmission à la Banque des rapports définitifs des études de sauvegarde environnementale et sociale (PAR2A, EIES) prenant en compte de manière satisfaisante les observations antérieures de la Banque et les résultats des consultations publiques. La Banque attend toujours la version finalisée desdits rapports. En plus de la satisfaction de ces conditions, le bouclage du financement du programme, en particulier du PAR, constitue une étape importante sur le chemin critique du programme. A cet effet, les autorités nigériennes proposeraient de tenir une table ronde à ce sujet d'ici la fin de l'année 2018 au siège de la Banque.

## **Annexe 18 : Evaluation du Risque Fiduciaire Pays (CFRA)**

### **1. Introduction**

La présente évaluation du risque fiduciaire a été réalisée au cours de la période du 16 au 20 octobre 2017, dans le cadre de la mission d'évaluation du Programme d'appuis aux réformes et à la résilience économique (PARRE) 2017-2019 du Niger. Elle s'inscrit en droite ligne des prescriptions des Politiques et Directives de gestion financière des opérations financées par le Groupe de la Banque. Elle vise à déterminer le risque fiduciaire lié à l'utilisation du système national de gestion des finances publiques (GFP), ainsi que les mesures d'atténuation susceptibles de ramener à un niveau de risque faible ou modéré tout composant dudit système présentant un risque élevé ou substantiel. Dans la mesure où le PARRE devrait s'exécuter intégralement à travers la chaîne de la dépense publique sous forme d'appui budgétaire, cette évaluation du risque fiduciaire a ciblé les composants suivants de ladite chaîne : (i) la budgétisation ; (ii) la comptabilité et les rapports financiers ; (iii) la trésorerie ; (iv) le contrôle interne et (v) le contrôle externe. Elle s'est nourrie principalement de deux études diagnostiques récentes publiées en mars 2017 : 'Evaluation des Finances Publiques du Niger selon la Méthodologie PEFA 2016', et 'Stratégie de Réforme de la Gestion des Finances Publiques au Niger (PRGFP 2017-2020)'. Elle a également été enrichie d'informations et de données recueillies au cours des entretiens avec les acteurs et parties prenantes de la GFP au Niger.

### **2. Résumé analytique**

Selon le Rapport final de mars 2017 de l'Evaluation des Finances Publiques du Niger selon la Méthodologie PEFA 2016 qui a couvert les années fiscales 2013-2015 pour la plupart des données quantitatives nécessaires à la notation, et les années 2015 et 2016 pour certains indicateurs, le système national de GFP est encore marqué par une faiblesse de capacité et des insuffisances dans les piliers (i) fiabilité du budget, (ii) prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget, ayant comme résultat une très faible crédibilité de l'ensemble du système GFP au Niger. Le risque fiduciaire global a été évalué substantiel à partir des principaux constats suivants :

- (i) La fiabilité du budget reste faible, avec les écarts qui se creusent entre les valeurs estimées et réalisées ;
- (ii) La transparence des finances publiques reste limitée au regard de la classification utilisée dans la présentation et l'exécution du budget et de la documentation insuffisante qui accompagne le projet de loi des finances ;
- (iii) La prévisibilité et le contrôle dans l'exécution du budget ne suit pas toujours un système de normes et des contrôles internes efficaces ;
- (iv) L'information financière n'est ni suffisamment précise ni totalement fiable et les rapports budgétaires en cours d'année ne sont pas exhaustifs ; les comptes annuels sont soumis à la Cour des Comptes avec retard ;
- (v) Les audits externes de la Cour des Comptes ne sont que partiellement conformes aux normes ISSAI. Les rapports sur les projets de lois de règlement (PLR) et les comptes de gestion restent limités à la délivrance de certificats de conformité. Bien plus, la Cour des Comptes ne dispose pas de budget nécessaire pour pouvoir mener à bien ses missions institutionnelles.

Le nouveau programme des réformes GFP 2017-2020 (PRGFP 4) correspond à la quatrième génération de réformes des finances publiques au Niger. Il a été élaboré sur la base des conclusions du rapport PEFA 2016 et adopté selon une démarche participative avec l'implication effective de l'ensemble des acteurs et parties prenantes de la gestion des finances publiques. Sa mise en œuvre efficace devrait conduire à l'atténuation des risques fiduciaires identifiés. Le PARRE sera par conséquent exécuté en utilisant intégralement la chaîne de la dépense publique du Niger.

### **3. Evaluation du risque fiduciaire**

L'évaluation du risque fiduciaire global lié à l'utilisation du système national de gestion financière, notamment de la chaîne de la dépense, repose sur l'évaluation des risques liés à chaque composant de ce système.

### 3.1 Budget

#### Fiabilité du budget

La fiabilité du budget est affaiblie par l'écart important qui prévaut entre les montants initialement inscrits au budget, les recettes et les dépenses effectives, y compris en terme de composition, avec des variations comprises entre 18% et 27% entre 2013 et 2015. Ces écarts résultent d'une surestimation des recettes.

#### Transparence des finances publiques

La classification budgétaire présente les dimensions administrative, économique et fonctionnelle, mais seules les deux premières dimensions (section et titre) sont présentées dans les documents présentés à l'Assemblée nationale. Les résultats budgétaires de l'exercice précédent, présentés selon le même format que le projet de budget, et les données résumées des recettes et des dépenses selon la classification administrative ne sont pas transmis à l'Assemblée nationale.

Le niveau des dépenses extrabudgétaires (autres que les projets financés par les bailleurs de fonds), qui ne sont pas incluses dans les rapports budgétaires, ne peut toujours pas être estimé, de même que le niveau des montants des projets financés par les bailleurs de fonds à cause de l'absence d'une procédure de suivi.

Les Lois de Finances sont disponibles sur le site web de la DGI. Mais, le public n'a toujours pas accès aux rapports d'exécution budgétaires en cours d'année malgré le déploiement d'un système intégré de gestion de la dépense au sein de la Direction Générale du Budget (DGB) et d'un interface établi avec celui de la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP).

Des efforts sont donc encore nécessaires au plan de la crédibilité et de la transparence budgétaires pour un impact du sous-système budget dans l'amélioration de la GFP au Niger. **Le risque fiduciaire sur ce composant a été évalué substantiel.**

### 3.2 Trésorerie

La DGTCP établit un plan mensuel de Trésorerie. Le suivi de la trésorerie s'effectue toutes les semaines à la BCEAO et des prévisions sont réalisées sur la base des entrées et des sorties effectives de fonds.

Les crédits alloués sont notifiés aux ordonnateurs un trimestre à l'avance, ce qui leur donne une certaine prévisibilité pour contrôler les dépenses. Le système de suivi des arriérés de paiement est opérationnel mais ne permet pas encore de produire une estimation fiable des arriérés de paiement en l'absence de dates fiables sur le service fait, générateur de la créance.

En l'absence de prévisions de recettes réalistes, de données fiables et exhaustives sur les arriérés de paiement, **le risque fiduciaire lié à l'utilisation de ce sous-système demeure élevé.**

### 3.3 Comptabilité et établissement des rapports

Les systèmes intégrés de gestion des dépenses et des recettes permettent une comparaison directe avec le budget initial selon les classifications économique et administrative. Les rapports d'exécution du budget sont générés directement par les ordonnateurs et la DGTCP à partir des systèmes informatiques. Ils sont produits tous les trimestres deux mois après la fin de la période. En l'absence d'une comptabilité en droits constatés, les montants des émissions de recettes sont mal connus.

Les rapports financiers de l'exécution du budget de l'administration centrale sont préparés sur une base annuelle, ils sont comparables avec le budget initial et comprennent des informations sur les recettes, les dépenses et les soldes de trésorerie. Cependant, ces informations sont incomplètes dans la mesure où elles ne comprennent pas les actifs financiers et les actifs tangibles. Les dates d'émissions des recettes ne sont pas non plus enregistrées dans les systèmes d'information, ce qui ne lui permet pas de consolider et de rapprocher

l'ensemble des recettes et des dépenses en temps réel. Les rapprochements des recouvrements sont effectués mensuellement, mais le rapprochement complet des évaluations, des montants perçus, des arriérés et des transferts au Trésor, est effectué annuellement, au moment de l'établissement de la Loi de règlement.

Les normes comptables utilisées ne respectent pas encore les standards internationaux. La loi sur la comptabilité publique n'oblige le gouvernement qu'à produire les revenus et les dépenses annuelles et non pas les actifs et passifs.

Ainsi, bien que disposant d'un système informatique satisfaisant, la comptabilité publique demeure non exhaustive et réduite à une comptabilité de trésorerie. **Le risque fiduciaire lié à son utilisation a été évalué substantiel.**

### 3.4 Vérification interne

Les corps de contrôle interne a posteriori sont : l'Inspection Générale des Finances (IGF), l'Inspection Générale d'État (IGE), l'Inspection Générale des Services du Trésor (IGST) et l'Inspection Générale des Services (IGS) du MEF. Les IGS sont censées évaluer le fonctionnement de leurs ministères respectifs. Elles sont essentiellement orientées vers le contrôle technique. La coordination entre les IGS des ministères, du Trésor et du MEF est assurée par l'Inspection Générale de la Gouvernance Administrative (IGGA) rattachée à la Primature. L'efficacité du cadre du contrôle interne est difficile à juger au vu de l'indisponibilité des rapports des organes de contrôle interne, des rapports des IGS et de l'IGGA.

L'exécution des opérations ordonnancées est assurée par le respect de la séparation des tâches et la chaîne informatisée de la dépense. La séparation des tâches principale entre ordonnateur et comptable est établie par le Règlement Général de la Comptabilité Publique (RGCP) et elle est généralement respectée, sauf pour les Dépenses exécutées sans ordonnancement préalable (DOP). Le Ministère des Finances est chargé de l'ordonnancement de la dépense et le Trésor de l'exécution et de l'enregistrement de la dépense. L'exécution des dépenses ordonnancées est aussi assurée par le contrôle indépendant des engagements des dépenses à travers le contrôleur financier.

La conformité aux lois et réglementations en vigueur est assurée également par la séparation des tâches. Elle est promue par le contrôle indépendant exercé par le contrôle financier sur l'engagement de dépenses et par les contrôles exercés par la DCMPEF sur les dépenses et la passation des marchés. Le comptable public contrôle aussi la validité de la dépense. L'assurance sur la conformité aux lois et réglementations en vigueur est affaiblie par l'indisponibilité des rapports d'inspection, l'absence de mécanisme de suivi de recommandations de l'audit interne et le taux peu élevé de mise en œuvre des recommandations.

Les obligations de rendre compte ne sont pas respectées par les corps de contrôle interne. Les rapports d'audit interne et d'inspection ne sont pas rendus publics. Les comptables publics et la Direction Générale du Patrimoine de l'État (DGPE) contrôlent l'enregistrement des actifs, mais ceux-ci sont peu suivis. Le contrôle interne est davantage axé sur la régularité que sur la prévention des irrégularités. Les inspections sont également axées davantage sur la régularité que sur la protection des actifs. Les outils d'évaluation du risque sont peu développés.

Eu égard aux insuffisances sus-évoquées du dispositif de vérification interne, **le risque fiduciaire lié à son utilisation du a été évalué élevé.**

### 3.5 Audit externe

La Cour des comptes assure une surveillance et un contrôle de l'exécutif conséquents, bien qu'encore incomplets, notamment en matière d'audit des rapports financiers. Ses missions sont encore focalisées sur le respect des équilibres financiers des administrations et organismes publics et de la réglementation. Les fonctions proprement juridictionnelles de la Cour envers les comptables occupent une faible part de ses activités qui ont été centrées sur l'analyse des projets de loi de règlement. Bien que prévus par les textes législatifs, les audits et les contrôles de performance en cours de développement sont encore inexistantes, faute du déploiement préalable par l'exécutif des outils de la gestion axée sur la performance.

La Cour fait un suivi de ses recommandations et les réponses du Ministère des Finances transcrites dans les rapports de l'Assemblée Nationale montrent que certaines recommandations sont mises en œuvre, bien qu'avec retard.

Le tableau ci-dessous présente par sous-système de la chaîne de la dépense publique l'évaluation des risques fiduciaires ainsi que les mesures d'atténuation préconisées par la mission.

## Annexe 19 : Leçons tirées du DSP (2013-2017)

**Les principales leçons tirées de la mise en œuvre du DSP prises en compte dans la définition de la stratégie 2018-2022** découlent, d'une part, de la complexité des défis du développement économique et social du Niger qui requiert une approche intégrée des futures interventions de la Banque, et d'autre part des faiblesses de la performance du portefeuille.

i

### Pour la Banque

(i) **Compte tenu de la complexité des défis et de la nécessité de la sélectivité stratégique, la Banque devrait privilégier l'approche intégrée par projet et programme, mieux adaptée au contexte multidimensionnel des contraintes de développement du Niger.** Au regard de la triple problématique du genre, de la fécondité et de la croissance démographique élevées, la Banque doit prendre des dispositions et actions spécifiques pour que ces questions soient incorporées dans la plupart de ses futurs programmes et projets.

(ii) La Banque doit renforcer le partenariat avec le secteur privé, à travers (a) l'utilisation optimale de toute la gamme d'instruments et de services du guichet BAD ; (b) une meilleure information du secteur privé sur les produits financiers offerts par la Banque ; et (c) la réalisation des études et travaux sur la compétitivité du secteur agro-industrielle, en vue de contribuer au développement des chaînes de valeur basées sur la transformation agricole.

(iii) Compte tenu de la limitation des ressources eu égard aux besoins importants du pays, la Banque doit renforcer les partenariats stratégiques avec les PTF en vue notamment d'actionner l'effet catalyseur pour la mobilisation de co-financements à travers des partenariats stratégiques avec les autres PTF.

(iv) La Banque doit améliorer la performance du portefeuille à travers l'apurement des actions inscrites dans le PAPP.

(v) Le bureau national de la Banque à Niamey, tout en se conformant au modèle-type de personnel du DBDM, entreprendra une réévaluation des besoins additionnels et/ou spécifiques en personnel pour un maillage optimum des compétences du bureau aux besoins du pays, dans le but d'améliorer la performance du portefeuille.

(vi) La Banque doit intégrer des appuis institutionnels et/ou des composantes d'appui à l'exécution dans les projets pour pallier aux faiblesses des capacités qui impactent négativement leur mise en œuvre.

### Pour le Gouvernement

(i) **Compte tenu de la faible qualité à l'entrée des projets du fait de l'absence ou de la qualité insuffisante des études techniques, il est recommandé d'affecter des ressources financières à la réalisation des études<sup>18</sup>.**

(ii) Le cadre et les procédures de la passation des marchés doivent être améliorés aux fins de permettre une plus grande utilisation du système national de passation des marchés publics pour les projets avec une application stricte des dispositions coercitives face aux entreprises défaillantes.

(iii) Les passations par entente directe qui représentent environ 50% des marchés en valeur, dénotant une utilisation non-optimale des ressources publiques doivent être réduites.

(iv) Organiser sur une base mensuelle ou trimestrielle une revue complète du portefeuille sous la conduite du Ministère du Plan, et avec la participation du Bureau national de la Banque pour mutualiser les efforts de gestion et de suivi du portefeuille.

---

<sup>18</sup> La réorientation opérée par la Banque dans le schéma de financement de ses opérations visant notamment à réduire la contrepartie du Niger, pour faciliter l'exécution des projets contribuera à desserrer les contraintes budgétaires de l'Etat et faciliter la mise en œuvre de cette recommandation.

## **Annexe 20 : Rôle du Bureau national de la Banque**

Au regard des résultats opérationnels encourageants obtenus au cours de ses premiers mois de présence physique au Niger, depuis janvier 2018, le rôle de la Banque, à travers son Bureau national, devrait s'accroître significativement, avec l'objectif principal d'établir des relations solides avec le Gouvernement, les autres PTF et le secteur privé, d'améliorer la performance de son portefeuille et sa visibilité.

**Amélioration du dialogue avec le Gouvernement.** La présence physique de la Banque lui permet déjà d'avoir un dialogue permanent et soutenu avec le Niger sur la mise en œuvre du PDES. La Banque co-préside avec le Ministère de l'équipement le pôle de coordination sectorielle « *Infrastructures* » du PDES. Par ailleurs, le Niger s'engage dans une période cruciale où le rythme des réformes initiées doit être accéléré. La Banque, aux côtés des autres PTF, participera de manière active efficace à ce dialogue et faire avancer l'agenda de la gouvernance. La préparation et la mise en œuvre de ces réformes demandent des conseils et une assistance technique mieux ciblée et rapprochée pour les travaux analytiques. En cohérence avec sa stratégie 2018-2022, la Banque mettra à profit sa présence physique pour fournir de manière prompte et en temps réel des conseils et des analyses de qualité au pays. Cela devrait contribuer à renforcer sa crédibilité comme partenaire de choix du Niger.

**Suivi rapproché du portefeuille** La Banque a institué avec le Ministère du Plan des revues trimestrielles du portefeuille qui permettent de suivre et coordonner l'exécution des projets au Niger. Ces efforts ont permis de réduire significativement la proportion de projets épinglés et d'accélérer la ratification des accords de financement. Le recrutement du CPO et la décentralisation des experts sectoriels au bureau national permettront de renforcer la capacité de la Banque à répondre de manière efficace et proactive aux demandes de l'ensemble des parties prenantes et à assurer un suivi rapproché des opérations.

**Renforcement des capacités et assistance permanente auprès des projets.** La Banque a organisé des cliniques fiduciaires et des formations spécifiques dont l'objectif était, d'une part, de dispenser une formation sur ses règles et procédures en matière de passation des marchés et gestion financière, d'autre part, de traiter avec les coordonnateurs des projets les cas concrets relatifs à leurs projets. La Banque compte inscrire l'exécution de ces cliniques et formations dans le temps durant toute l'année en vue d'assurer une assistance permanente auprès des projets.

**Facilitation et leadership dans la coordination de l'aide.** La présence de la Banque sur le terrain contribue à améliorer significativement sa participation à la coordination et l'harmonisation avec les PTF. A cet égard, il faut souligner que la Banque assure avec l'AFD le porte-parolat de l'Alliance du Sahel. Par ailleurs, le DSP 2018-2022 identifie les partenariats stratégiques avec les PTF, comme un des principaux instruments de mise en œuvre de la stratégie d'intervention de la Banque au Niger. La Banque poursuivra son engagement soutenu et sa coordination étroite avec les PTF en vue de la mise en œuvre de ce principe directeur du DSP.

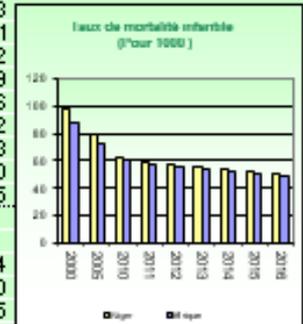
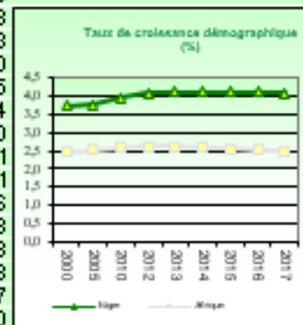
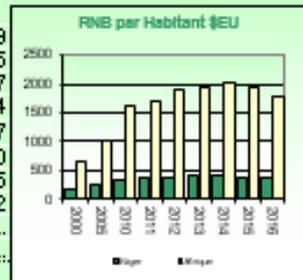
**Développement du partenariat avec le secteur privé.** La Banque met à profit sa présence sur le terrain pour œuvrer à l'identification et à la promotion d'opportunités de partenariat avec le secteur privé et au développement d'un pipeline d'investissements structurants que la Banque pourrait appuyer par l'entremise de son Guichet pour le Secteur Privé. Ces efforts ont déjà abouti à l'identification d'une opportunité de participation de la Banque dans le projet d'expansion de l'aéroport international Diiori Hamani. La Banque utilisera sa présence physique pour mieux faire connaître aux opérateurs économiques nigériens les opportunités et les instruments de financement offerts par le guichet du secteur privé de la BAD.

**Amélioration de la visibilité de la Banque.** L'ouverture du bureau national contribuera fortement à améliorer la visibilité de l'action de la Banque, souhaitée par la Haute direction, qui demeure à ce jour faible en raison principalement de son absence sur le terrain.

Les acquis de la présence de la Banque sur le terrain seront consolidés et amplifiés avec l'opérationnalisation complète du Bureau national. Cependant, pour atteindre cet objectif, il est essentiel que le bureau national puisse disposer des capacités et des ressources adéquates. A cet égard, une priorité particulière doit être accordée au profil et la combinaison des compétences requises pour répondre aux besoins spécifiques du pays.

Annexe 21 : Niger indicateurs socio-économiques comparatifs

	Année	Niger	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )	2017	1 267	30 067	80 386	53 939
Population totale (millions)	2017	21,6	1 184,5	5 945,0	1 401,5
Population urbaine (% of Total)	2017	18,6	39,7	47,0	80,7
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2017	17,0	40,3	78,5	25,4
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$EU)	2016	370	2 045	4 226	38 317
Participation de la Population Active * - Total (%)	2017	64,6	66,3	67,7	72,0
Participation de la Population Active ** - Femmes (%)	2017	40,4	56,5	53,0	64,5
Rapport de Masculinité (homme pour 100 femmes)	2017	101,639	0,801	0,506	0,792
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2015	187	...	...	...
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2014	45,5	39,6	17,0	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2017	4,1	2,6	1,3	0,6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2017	5,6	3,6	2,6	0,8
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2017	50,6	41,0	28,3	17,3
Population âgée de 15-24 ans	2017	18,1	3,5	6,2	16,0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2017	2,6	80,1	54,6	50,5
Taux de dépendance (%)	2017	113,5	100,1	102,8	97,4
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2017	20,5	24,0	25,8	23,0
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2017	62,7	61,2	68,9	79,1
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2017	63,7	62,6	70,8	82,1
Taux brut de natalité (pour 1000)	2017	48,7	34,8	21,0	11,6
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2017	8,4	9,3	7,7	8,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2016	50,9	52,2	35,2	5,8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2016	91,3	75,5	47,3	6,8
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2017	7,5	4,6	2,6	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000)	2015	553,0	411,3	230,0	22,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2017	16,0	35,3	62,1	...
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100 000 habitants)	2008	1,9	46,9	118,1	308,0
Nombre d'infirmières et aides-soignantes (pour 100 000)	2008	14,0	133,4	202,9	857,4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2015	39,7	50,6	67,7	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	58,2	71,6	89,1	99,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	10,9	51,3	57	69
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH	2016	0,4	39,4	60,8	96,3
Incidence de la tuberculose (pour 100 000)	2016	93,0	3,8	1,2	...
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2016	77,0	245,9	149,0	22,0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2016	74,0	84,1	90,0	...
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2012	37,9	76,0	82,7	93,9
Prévalence de retard de croissance	2012	43,0	20,8	17,0	0,9
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2015	11	2 621	2 335	3 416
Dépense publique de santé (en % du PIB)	2014	3,2	2,7	3,1	7,3
<b>Indicateurs d'Éducation</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
- Primaire - Total	2016	73,7	106,4	109,4	101,3
- Primaire - Filles	2016	68,1	102,6	107,6	101,1
- Secondaire - Total	2016	23,6	54,6	69,0	100,2
- Secondaire - Filles	2016	19,9	51,4	67,7	99,9
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2016	51,0	45,1	58,1	81,6
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2012	15,5	61,8	80,4	99,2
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2012	23,2	70,7	85,9	99,3
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2012	8,9	53,4	75,2	99,0
Dépense d'éducation en % du PIB	2015	6,0	5,3	4,3	5,5
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terrain arable (en % de la superficie totale)	2015	13,3	8,6	11,9	9,4
Terrain agricole (% superficie des terres)	2015	36,1	43,2	43,4	30,0
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2015	0,9	23,3	28,0	34,5
Émission de CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0,1	1,1	3,0	11,6

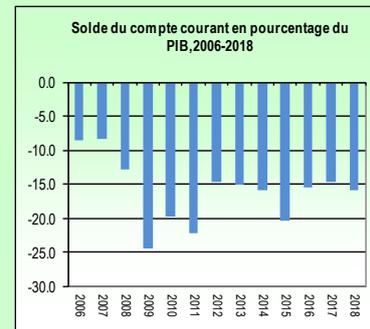
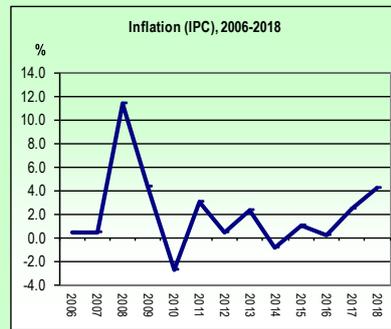
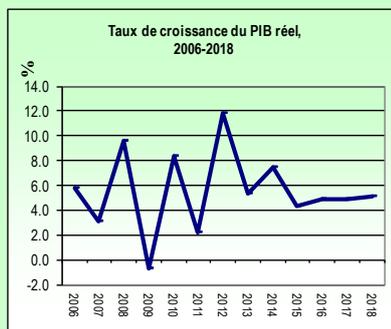


Source : Base de données du Département des Statistiques de la BAD; dernière mise à jour: Mai 2018

Banque Mondiale, WDI; ONUSIDA; UNISD; OMS; UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.  
 Notes: n.a. Non applicable; ... : Données non disponibles. \* Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)  
 \*\* Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

## Annexe 22 : Niger Principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	Unité	2000	2013	2014	2015	2016 <sup>r</sup>	2017	2018 (e)
<b>Comptes nationaux</b>								
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	1,908	7,344	8,028	7,761	7,665	...	...
RNB par habitant	\$ E.U.	170	400	420	390	370	...	...
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	1,667	7,668	8,230	7,251	7,607	8,120	10,105
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	1,667	3,342	3,593	3,747	3,931	4,123	4,336
Croissance du PIB en termes réels	%	-2.6	5.3	7.5	4.3	4.9	4.9	5.2
Croissance du PIB par habitant en termes	%	-6.1	1.2	3.3	0.2	0.8	0.8	1.0
Investissement intérieur brut	% du PIB	13.9	36.2	37.4	40.0	33.9	33.7	32.1
Investissement public	% du PIB	4.3	11.4	11.5	14.6	9.8	10.4	9.5
Investissement privé	% du PIB	9.6	24.8	25.9	25.5	24.0	23.3	22.5
Epargne nationale	% du PIB	5.7	23.4	23.7	22.0	21.6	23.4	23.2
<b>Prix et Monnaie</b>								
Inflation (IPC)	%	2.9	2.3	-0.9	1.0	0.2	2.4	4.2
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	709.9	493.9	493.6	591.2	593.1	582.1	558.1
Masse monétaire, variations annuelles (M)	%	40.8	9.8	24.5	6.6	7.5	9.5	...
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB)	%	11.0	27.4	31.8	32.1	32.8	34.3	...
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales et dons	% du PIB	14.3	24.6	22.9	23.2	20.3	21.6	19.6
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	18.1	27.2	31.1	32.3	26.3	26.8	25.5
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-3.8	-2.6	-8.1	-9.1	-6.1	-5.2	-5.9
<b>Secteur extérieur</b>								
Variation en volume des exportations (ma)	%	-5.5	8.6	11.1	-4.5	-2.7	14.3	6.5
Variation en volume des importations (ma)	%	-21.3	1.4	5.5	7.3	-14.1	4.4	13.1
Variation des termes de l'échange	%	-18.2	-3.1	-19.1	-7.9	-3.6	-7.2	3.8
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-111	-1,150	-1,305	-1,486	-1,181	-1,192	-1,615
Solde des comptes courants	% du PIB	-6.7	-15.0	-15.9	-20.5	-15.5	-14.7	-16.0
Réserves internationales	mois d'importations	2.1	3.6	4.2	3.1	3.9	3.5	3.3
<b>Dettes et flux financiers</b>								
Service de la dette	% des exportations	73.4	6.0	4.1	5.7	7.5	7.5	6.2
Dettes extérieures totales	% du PIB	88.8	48.2	49.3	61.1	63.5	62.2	59.2
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	184	750	1,013	923	1,111	...	...
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	209	797	918	868	951	...	...
Investissements nets directs en prov. de l'	Million \$ E.U.	8	719	822	525	293	...	...



Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2018 et Statistiques financières internationales, octobre 2018; Département de la statistique : Plateforme des données (base de donnée), octobre 2018; OCDE, Division des systèmes statistiques.

Notes: ... Données non disponibles ' (e) Estimations (p) Projections

Dernière mise à jour : octobre 2018